

Conseil d'établissement Séance du 4 juin 2024

Délibération n°2

Portant approbation du rapport d'auto-évaluation HCERES de la campagne 2024-2025

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 711-1;

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;

Les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche doivent rendre compte périodiquement de l'exécution de leurs engagements dans le cadre du processus d'évaluation institutionnelle conduit sous l'égide du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

CY Cergy Paris Université fait partie des établissements de la « vague E » concernés par la campagne d'évaluation HCERES 2024-2025. À ce titre, elle s'est inscrite dans une démarche d'auto-évaluation et doit remettre son rapport le 14 juin 2024.

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 48 Pour : 32

Nombre de membres présents : 21 Contre : 0

Nombre de membres représentés : 11 Abstention : 0

Membres absents et non représentés : 16 Non-participation : 0

Article 1er:

Le conseil d'établissement approuve le rapport d'auto-évaluation HCERES tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2:

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article dernier:

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,

Laurent GATINEAU

Transmise au rectorat le : 6 juin 2024

Publiée le : 6 juin 2024

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

RAPPORT D'AUTOEVALUATION - INTRODUCTION GENERALE

CY Cergy Paris université a fait l'objet d'une évaluation par l'HCERES en 2022 dans le cadre du processus de sortie d'expérimentation. Par conséquent, la direction de l'HCERES nous a indiqué que l'évaluation présente est simplifiée : il n'est pas demandé à CY de répondre dans son rapport d'autoévaluation au domaine 1 (pilotage stratégique et opérationnel) du référentiel d'autoévaluation, à l'exception de la référence 4 (développement durable et responsabilité sociétale). Il est par contre demandé une introduction générale traitant de l'activité de l'établissement depuis le précédent rapport d'autoévaluation de 2022. Cette introduction générale traite en particulier des focus souhaités par l'université et de l'insertion des deux établissements-composantes.

Positionnement et stratégie

CY a connu début 2023 un changement de gouvernance avec l'élection d'un nouveau président. La nouvelle équipe présidentielle est beaucoup plus nombreuse que la précédente (18 vice-présidentes et vice-président, contre moins de 10 précédemment), ce qui permet de couvrir tous les pans de l'activité de l'établissement. La politique menée par la nouvelle équipe s'inscrit dans la continuité de l'équipe précédente (dans laquelle le nouveau président était premier vice-président) : il s'agit de poursuivre la stratégie, en consolidant l'établissement après des années de changements rapides. Comme écrit dans le rapport d'autoévaluation 2022 soumis pour la sortie d'expérimentation, CY porte la vision d'une « université riche de sa diversité, tournée vers la société, et de rang international » avec une « triple promesse d'une expérience de vie sur les campus, d'une pédagogie active et engagée, et d'une forte ouverture à l'international ». Cette vision se résume dans la volonté d'agir pour que CY soit bien identifiée comme une « université pluridisciplinaire complète » (selon l'expression utilisée dans le projet de COMP).

Aspects institutionnels

La sortie d'expérimentation est en cours : des échanges avec la tutelle ont lieu pour la rédaction des statuts du futur grand établissement, selon les lignes validées par les conseils centraux de CY (conseil d'établissement et conseil de site). La sortie d'expérimentation est décalée de quelques mois en raison du changement de présidence à CY (comme recommandée par le rapport de sortie d'expérimentation de l'HCERES) et aussi de l'intégration de l'INSEI (ex INSHEA) en tant que 3^e établissement-composante (cette intégration se fera en même temps que la sortie d'expérimentation). La transformation en grand établissement devrait être effective fin 2024.

CY alliance compte 11 membres en plus de CY (Sup de V, école supérieure de vente et de management, a rejoint l'alliance en 2022) et maintenant 3 partenaires stratégiques (à l'institut national du patrimoine, se sont ajoutés le Learning Planet Institute et le CEREMA). Les instances (comité de direction de site, conseil de site) suivent l'actualité des programmes auxquels sont associés plusieurs membres de CY alliance, notamment le PIA accélération du développement des ressources ACT PRO (pour le développement de la formation continue) et le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) CY Transfer.

Concernant l'association avec l'ESSEC, l'ESSEC doit obtenir en 2024 une tutelle principale sur le laboratoire d'économie et de gestion ThEMA et une tutelle secondaire sur le laboratoire de mathématiques AGM. L'évolution des statuts doit prévoir la création d'un conseil

d'orientation international (qui prendrait la suite du comité de suivi de l'ISITE). Les ressources de l'ISITE consacrées à la recherche sont pour l'essentiel affectées aux différents appels d'offre et chaires (financement de projets de recherche, invitation de chercheurs étrangers, recrutements de doctorants, de post-docs ou de chercheurs confirmés sur une chaire). Des fonds sont également utilisés pour le démarrage de la fédération de santé avec l'hôpital Novo (dans le cadre du projet de faculté de médecine).

Enfin, le parlement étudiant prévu par les statuts de CY a été constitué et peut désormais se réunir régulièrement. Au-delà, la création d'une vice-présidence et d'une direction générale adjointe déléguées à la vie étudiante contribue également à une animation plus active de la politique de vie étudiante sur l'ensemble des sites de CY (cf. domaine 2). Les grandes lignes de cette politique de vie étudiante ont été présentées aux instances en 2023 et un schéma directeur de vie étudiante est en préparation.

L'organisation administrative de CY évolue pour permettre une mise en œuvre optimisée de la politique d'établissement. Parmi les évolutions récentes, on souligne le partage de la DG formation en deux (DG formation et DG vie étudiante). A noter également en 2023 et 2024 le renouvellement de l'équipe de la direction générale des services (changement de DGS, renouvellements de 4 DGA sur 7 et recrutement d'une DGA sur la 8e DG « vie étudiante » nouvellement créée).

Organisation académique

On évoque ici les développements récents de l'organisation du premier cycle (CY Sup et l'IUT), du second cycle (les Graduate Schools) et de la recherche. Ces différents éléments sont développés dans les domaines 2 et 3 du rapport d'autoévaluation. Le premier cycle correspond à l'IUT et à CY Sup qui coordonne les aspects transversaux du niveau Licence. Au niveau du second cycle, CY s'organise en 4 Graduate Schools qui articulent la formation et la recherche. Chaque Graduate School a une organisation et un niveau de développement qui lui sont propres.

CY Sup est une structure originale spécifique à CY qui a pour fonction de coordonner le niveau licence entre CY (à travers ses composantes) et ses partenaires de CY alliance en particulier en portant les formations transversales et le déploiement des projets en communs à toutes les licences (Apprentissages Par Compétences, enseignements TEDS). CY Sup porte les PIA NCU CUPS (innovations pédagogiques, APC) et LyLi (transition lycée/licence) et pilote désormais le CMQ des métiers de la sécurité (le portage du CMA Patrimoine et artisanat d'excellence est maintenant assuré par l'association Campus Versailles à l'activité de laquelle CY contribue). CY Sup a également un rôle, conjointement avec les composantes, dans l'évolution en cours de l'offre de licence destinée à faciliter les réorientations pour faire réussir tous les étudiants (diversification des parcours de licence, notamment avec des parcours de réorientation de Licence professionnelle en 3 ans et des parcours sélectifs).

L'IUT achève, comme tous les IUT de France, l'important travail de déploiement du BUT avec la restructuration de l'offre de formation et des pratiques pédagogiques que cela implique. Le site de Sarcelles est densifié avec l'ouverture en 2023 du nouveau département MT2E (malgré un soutien budgétaire financier limité de la tutelle). La construction du nouveau bâtiment qui débute sur le site de Neuville permettra un regroupement des autres départements.

CY Tech est la Graduate School en Sciences, ingénierie, économie et gestion. Elle se compose de l'institut Sciences et Techniques et de l'institut Economie et Gestion auxquels ont été

intégrées les filières ingénieurs issues de l'ex-école EISTI. Son organisation interne s'achève en 2024 après la fusion des départements de l'ex-ESTI et de l'IST avec une réorganisation administrative des différentes fonctions entre les instituts et la Graduate School. La création d'un conseil académique (aux côté du conseil de CY Tech) est en projet. Le déploiement de nouvelles filières ingénieurs (GC, BTC) est un succès et se poursuit (projet en génie électrique) ainsi que celui de l'apprentissage et de la formation continue (mastères spécialisés notamment). CY Tech abrite également les formations en design qui poursuivent leur développement avec un objectif de plus de 700 étudiants (obtention du grade master, création d'une équipe de recherche au sein d'ETIS).

La Graduate School Humanités rassemble les deux UFR en SHS (UFR Langues et Etudes Internationales, UFR Lettres et Sciences Humaines). L'animation scientifique continue de se développer avec en 2024, la confirmation de l'EUR Humanités, création et patrimoine et l'inauguration de la Maison de la Recherche Annie Ernaux. Cette Maison de la Recherche sera un lieu de coordination de l'activité scientifique SHS et dans le nouveau bâtiment viendront s'installer une grande partie des équipes SHS de CY. On rappelle également la création récente de l'UMR Héritages, celle des laboratoires PLACES, MATRIS et de la collaboration avec le CEREMA. A côté de ce renforcement de l'appui à la recherche en SHS, la question de l'organisation institutionnelle de la Graduate School n'est pas encore tranchée. En effet, la présidence et les directions des 2 UFR ont porté un projet de fusion des 2 UFR mais ce projet a été repoussé par un conseil d'UFR.

La Graduate School Education rassemble l'INSPE et les établissements-composantes (EPSS, ILEPS et INSEI qui sera bientôt établissement-composante). La Graduate School s'est organisée avec un conseil et elle est donc un lieu privilégié de la collaboration avec les établissements-composantes. L'actualité récente de l'évolution de la formation des enseignants crée beaucoup d'incertitude. Mais le potentiel de formation et de recherche est sur le point d'être renforcé avec l'arrivée confirmée de l'INSEI (et de son laboratoire Grhapes) sur le site de Saint-Germain-en-Laye dans le futur bâtiment du Pôle National d'Education Inclusive (PNEI). On rappelle également la tutelle récente de CY sur le laboratoire CHArt.

La Graduate Droit et Science Politique limite son activité à la formation doctorale compte tenu de l'autonomie de l'IEP. L'IEP créé en 2014 poursuit son développement vers l'objectif de 1500 étudiants avec notamment des travaux importants sur son site. L'IEP est co-porté par les 2 universités CY et UVSQ, la convention initiale de co-portage, arrivée à échéance, doit être prolongée.

Concernant l'organisation des activités de recherche et de valorisation, l'ouverture prochaine de la Maison de la Recherche SHS Annie Ernaux complète le dispositif existant de l'Institut des Etudes Avancées (IEA). L'innovation se structure autour du Programme Universitaire d'Innovation (PUI) CY Transfer et de CY Entreprendre dont le label national PEPITE a été renouvelé.

Enfin, CY développe ses activités dans le domaine de la santé pour être en mesure de créer une faculté de médecine. En matière de formation, les effectifs dans nos filières LAS (portées en partenariat avec l'université Sorbonne Paris Nord) sont en augmentation. La réalisation des projets immobiliers de l'établissement (en particulier sur le site de Hirsch à Cergy) permettrait d'accueillir dès la rentrée 2025 les étudiants sur le site Saint-Martin et de monter progressivement en puissance les flux. Concernant la recherche, 14 laboratoires de CY ont déjà collaboré ou sont actuellement impliqués dans des projets collaboratifs avec l'INSERM,

l'APHP et/ou des CHUs (sur l'innovation thérapeutique, de la suppléance fonctionnelle et de la littératie). CY est impliquée dans le projet européen EUTOPIA HEALTH autour de la santé en Europe. En 2024, l'hôpital Novo et CY créent l'Institut de Recherche de la Santé pour les Territoires (sur les maladies chroniques et la vulnérabilité qu'elles génèrent, et autour de la notion de parcours de soins du patient, avec un apport initial de 1M€), avant élargissement aux autres hôpitaux val d'oisiens. L'arrivée du laboratoire GRHAPES (Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires) de l'INSEI renforcera l'activité de recherche de CY. La construction du nouveau bâtiment recherche à Neuville en sciences expérimentales permettra de renforcer les laboratoires de CY qui pourront travailler avec les trois nouveaux laboratoires prévus dans le développement de l'hôpital NOVO.

Stratégie internationale

Deux axes guident prioritairement l'action de CY dans le domaine international :

- 1) Mener à bien et poursuivre la construction et le développement de l'alliance EUTOPIA créée en 2019, relayer les enjeux de transformation de CY au niveau de l'alliance EUTOPIA tout en veillant à ce que CY bénéficie du réseau EUTOPIA. La phase de consolidation de l'alliance a commencé en décembre 2022 par le début du projet EUTOPIA MORE.
- 2) Accompagner l'internationalisation de l'établissement à l'échelle globale en renforçant des partenariats déjà existants et en développant de nouveaux.

L'axe Europe-Afrique-Asie sur lequel s'appuyait la stratégie internationale de CY jusque-là a fini sa phase exploratoire et est aujourd'hui transformé en une politique de partenariats stratégiques. L'objectif est de consolider environ vingt partenaires dans le monde (EUTOPIA compris) avec lesquels CY sera engagé dans le domaine de la formation, de la recherche et de la relation avec le monde socio-économique et la société.

Pour l'Europe, l'alliance EUTOPIA continue d'être au cœur de la stratégie de l'établissement. Le changement majeur la concernant est la finalisation de la phase pilote EUTOPIA 2050 et le début, en décembre 2022, de la phase de consolidation EUTOPIA MORE (Erasmus +), avec un financement assuré par l'UE jusqu'en 2026 (voire 2028). La phase pilote financée par l'ANR s'est terminée fin mai 2023 avec un accomplissement à 100 % des actions prévues ; un financement supplémentaire a été accordé pour la phase EUTOPIA MORE.

Parmi les actions d'EUTOPIA, CY coordonne la Young Leaders Academy, les actions d'impact, de diplomatie scientifique et de communication et valorisation de l'alliance. En 2023 et 2024, la création de communautés connectées se poursuit, les 30 communautés de la phase EUTOPIA 2050 étant toujours actives. Les programmes de co-tutelles de thèses (coordonné par CY), de post-doctorants (programme SIF MCSA H 2020, coordination par CY) ouvrent un appel à candidatures chaque année. Le programme de formation Ecotopia commun à 7 partenaires a démarré en 2022. EUTOPIA représente le cadre de développement d'autres projets : EUTOPIA TRAIN (H 2020 SwafS), EUTOPIA_Health (projet européen *widening*), EUTOPIA Francophone (diplomatie scientifique, financé par l'AUF), EdLab (Erasmus+, réflexion sur un futur diplôme européen), FLECSLAB (Erasmus+, sur la formation continue).

CY dispose depuis 2022 d'un bureau à Arizona State University (en collaboration avec le Learning Planet Institute) pour des actions de collaboration dans les domaines de l'éducation, de l'ingénierie, du journalisme, de la biophysique et aussi en vue de l'inclusion de cours du campus en ligne de l'ASU (ED Plus) dans ses diplômes afin de faciliter l'internationalisation et la diversification de son catalogue de cours.

En Asie, la filiale de CY à Singapour (CY Asia Institute), après une période de veille, commence le développement de formation continue sur place. Au Japon, des collaborations sont entreprises à Osaka, en particulier avec l'Osaka Metropolitan University.

En Afrique, CY consolide en particulier sa coopération académique avec le Cameroun (participation à l'Ecole doctorale francophone internationale, montage d'un institut des sciences de la transition, Laboratoire International Associé dans le Génie civil avec l'Institut universitaire Saint-Jérôme Douala, l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé et l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Douala, ouverture de filières en économie, en génie civil, et d'un futur LIA en informatique). Un LIA en chimie existe depuis 2022 avec Western Cape University en Afrique du Sud.

CY participe à deux campus franco-x : au Vietnam avec l'USTH et en Égypte avec l'UFE. Par une participation active dans le cadre des consortia et par une politique d'ouverture de double-diplômes, ces campus participent de l'internationalisation de CY.

Enfin, l'AUF est depuis de longues années un partenaire solide de CY. En 2024, CY et l'AUF ouvrent le CEF (Centre d'employabilité francophone) International à Gennevilliers, seul dans son genre en Europe.

Politique immobilière

Après un important travail d'élaboration mené avec l'assistance d'un cabinet extérieur, le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) a été construit et a été voté par les instances en 2023. Il est en cours de validation par la DGESIP et la DIE. Le SPSI souligne notamment que les budgets de rénovation structurelle et énergétique nécessaires sont hors de proportion avec les capacités de financement de l'établissement, ce qui a amené à prioriser les actions en répartissant les bâtiments de CY en 4 catégories : bâtiments à conserver et prioritaires car au cœur de la stratégie d'établissement et nécessitant des travaux de rénovation énergétique, bâtiments à conserver et nécessitant des travaux de mise à niveau technique mais qui remplissent déjà l'objectif 2030 du décret tertiaire, bâtiments à conserver mais dont les charges du propriétaire relèvent d'un tiers et les bâtiments qui ont vocation à ne plus être occupés, en tout ou partie ou dans leur configuration actuelle. La stratégie d'intervention est basée sur la capacité de l'établissement à mobiliser les différents dispositifs de financement de l'Etat (plans de relance et de résilience, Intracting, CDC-banque des territoires, ...), sans pour autant exclure une contribution en fonds propres.

La stratégie patrimoniale s'appuie sur plusieurs grosses opérations déjà actées par CY: La réception de la Maison de la Recherche SHS sur le site des Chênes, la construction d'un bâtiment recherche sur le site expérimental de Neuville (CPER), la construction du bâtiment IUT à Neuville incluant la transformation du bâtiment Neuvitech (CPER), la création du campus Hirsch pour l'accueil de la graduate school CY Tech (CPER), la construction d'un nouveau gymnase à Pontoise en remplacement de l'ancien gymnase du site de Hirsch (financement sur fonds propres et collectivités territoriales), la livraison du bâtiment Pôle national pour l'éducation inclusive à Saint-Germain-en-Laye (financement Etat), la réalisation du bail en état futur d'achèvement sur le site iXcampus à Saint-Germain-en-Laye (fonds propres).

L'association CY Campus est le lieu d'échange avec les collectivités territoriales sur la stratégie immobilière et d'urbanisme d'enseignement supérieur. La restructuration de l'association a donné plus d'efficacité aux échanges entre CYU, la communauté d'agglomération de Cergy-

Pontoise, le conseil départemental du Val d'Oise et le Préfet de département, accélérant ainsi l'avancement des projets. Même si la hausse du coût de la construction oblige à revoir le format de certains projets, la stratégie immobilière reste alignée sur le développement de l'établissement, notamment sur la prochaine création de la faculté de médecine.

Communication

La stratégie de communication de CY, interne et externe, renforce l'identité de CY et valorise toutes les dimensions de son action. Pour la communication autour des missions fondamentales de formation et de recherche, il s'agit de favoriser une expérience étudiante positive et un lien dynamique au territoire (en développant le sentiment d'appartenance à CY, valorisant la diversité étudiante, soutenant les initiatives étudiantes), de promouvoir la richesse de l'offre de formation en soulignant la capacité de CY à être un acteur majeur en matière de formations innovantes, d'apprentissage et de formation professionnelle, de valoriser la recherche et l'innovation en renforçant la visibilité des chercheurs et des projets et par des actions « science et société » auprès de tous les publics.

En matière de transition sociétale et environnementale, il s'agit de rendre visible les actions de CY, son engagement inclusif et d'adopter une communication plus responsable. Au-delà, la communication de CY aide à la compréhension du projet pour favoriser l'adhésion en interne et augmenter la notoriété de l'établissement. En particulier, il s'agit de mettre en visibilité la relation de CY avec les entreprises et d'accompagner de nouveaux partenariats et de développer la marque employeur. Concernant la communication interne, elle vise à instaurer plus de temps de cohésion et à alimenter le sentiment d'appartenance en valorisant les équipes CY ou en proposant des outils utiles en interne.

Enfin, entre autres temps forts en 2024, on mentionne l'inauguration de la Maison de la Recherche « Annie Ernaux », la célébration des 40 ans CY Tech, l'organisation de l'EUTOPIA Week... et le passage de la flamme Olympique par CY.

Budget

CY ne connaît pas de grosses difficultés budgétaires mais la situation paraît fragile comme le souligne le résultat comptable négatif en 2023 (résultat négatif pour la première fois depuis 2010). Cependant, sur le compte financier 2023, les autres indicateurs financiers restent bons, notamment les ratios ressources propres/produits encaissables (19%) et dépenses de personnels/produits encaissables (78%) ainsi que le ratio CAF/produits encaissables (2%).

Deux éléments de contexte sont à rappeler. D'une part, la SCSP de CY a toujours été faible (sans doute parce que l'université est jeune, née en 1991, et que ses effectifs étudiants ont beaucoup augmenté depuis 10 ans). En 2022, la SCSP par étudiant de CY est 5015€, ce qui classe CY parmi les 3 universités pluridisciplinaires hors santé dont la SCSP par étudiant est la plus faible¹. D'autre part, CY, comme la plupart des universités françaises, a supporté les effets de la compensation incomplète par la tutelle de la hausse du coût de l'énergie et des mesures salariales nationales (revalorisation du point d'indice, ...). Pour 2024, le montant non compensé est estimé à 6,2M€.

 $^{^1\} https://www.aefinfo.fr/depeche/702844-la-scsp-par-etudiant-a-diminue-de-23-en-moyenne-entre-2016-et-2022-le-detail-par-universite$

Jusqu'à présent (y compris pour le budget initial 2024), le choix a été fait de ne pas restreindre l'activité et de continuer à assurer la réalisation de la stratégie de l'établissement. Ainsi, si quelques mesures visant à limiter les dépenses ont été prises (concernant en particulier les dépenses de fonctionnement), la politique d'emplois continue à être active (augmentation du nombre de personnels, mesures de revalorisation salariale cf. ci-dessous) et les projets d'investissement se poursuivent.

Ces éléments expliquent à la fois le résultat négatif en 2023 et le choix d'adopter un budget initial 2024 en déficit. A l'avenir (en 2025 et au-delà), en l'absence d'une augmentation significative de la SCSP, l'horizon budgétaire pourrait être plus délicat (épuisement du fonds de roulement, puis fin progressive des PIA dont la durée est limitée, à part l'ISITE CY Initiative qui est pérenne).

Plus précisément, en 2022, le compte de résultat est positif (4,5M€) et le FDR augmente de 4,7M€. En 2023, le compte de résultat est légèrement négatif (-60k€) et le FDR baisse de 2,4M€, la CAF reste positive (4,9M€). Fin 2023, le FDR est de 29,8M€, soit 54 jours de dépenses de fonctionnement. La partie disponible du FDR est de 16,3M€, la partie non disponible du FDR est constituée pour l'essentiel de restes à réaliser sur contrats de recherche (6,2M€) et sur des opérations pluriannuelles en cours (5,4M€). La trésorerie est abondante en raison notamment des PIA (79M€ fin 2022, 83,7M€ fin 2023). Le nombre de personnels augmente : 2018 ETPT au compte financier 2022, 2058 ETPT au compte financier 2023.

Au compte financer 2023, les dépenses $(207,5M\mathfrak{E})$ se répartissent entre masse salariale $(156,8M\mathfrak{E})$, fonctionnement $(36,2M\mathfrak{E})$ et investissement $(14,5M\mathfrak{E})$ et les recettes $(203,2M\mathfrak{E})$ entre SCSP $(144,3M\mathfrak{E})$, ressources propres $(36,2M\mathfrak{E})$, CVEC $(1,4M\mathfrak{E})$, recettes d'investissements $(1,1M\mathfrak{E})$ et contrats de recherche et PIA $(20,2M\mathfrak{E})$. Le solde budgétaire est déficitaire $(4,2M\mathfrak{E})$.

Les points-clés du BI2024 sont, malgré des contraintes économiques fortes (coût de l'énergie, inflation et mesures sur la masse salariale non compensées) de maintenir l'engagement d'une politique sociale et de carrière ambitieuse pour attirer les talents et fidéliser les collaborateurs, d'engager des projets de transition environnementale et sociétale (dans le cadre du schéma directeur de développement durable en cours d'élaboration), de mettre à niveau les infrastructures numériques (grâce en particulier au financement de l'ISITE CY Initiative) et d'adapter l'offre de formation et en particulier l'offre de formation tout au long de la vie (grâce au PIA ACT PRO et au CMA CYBER).

Le BI2024 affiche un résultat comptable négatif égal à -5,5M€ (comme demandé par la tutelle, cette perte demeure inférieure aux non compensations qui sont estimées à 6,2M€,). La CAF est négative (-1M€), le solde budgétaire est largement déficitaire (-16,6M€) de sorte à financer l'investissement et le FDR fin 2024 sera de 9,7M€ (16 jours de fonctionnement) dont seulement 473k€ disponible. Les recettes budgétaires (230,9M€) incluent un montant important (26,4M€) issu des PIAs et l'enjeu pour augmenter à l'avenir les ressources propres est le développement de la FC (le développement de l'apprentissage est parvenu à maturité à CY, avec environ 10% des étudiants en apprentissage et on sait que le financement de l'apprentissage connaît des incertitudes au niveau national).

Le processus d'élaboration budgétaire n'a pas sensiblement évolué depuis l'évaluation de 2022. Après les orientations budgétaires votées dans les conseils centraux, plusieurs réunions de dialogue de gestion entre la présidence et composantes permettent à la fois de corriger la

trajectoire en cours d'année et de préparer le budget et la campagne d'emplois de l'année suivante. Au budget des composantes figurent notamment la plus grande partie des ressources propres issues des formations (à savoir 75% sauf quelques cas particuliers, les 25% restants contribuent au financement de la masse salariale et à l'entretien des bâtiments). Le dialogue de gestion concerne désormais également les établissements-composantes (principalement pour des questions de stratégie, les établissements-composantes ayant leur propre budget) et CY Sup. Le dialogue de gestion avec les composantes relevant de CY Tech est désormais fait en lien avec la direction de CY Tech de sorte à assurer à CY Tech la vision globale nécessaire à la cohérence de la Graduate School. Un des principaux enjeux actuels est d'avoir une vision pluriannuelle de la politique RH dans le cadre du dialogue de gestion.

Ressources humaines

On rappelle qu'une caractéristique de la population des personnels de CY est la proportion importante de contractuels (seulement 51% de titulaires sur 2158 personnels au $31/12/2022^2$). Cette caractéristique est le produit de l'histoire et des conditions actuelles de fonctionnement : la faiblesse historique de la SCSP de l'établissement, la hausse importante des effectifs étudiants (effectifs SISE : 14255 étudiants en 2013, 21755 en 2023) sans que la SCSP ne croisse dans des proportions comparables (117,4M en 2013, 144,1M en 2023), l'apport des ressources des PIA qui, pour essentiel qu'il soit, ne permet pas le recrutement de titulaires, l'intégration de l'EISTI lors de la transformation en EPE dont aucun agent n'était titulaire. Dans ces conditions, l'équilibre financier de l'établissement a été maintenu dans le long terme au prix d'une baisse du nombre de titulaires : 1108 fin 2022 contre 1254 dix ans avant (baisse à peu près également répartie entre personnels enseignants et BIATSS). Cette baisse a été compensée par une hausse du nombre de personnels en CDI (201 en 2022 contre une trentaine dix ans avant).

Dans ce contexte, ainsi que déjà souligné dans le rapport 2022, le nombre de MCF et PR reste faible en regard de la taille de l'établissement (442 EC titulaires fin 2022, constant sur 10 ans). A noter cependant que le processus de repyramidages des MCF se poursuit (4 repyramidages par an) : 34% des EC titulaires (MCF et PR) sont PR fin 2022.

L'effort pour augmenter le potentiel de recherche porte sur les différentes catégories de contractuels : doctorants contractuels (dans le cadre de l'EUR, d'EUTOPIA et de CY Initiative notamment), post-doctorants (Eutopia SIF et CY Initiative), enseignants-chercheurs contractuels. Dans le cadre du dialogue de gestion, on utilise tous les types de recrutements existants selon ce qui paraît le plus adapté (CPJ, titulaires, CPJ, post-docs et tout type de contractuels : chaire « tenure track », contrat court semblable à un ATER, contrat long avec possibilité de CDI à l'issue, ...). A cela s'ajoutent les personnels CNRS dans les UMR.

Une charte des enseignants et enseignants-chercheurs contractuels a été votée par le CE en 2023, après des échanges avec les composantes et un groupe de travail composé d'élus du CSA et du CE. Ce document inclut notamment des grilles de rémunération pour les enseignants et EC contractuels (permettant une progression de carrière), il cadre également les processus de recrutement et de CDIsation.

Concernant CY Tech en particulier, depuis 2022, le processus d'intégration des personnels de l'ex-EISTI dans les départements de l'IST s'est achevé (enseignants et EC, gestionnaires pédagogiques). L'effort d'augmentation du nombre de contractuels enseignants-chercheurs se

² Tous les chiffres de cette rubrique sont issus du rapport social unique (3^e édition, CY au 31/12/2022).

poursuite (pérennisation des décharges d'accompagnement recherche des EC, recrutements de contractuels EC plutôt qu'enseignants).

Malgré les contraintes budgétaires actuelles, CY a engagé dans le cadre du budget 2024 une politique de revalorisation des carrières en ciblant en priorité les catégories C. Il est prévu d'ajouter à cette première revalorisation deux autres revalorisations en 2025 et 2026. En 2023 a eu lieu la deuxième campagne d'attribution de la prime RIPEC C3. L'enveloppe budgétaire (en hausse par rapport à l'enveloppe de la PEDR) a permis d'attribuer un nombre de primes cohérent avec l'objectif national de 45 % de lauréats.

Dans le cadre de la démarche de labélisation HRS4R (après une première obtention du label HRS4R en 2021), la deuxième phase est en cours pour l'obtention définitive du label. Dans ce cadre, la charte OTM-R (Open, Transparent and Merit-based recruitment for researchers) a été votée en CE en 2023.

Le comité social d'administration (CSA) se réunira 8 fois en 2023-2024. La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) suit le programme de visites de services et directions qu'elle a défini.

CY reconnaît l'importance stratégique de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dans un environnement en perpétuelle évolution. Bien que nous n'ayons pas encore mis en œuvre de dispositif concret de GPEC, nous avons lancé une réflexion approfondie pour anticiper les futurs besoins en personnel et compétences. Cette démarche repose sur une analyse des tendances du marché du travail et sur une évaluation des besoins spécifiques de l'établissement. Le dialogue de gestion avec les composantes et les services permet de recueillir leurs perspectives sur les défis et opportunités liés à la gestion des ressources humaines. Cette approche proactive vise à aligner stratégiquement nos ressources humaines avec les objectifs institutionnels à long terme.

La mise en œuvre du télétravail à l'université, validée par son Comité Technique, offre plusieurs avantages significatifs. D'abord, elle est ancrée dans un cadre légal solide, assurant sa conformité. De plus, le processus de conception du protocole a été participatif, favorisant l'appropriation collective grâce au design thinking. La flexibilité est au cœur du dispositif, permettant un télétravail adapté aux besoins individuels et aux activités. Le cadre de mise en œuvre est clair, avec un calendrier universel des activités et des étapes précises pour la demande et la validation du télétravail. Enfin, axé sur l'amélioration continue, le processus identifie des axes d'amélioration pour renforcer la culture commune, la collaboration, le management, les outils de travail et la qualité de service. En somme, cette initiative vise à concilier efficacité organisationnelle, qualité de service et bien-être des agents.

En matière d'égalité de genres et plus généralement d'inclusion, l'université dispose d'un plan d'actions 2024-2027 pour l'égalité hommes/femmes³ qui a été validée par le CE. Fin 2022, une chargée des dispositifs d'inclusion a été recrutée grâce au projet PIA LyLi (elle travaille en coordination avec la chargée de mission égalité hommes/femmes et avec la DRH, notamment le pôle Environnement Professionnel et Santé). En 2023, le THE Impact Ranking attribue à CY la 3e place en France pour l'Objectif de Développement Durable 5 (égalité des genres). Un projet-clé (figurant dans le COMP de CY) est la mise en place d'un système de signalement centralisé pour les incidents liés à la discrimination, à la violence sexuelle et au harcèlement.

-

https://www.cyu.fr/universite/media-et-communication/actualites/les-actions-menees-pour-legalite-femmes-hommes

En 2023, CY a organisé plusieurs actions de sensibilisation sur la prévention des VSS et des discriminations (projet H2020 LeTSGEPS https://letsgeps.eu/), des colloques de recherche sur les inégalités de genre (projet CALIPER https://caliper-project.eu/) et a participé au consortium du projet de l'AUF pour l'égalité hommes-femmes⁴.

A propos des 2 établissements-composantes (EPSS et ILEPS)

De façon générale, les directeurs des 2 établissements-composantes sont satisfaits que leurs établissements aient intégrés CY en 2020. Ils soulignent notamment les opportunités pour leur offre de formation, le développement de la recherche et également l'accès aux services d'appui. Ils remarquent également tous les 2 que si CY leur donne la possibilité de réaliser des actions qu'ils n'auraient pu faire seuls, il leur faut cependant apprendre à travailler avec un gros établissement comme CY dont l'organisation est plus complexe que celle des établissements-composantes. Les établissements-composantes peuvent recourir aux services de CY de la même façon que les autres composantes (sans convention préalable entre CY et l'établissement-composante et donc en particulier sans paiement par l'établissement-composante).

Les deux établissements-composantes se trouvent sur le site de l'IPSL (Institut Polytechnique Saint-Louis), à proximité immédiate du principal site de CY (site des chênes). Cette proximité facilite les relations entre établissements. Le site de l'IPSL accueille aussi une résidence étudiante (250 chambres) et l'école ECAM-EPMI (membre de CY Alliance). L'EPSS dispose d'un autre bâtiment dans Paris (rue Notre Dame des Champs, Paris 6°), des salles de ce bâtiment sont mises à disposition des personnels de CY qui les utilisent de plus en plus fréquemment.

En termes de vie institutionnelle, les directeurs des 2 établissements-composantes sont invités à tous les conseils de site et d'établissement et à tous les comités de direction de CY. Ils participent également aux instances de CY Sup et de la Graduate School Education. Le président de CY est membre des conseils d'administration des établissements et du bureau de l'EPSS (lorsque le président ne peut assister, il est toujours représenté par un vice-président).

La Graduate School Education est le lieu privilégié (mais pas unique, CY Sup jouant un rôle également au niveau licence, cf. plus bas) de la collaboration en matière de formation entre ses 4 membres (EPSS, ILEPS, INSEI et INSPE). Elle permet d'avoir des propositions cohérentes sur le territoire et complémentaires entre elles. Elle pourrait bientôt permettre de structurer quelques passerelles pour les étudiants.

L'Ecole Pratique de Service Social (EPSS) au sein de CY

L'arrivée de l'EPSS au sein de CY s'inscrit bien dans les stratégies des deux établissements. Pour CY, l'accueil d'un nouveau champ disciplinaire (le travail social) renforce le caractère pluridisciplinaire de l'université, la cohérence est désormais encore plus forte avec le projet de faculté de médecine. La forte professionnalisation des formations de l'EPSS s'intègre naturellement dans l'offre de formation de CY, où la professionnalisation des formations est ancienne et très développée (10% environ des étudiants de CY sont apprentis). Pour l'EPSS, l'intégration permet l'ancrage définitif dans le monde universitaire et préfigure une demande

⁴ Conférence finale: https://www.auf.org/nouvelles/agenda/deux-annees-de-travail-collaboratif-faveur-de-legalite-femmes-hommes-a-luniversite-atelier-de-partage-dexperiences-consortium-international-initie-lauf/

de labellisation EESPIG. Enfin l'arrivée d'une nouvelle directrice de l'EPSS en 2023 donne une nouvelle dynamique à la collaboration entre les 2 établissements.

Le modèle économique de l'EPSS repose essentiellement sur un financement de la Région Ilede-France qui ne concerne que les étudiants FI (ni la formation continue, ni la recherche). Il est donc important de chercher une diversification des financements : en particulier en développant des projets pour lesquels les PIA obtenus par CY peuvent proposer un fond d'amorçage (PIA NCU CUPS et PIA ACT PRO, cf. ci-dessous).

L'EPSS offre des formations infra-bac (dont il n'est pas question ici) et des formations d'enseignement supérieur (3 DE et le CAFERUIS). Les 3 diplômes d'Etat (DE assistant service social, DE éducateur de jeunes enfants, DE éducateur spécialisé) sont associés à un parcours de la licence de science de l'éducation et de la formation de CY: le parcours est porté par les équipes pédagogiques de l'EPSS et de l'INSPE, tous les étudiants suivant la formation dispensée par l'EPSS sont donc en mesure d'obtenir également la licence. Le certificat CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) est associé au master EPDIS de CY (porté par l'INSPE): les étudiants suivant le CAFERUIS peuvent s'inscrire en M1 (le cursus M1 correspond à la préparation du CAFERUIS augmentée de quelques cours supplémentaires) et poursuivre ensuite en M2 s'ils le souhaitent.

Les formations ont une très bonne insertion professionnelle (proche de 100% à 3 mois, à l'issue de toutes les formations diplômantes). Depuis la création de Parcoursup, le public étudiant a évolué : les étudiants sont plus fragiles académiquement et économiquement, plus jeunes, ils anticipent moins la réalité de terrain à laquelle ils seront confrontés. Les formations ont été adaptées à cette réalité : disparition des amphis à la rentrée 24, création de chargés de parcours pour suivre individuellement les étudiants et création de cours de soutien (en Français notamment), recours au service de santé étudiante de CY (en particulier pour consultations en psychologie).

Dans son COMP, CY met l'accent sur la transformation de l'offre de formation de niveau licence pour augmenter la réussite de tous les étudiants grâce à une diversification et une professionnalisation des parcours. Dans ce cadre, un projet envisagé est la création d'un parcours réorientant les étudiants de licence générale vers un parcours professionnalisant porté par l'EPSS (la réorientation pourrait se faire par création d'un parcours supplémentaire du DU nouveau départ).

Concernant les formations infra-bac, on notera seulement que grâce à l'intégration à CY, les apprentis inscrits dans ces formations bénéficient d'un statut étudiant.

Concernant la recherche, l'EPSS a très peu de formateurs-chercheurs (4 sur 52 salariés), le départ en 2023 de la directrice de la recherche a amené à restructurer le projet recherche de l'EPSS en remplaçant l'équipe de recherche créée il y a quelques années par une démarche collective visant à l'appropriation par le plus grand nombre de la dimension « recherche » de l'activité de l'EPSS. Un MCF de l'INSPE (laboratoire EMA) coordonne avec une formatrice-chercheuse de l'EPSS l'activité de recherche de l'EPSS (dans le cadre d'une convention entre CY et l'EPSS). L'objectif est d'associer des étudiants et des formateurs à l'activité de recherche et de faire le lien avec certaines recherches au sein d'EMA pour développer la recherche en travail social. Un autre projet est le recrutement d'un MCF par CY qui serait mis à disposition de l'EPSS (cette possibilité est prévue par les statuts). Ce projet n'est pas encore finalisé (le

positionnement du MCF reste à préciser). A noter enfin que l'intégration prochaine de l'INSEI comme 3^e établissement-composante crée la possibilité d'une collaboration (dans le passé, il y a déjà eu des projets de recherche en collaboration, notamment avec le laboratoire GHRAPES).

L'EPSS utilise les services d'appui de CY, ce qui permet d'offrir aux étudiants des services qu'une petite école seule ne peut pas offrir. Il s'agit en particulier des services et directions suivants : diversification pédagogique (intervention d'un ingénieur pédagogique pour la digitalisation et les aspects asynchrones des formations dans le cadre du PIA NCU CUPS), relations internationales (développement des mobilités ERASMUS), santé étudiante, formation professionnelle (pour dynamiser la FC), orientation et insertion professionnelle, communication. L'EPSS envisage aussi d'utiliser le service proposé par CY pour les enseignements à distance.

L'EPSS travaille depuis 2023 avec le CFA de CY pour toutes ses formations en apprentissage (190 apprentis en licence en 2023-2024, N.B. : une salariée du CFA travaille au sein de l'EPSS).

Enfin, l'EPSS participe aux PIAs portés par CY. Elle a ainsi obtenu un financement pour un projet d'innovation pédagogique dans le cadre du PIA Nouveaux Cursus à l'Université CUPS (le projet est en même temps une recherche action collaborative avec le laboratoire EMA) et un financement pour le développement de la formation continue dans le cadre du PIA d'accélération du développement des ressources ACT PRO (c'est essentiellement un fond d'amorçage pour le développement de la FC). A noter concernant la formation continue que l'EPSS a un savoir-faire dans son champ d'activité mais que CY a plus d'expertise dans la formation continue diplômante, d'où l'intérêt de la collaboration. Le projet de rénovation du bâtiment parisien de l'EPSS pourra servir le développement de la FC.

Analyse SWOT:

- Forces : dynamique enclenchée, complémentarité des compétences (professionnalisantes et académiques) permettant un enrichissement mutuel (notamment les possibilités de réorientation des étudiants L1, la recherche, ...).
- Fragilités : complexité de la licence en sciences de l'éducation et de la formation portée par 3 composantes (mais l'intégration de l'EPSS et de l'ILEPS à CY est le levier permettant de faire fonctionner cette collaboration), faiblesse actuelle de la recherche à l'EPSS.
- Opportunités : un champ disciplinaire (le travail social) qui est complémentaire de ceux de CY (au moment opportun du projet de faculté de médecine), l'accès aux moyens de CY pour l'EPSS, une meilleure représentativité externe de l'EPSS via CY.
- Menaces: deux cultures professionnelles (celles des formateurs de l'EPSS et des EC de CY) qui doivent inventer une façon de travailler ensemble, crainte de la perte d'identité.

L'ILEPS - École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement au sein de CY

L'ILEPS est un EESPIG qui forme aux métiers du sport et de l'enseignement au niveau licence et master et accueille environ 800 étudiants (767 inscrits à CY en 2023-2024 dont 195 apprentis). C'est un établissement leader dans son cœur de métier (licence STAPS classée 1ère dans le classement filière sportive de l'Obs, le classement de l'Etudiant des universités proposant une licence STAPS, le classement Eduniversal catégorie bachelor sport et e-sport). Mais l'offre de formation a vocation à couvrir tous les métiers du sport.

L'ILEPS porte une licence STAPS (2 parcours), un parcours de la licence de sciences de l'éducation et de la formation en collaboration avec l'INSPE, un parcours en 3 ans de licence professionnelle Commercialisation de produits et services et un parcours de master en sciences du management et métiers du sport en collaboration avec l'IEG (et en partenariat avec l'université de Coventry). L'essentiel des intervenants dans ces formations appartiennent à l'ILEPS (sauf dans la licence professionnelle où la présence de CY est plus forte), il y a au moins un membre de CY dans chaque jury de formation. Ces diplômes sont délivrés par CY, dans le cadre d'une convention de 2021. En raison de la thématique de la licence professionnelle, et à l'initiative de CY Sup, un projet de parcours de BUT TC (commercialisation d'articles sportifs) est en réflexion avec l'IUT de CY. L'ILEPS propose également 2 DU (d'ostéopathie et de podologie) et un parcours de master MEEF CAPEPS.

En matière de recherche, l'insertion dans CY permet de donner un cadre à l'activité de recherche des enseignants-chercheurs de l'ILEPS. 11 enseignants-chercheurs sont membres des laboratoires CY (la plupart sont au laboratoire AGORA, quelques-uns au laboratoire EMA, l'ILEPS contribue financièrement aux activités de recherche au prorata du nombre de membres). Une HDR a été soutenue récemment (la première plus de 30 ans à l'ILEPS), d'autres devraient l'être. Lorsqu'un enseignant-chercheur est recruté, le jury comprend des membres de CY. Le projet de recherche EWINS (European Women in Sport) se fait en collaboration avec plusieurs partenaires européens, il n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien des relations internationales de CY.

L'ILEPS utilise les services d'appui de CY, notamment le service de diversification pédagogique ou le service de santé étudiante. La communication de l'ILEPS est articulée avec celle de CY, l'appartenance à l'université est perçue comme positive par les futurs étudiants et leurs parents (délivrance du diplôme national) et contribue à clarifier la différence avec les écoles privées à but lucratif avec lesquelles l'ILEPS est en concurrence. L'ILEPS participe aux activités de vie étudiante (« campus day » par exemple) et à celles de sensibilisation et d'accompagnement à la création d'entreprises organisées par CY Entreprendre. Certains personnels de l'ILEPS adhèrent à l'amicale des personnels CY.

L'ILEPS participe au PIA NCU qui aide à monter les projets et au PIA Lyli (« du lycée à la licence ») pour l'information et l'orientation des lycéens. L'ILEPS participe également au projet de construction d'un gymnase à proximité du site de Saint-Martin (associant CY et les collectivités du territoire).

Analyse SWOT:

- Forces : développement de complémentarités (l'ILEPS apporte un champ disciplinaire supplémentaire à CY, la collaboration avec un gros établissement comme CY a été et demeure un levier de développement de formations attractives pour ILEPS).
- Fragilités : la contrepartie des possibilités offertes par CY est la complexité de sa structure difficile à maitriser rapidement pour l'équipe de l'ILEPS, qui reste peu nombreuse (il faudra du temps).
- Opportunités : plus grande facilité pour l'ouverture de formation (par exemple, en économie et management du sport).
- Menaces : différence de cultures professionnelles, avec les risques inhérents à la méconnaissance par l'un des réalités professionnelles de l'autre (par exemple, de celles de l'enseignement associatif).

CHAPITRE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

L'établissement faisant l'objet d'une évaluation simplifiée en raison de la proximité de l'évaluation de 2022 pour la sortie d'expérimentation, la seule référence du chapitre 1 qui est renseignée est la référence 4.

Référence 4. L'établissement mène une politique active dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale.

Orientations générales

C1 L'établissement formalise un schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS) comprenant un plan d'action et des indicateurs dont il assure le suivi régulier

Du premier chargé de mission à l'élaboration de la feuille de route transition

La nomination en 2009 du premier chargé de mission DD&QE traduit l'engagement précoce de CY dans la prise en compte des enjeux de transition dans la politique d'établissement.

D'un point de vue organisationnel, cet engagement n'a eu de cesse de croître jusqu'à la création d'une direction générale adjointe en 2020 et d'un vice-président dédié en 2023. Cette organisation résulte d'un choix stratégique consistant à se doter d'une équipe réduite et agile, positionnée à un niveau décisionnel garantissant ainsi une légitimité à agir pour impulser une démarche de travail visant à ce que chacune des délégations et des directions intègre dans ses activités les enjeux liés à la transition écologique et sociale.

Une feuille de route « transition », présentée en Conseil d'établissement puis de site en octobre 2021, a formalisé la politique de l'établissement avec pour orientation de « construire le monde de demain » autour de trois axes :

- Académique : une pédagogie et une recherche engagées et innovantes, sensibiliser, former, innover, expérimenter
- Fonctionnel : des infrastructures durables et une organisation juste, s'organiser et fonctionner pour répondre aux enjeux de la transition
- Territorial: œuvrer pour des campus durables, solidaires et innovants, faire campus, créer une expérience de vie étudiante et citoyenne avec pour cet axe la signature en décembre 2022 d'un document spécifique entre les exécutifs de CY, du département du Val-d'Oise et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

En référence à une diversité d'actions 2030 et 2050, l'ambition est ainsi de :

- Préparer les nouvelles générations à aborder la complexité du monde de demain et relever les défis de la transition écologique et sociale ;
- Développer la prise de conscience des enjeux et les compétences nécessaires pour résoudre des problèmes en concevant des solutions durables ;
- Offrir des espaces inspirants, favoriser la perméabilité avec les acteurs du territoire et accélérer le transfert avec la société;
- Devenir une fabrique de solutions pour le bien commun.

Une approche stratégique et transversale

Le caractère systémique de la transition implique de fait d'associer l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

La directrice générale des services a engagé dès 2019 une démarche de sensibilisation et de formation en inscrivant à l'ordre du jour des réunions de direction le sujet de la transition. Cette démarche s'est poursuivie de façon régulière au travers de séminaires exécutif / direction générale (2021 et 2022) ou des réunions d'encadrement. L'élaboration de la feuille de route a également fait l'objet de nombreuses réunions afin de favoriser l'implication puis de présentations pour la porter à connaissance et ainsi continuer à la faire vivre.

Chaque année, un dialogue de gestion est par ailleurs organisé entre la présidence et composantes précisant les orientations de travail dont celles portant spécifiquement sur la transition écologique et sociale, en l'occurrence :

- Intégrer progressivement les enjeux de transition écologique et sociale dans les enseignements, les formations générales, professionnelles et la formation par la recherche,
- Interroger les activités et les pratiques de la composante au prisme de la soutenabilité écologique (sobriété de matières, sobriété d'énergie, tri objectif zéro plastique, achats responsables, etc.).

Enfin, plusieurs groupes de travail ont été mis en œuvre sur des thématiques spécifiques : transition & recherche, numérique, label DDRS, élaboration du bilan des émissions de gaz à effet de serre ou encore un autre constitué de différents partenaires territoriaux dans le cadre d'une convention avec Bleu Blanc Zèbre.

Une démarche de progrès continu

L'ensemble du travail s'inscrit dans le cadre d'une démarche de progrès continu sur une matière par nature évolutive.

Sur les principes de la roue de Deming (Act / Plan / Do / Check), la Direction générale adjointe transition impulse et anime le travail par nature transversal. Les actions sont définies avec les parties prenantes qui ont ensuite la charge de les mettre en œuvre. Le processus d'évaluation demeure à renforcer afin de suivre, analyser et le cas échéant fixer de nouvelles orientations, en prenant appui sur :

- 1. La démarche engagée au titre de la labellisation DDRS
 - A l'issue d'un travail conséquent de préparation et de recueil des données, CY a déposé son dossier de candidature au label DDRS en novembre 2023. L'audition, qui s'est tenue le 3 avril 2024, permettra au comité de labélisation de statuer.
 - En tout état de cause et dans l'esprit même du label DDRS, l'utilisation de la plateforme Persees permet de disposer d'un cadre de référence sui sera mis au profit pour les prochaines auto-évaluations et ainsi servir d'outil de suivi de la démarche transition.
- 2. CY Générations
 - En 2021, CY a répondu à l'appel à projets « ExcellencES » lancé dans le cadre du PIA 4, ayant pour ambition de mettre en avant l'excellence sous toutes ses formes et d'accompagner les établissements porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre. Le projet intitulé « CY Générations » a été sélectionné et bénéfice d'un financement de 20,8 millions d'euros sur une durée de 6 années.
 - Plusieurs KPI sont intégrés au projet et font l'objet d'une évaluation annuelle partagé en Comité de pilotage et avec l'ANR.
- 3. La mise en place du Parlement étudiant
 - Prévu par les statuts de CY, le Parlement étudiant s'est réuni pour la première fois le 30 janvier 2024. Ce Parlement, composé de 6 collèges, aura à émettre des avis et propositions sur les enjeux environnementaux et sociétaux, la formation et son internationalisation, la vie étudiante ainsi que sur le logement et la restauration.
 - Le président du Parlement, également VP étudiant, sera assisté de 5 adjoints dont un dédié à la transition, ce qui contribuera également à renforcer l'évaluation notamment des mesures signées par CY en décembre 2021 dans le cadre de l'Accord de Grenoble (COP2 étudiante).

Des actions emblématiques

En référence aux 5 axes constitutifs du label DDRS, plusieurs actions peuvent être citées afin d'en illustrer la diversité :

- Gouvernance: guide achats responsables, Parlement étudiant, site Internet avec une rubrique « accompagner la transition environnementale et sociétale »,
- Formation: partenariat avec le Campus de la transition (CY Tech, cours TES module ingénieur et transition, dispositif projets All Aboard Engineering), CATI (Compétences et Ateliers Transversaux et Interdisciplinaires), Bachelor Act, UE libre transition, rentrée climat, ateliers de sensibilisation, etc...
- Recherche : GT recherche & transition, appels à projets dans le cadre de CY Générations, BEGES des laboratoires de recherche, fête de la science, etc...
- Environnement : schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI 2023-2027), BEGES et plan de décarbonation, plans de sobriété, tri sélectif, révision du marché d'entretien des espaces verts, plan mobilité, installation de fontaines à eau, livraison hebdomadaire de paniers bio locaux, renforcement du critère environnemental dans le cadre des projets de construction, etc...
- Politique sociale : HRS4R, politique handicap, plan égalité F/H, services dédiés aux étudiants (santé, social, sport, culture), installation de distributeurs de protection périodique, participation à l'enquête ACADISCRI, etc...

Les perspectives de travail

Quatre orientations de travail majeures visent à développer et ancrer davantage la politique transition :

- Faire évoluer la feuille de route transition en Schéma directeur développement durable et responsabilité sociétal approuvé par les instances,
- Sur la base de l'UE libre, élaborer le socle commun de connaissances et de compétences à la transition
- Mettre en œuvre un plan de formation obligatoire à l'ensemble des BIATSS avec déclinaison des missions dans les fiches de postes et l'évaluation annuelle,
- Constituer et animer un réseau transition au sein de l'université : personnels, enseignants, étudiants...

C2 Ce schéma s'inscrit dans le cadre du Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il comprend également une dimension sociale et sociétale qui se traduit par des actions stratégiques en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion, de la parité, de la qualité de vie, de la citoyenneté et du développement d'une société responsable. Il implique les composantes de l'établissement (dont les établissements composantes) et permet l'obtention de labellisations et de certifications particulières

Depuis 2020, CY fait partie du réseau LyLi (Lycée Licence) dont l'objectif est de mieux articuler le passage de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur. L'enjeu est ainsi d'aider les futurs étudiantes et étudiants à prendre conscience de leur potentiel, à trouver leur voie et déployer leurs talents afin de leur permettre d'intégrer l'enseignement supérieur avec plus d'aisance.

Les acteurs de l'enseignement supérieur du territoire sous la houlette de CY participent à LyLi pour faire évoluer leur offre de formation de 1er cycle au sein de CY SUP l'école universitaire des premiers cycles du territoire. Le territoire de LyLi s'étend sur 12 bassins de l'académie de Versailles, représentant une collaboration avec plus de 70 lycées, soit environ 100 000 lycéens.

Plusieurs dispositifs existent à CY pour favoriser l'égalité des chances des apprenants dès la rentrée universitaire. Le « Campus Tour » permet aux étudiants de connaître les lieux qui vont rythmer leur vie universitaire et l'évènement de rentrée. CY on Board propose en complément des animations, informations, forum associatif, performances artistiques et sportives, ateliers culture/sport/fablab et concert. Par ailleurs, des guides spécifiques permettent d'informer sur la vie étudiante : sport, logement, BU, handicap, international.

La commission handicap de CY, autour du Chargé de mission handicap, travaille à la refonte du schéma directeur handicap. CY met également en œuvre les aménagements nécessaires dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble de la santé invalidant :

- Aménagements spécifiques (bâti et numérique),
- Dispositif d'accueil pour anticiper les besoins des étudiants.
- Réalisation d'un Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé (PAEH), après avis d'un médecin du SSE (service santé étudiante).

L'International Welcome Desk permet de mieux accompagner les étudiants internationaux primo-arrivants et ceux déjà présents sur le territoire français en facilitant les démarches administratives ainsi qu'en leur donnant accès aux opportunités du campus. Il s'agit de concevoir un lieu unique permettant de centraliser toutes les procédures et informations d'accueil. Les étudiants peuvent y rencontrer les institutions du territoire actrices dans l'accompagnement et l'installation des étudiants internationaux. En 2022, plus de 150 étudiants en ont bénéficié.

En plus des aides et bourses versées habituellement par le CROUS, le service scolarité (bureau des bourses) met en place une commission d'aide pédagogique individuelle qui se réunit 5 fois par an pour aider les étudiants de CY en inscription principale pour une formation initiale :

- Achat de matériel, d'équipement, de ressources pédagogiques (ordinateur, logiciel, livres...),
- Paiement de frais de transport ou d'hébergement liés à des contraintes pédagogiques particulières (stage obligatoire ou mobilité internationale).

De plus, CY Fondation propose des bourses de soutien financier pour :

- Améliorer les conditions de vie de l'étudiant et favoriser sa réussite,
- Permettre d'enrichir le parcours universitaire de l'étudiant (mentorat...).

Les Bourses Tremplin (jusqu'à 4000 euros) servent à éviter le « décrochage ». Les étudiants boursiers peuvent recevoir une aide financière et être accompagnés par une entreprise mécène dans leur projet professionnel.

Le dispositif Trajets d'avenir soutient des étudiants prometteurs dont la situation personnelle rend plus difficile la poursuite d'étude dans des filières d'excellence. En plus du financement d'une bourse d'étude pour l'étudiant, la RATP propose à travers son dispositif d'accompagner les étudiants boursiers par des mentors, salariés volontaires du groupe RATP.

Par ailleurs, le programme Pépite permet d'accompagner les étudiants entrepreneurs. Dans ce cadre, CY Entreprendre propose un accompagnement des projets : idéation, structuration, accélération, mais aussi pour la compréhension des enjeux autour du l'impact de la RSE grâce au Programme à Impact avec des webinars, des contenus pédagogiques et outils, un accompagnement avec le partenaire Enactu, un Demo Day ESS, etc. En 2022, CY comptait 79 inscrits, 13 projets engagés sur tout le programme et 15 candidatures reçues pour les Trophées de l'Entrepreneuriat engagé.

Par ailleurs, CY met en place un dispositif de césure possible sur une année universitaire qui peut donner lieu à l'attribution d'ECTS bonus. Cette période de césure peut prendre différentes formes :

- Formation dans un domaine autre que celui de la scolarité,
- Engagement bénévole,
- Réalisation d'un projet personnel,
- Réalisation d'un projet entrepreneurial sous statut étudiant,
- Expérience professionnelle (dont stage),
- Service civique,
- Volontariat associatif en entreprise ou en administration.

En ce qui concerne le développement du territoire, le programme de l'UE CATI (Compétences et Ateliers Transversaux et Interdisciplinaires) propose chaque année universitaire aux étudiants de 1ère et 2e année en Licence Sciences et techniques une thématique portant sur le développement des villes de Cergy, Pontoise et Neuville où sont implantés les campus de l'université en prenant en compte :

- Des aspects scientifiques,
- Des aspects d'éco-responsabilité et d'engagement,
- Des caractéristiques du site sur lequel les étudiants comptent développer leur projet.

Tout au long de l'année, ces ateliers s'articulent alors autour de propositions formulées par les étudiants en réponse à un objectif global comme « la ville la nuit », « villes de sciences », « sports en villes », etc. Le but est de travailler les apprentissages transversaux participant au développement de compétences associés au domaine scientifique. Quelques exemples de projets déployés dans le cadre de CATI :

- Sports en villes : sports par tous temps, à toute heure du jour ou de la nuit, en toute saison, et malgré l'évolution des conditions climatiques, les habitants des villes de Cergy, Pontoise et Neuville doivent pouvoir pratiquer un sport.
- Projet 3E : Eclairer, Economiser, Entretenir. Limiter la dépense énergétique et respecter l'environnement avec un éclairage adaptatif dans la ville de Cergy.
- Vulgarisation dans les transports : instruire la population sur des sujets scientifiques complexes pendant leurs temps de transports en commun.

Par ailleurs, CY école de design forme des professionnels, qui contribuent à créer les conditions d'expériences de vie réussies pour tous et chacun. Depuis la création de l'école, les 400 étudiants toutes sections confondues, ont travaillé sur 150 projets en relation avec des entreprises et des collectivités.

Quelques exemples de projets déployés dans le cadre de CY école de design :

- Création d'un abri pour les personnes se sentant en danger ou étant sans abris : espace composé d'une hutte, d'une ferme pédagogique.
- Ateliers de cuisine dans les collèges: mettre en place des ateliers de cuisine à destination des collégiens le mercredi après-midi pour restaurer la complicité entre l'aliment, celui qui le produit, celui qui le cuisine et celui qui le mange.
- IXGreen, le potager participatif : créer du lien entre les acteurs du campus. Le potager sert d'activité liant les différents acteurs, c'est-à-dire les étudiants, les employés, les restaurateurs, les gardiens, etc. Il permet aussi d'utiliser les déchets organiques produits par la restauration comme engrais et les produits peuvent être utiliser directement sur le campus.

Le nouveau programme de l'IUT "Design a Sustainable Future" propose un module transverse s'appuyant sur trois objets pédagogiques déclinés comme suit :

- 1. Un cycle de 6 conférences, ouvert à tous les étudiants de l'IUT et obligatoire pour les étudiants de 2ème année BUT. Il s'étend sur l'année de novembre à avril et représente 12 h de cours.
- 2. Une SaE (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation) interdisciplinaire où des équipes mixtes d'étudiants de différents cursus BUT travaillent ensemble pour répondre à une problématique « transition » orientée terrain. Elle a lieu en S6 et représente environ 90 h de cours.
- 3. Un forum, Sustainable Future Forum, où étudiants et équipes enseignantes et administratives de l'IUT valorisent leurs projets et réalisations autour de la transition, incarnent ses valeurs et promeuvent des initiatives transformantes, à destination des acteurs économiques, sociaux et politiques du territoire

Toutes ces actions sont l'occasion de rassembler des partenaires divers :

- Services de la vie étudiante (SSU, Sport, handicap, culture, ...)
- Services de la DGA Formation (DOIP, scolarité, BU, ...)
- Associations étudiantes de CY Cergy Paris Université
- Centre d'information jeunesse du Val d'Oise
- Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- Ville de Cergy, Visages du Monde, CPAM, Crous, MGEN, Ressourcerie par Campus Market, Koezio, Climb Up, SENSAS
- Ateliers Fablab

Impact socio-économique et sociétal de l'établissement

C3 L'établissement apprécie l'impact socio-économique de ses activités et s'appuie, le cas échéant, sur des outils pour le mesurer

La nouvelle structuration de l'activité d'innovation, initiée depuis 2021, a permis d'obtenir des résultats significatifs dans diverses voies de transfert, telles que les partenariats avec les entreprises, les licences et la création d'entreprises. Entre 2018 et 2023, ces efforts se sont traduits par 273 contrats de prestations, 230 collaborations de recherche bilatérales, 30 thèses CIFRE, 1 thèse COFRA, 81 projets de recherche collaboratifs avec des entreprises, 2 start-up, 2 licences et 38 000 € de retours financiers sur licences.

Cependant, ces résultats peuvent être largement améliorés au regard du potentiel de recherche valorisable, tant quantitativement (avec plus de 600 enseignants-chercheurs et près de 600 doctorants) que qualitativement, en particulier dans les domaines des sciences humaines et sociales (SHS), qui restent insuffisamment exploités. Des marges de progression importantes sont identifiées en termes de nombre de partenariats avec le monde socio-économique (notamment les contrats de collaborations et CIFRE), de détection d'opportunités de valorisation (audelà des seuls brevets, logiciels et bases de données), de projets de prématuration et maturation, de licences, de start-up issues de la recherche et de retours financiers.

Cette amélioration est réalisable notamment grâce à l'obtention du label Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) par CY, actuellement en phase d'amorçage. CY coordonne les actions PUI pour le compte de CY Alliance en collaboration avec trois autres fondateurs : le CEREMA, le CNRS et la SATT Erganeo. Ce projet rassemble également plus d'une cinquantaine de partenaires de son écosystème territorial d'innovation, incluant les collectivités (Région Île-de-France, Conseil départemental du Val-d'Oise, Communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise), les pôles de compétitivité (Cosmetic Valley, Systematic), les acteurs du développement économique (Comité d'expansion économique du Val-d'Oise, CCI), ainsi que des réseaux d'entreprises et des entreprises du Val-d'Oise, entre autres.

C4 L'établissement apprécie l'impact de ses initiatives en termes d'innovation sociale et s'appuie, le cas échéant, sur des outils pour le mesurer

Identifié comme un des enjeux d'une stratégie de transition, CY inscrit le sujet Science et Société dans la stratégie globale de l'établissement, et par là contribue à relever le défi de la transition, à relever les défis du monde de demain. A partir de 2022 CY Cergy Paris Université et l'ensemble des membres de CY Alliance initient une nouvelle dynamique de structuration des actions pour la science en société, notamment via la nomination de la vice-présidente Sciences & Société. L'ambition première est le partage de la recherche scientifique, qu'il s'agisse de méthodes, d'outils, de résultats ou d'analyses, avec le large public, en particulier le public scolaire, les jeunes

filles et les publics empêchés (quartier prioritaire de la ville, public rural ou isolé, hôpitaux pour enfants). La politique de l'établissement en matière d'inscription de la science dans la société se développe selon 5 axes :

- La valorisation de la recherche et de ses enjeux auprès de tous les publics et notamment auprès des scolaires;
- La formation à la médiation, à la communication et à la démarche scientifiques ;
- La valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias ;
- Le développement de la participation citoyenne à la recherche ;
- L'impact de la recherche.

Pour illustrer des nombreuses actions Sciences & Société, citons l'organisation annuelle de la fête de la science qui devient un rendez-vous annuel pour les citoyens du territoire (à l'instar des journées du patrimoine). En 2023 notamment, la fête de la science a été organisée avec la direction de la recherche, proposant 27 évènements sur l'ensemble du territoire (du Vexin à Gennevilliers en passant par Versailles et la CACP), animés par 51 membres de CY (ingénieur, enseignants, enseignants chercheurs et doctorants) provenant de 15 laboratoires différents.

Le label "Human Resources Strategy for Researchers" (HRS4R) constitue une reconnaissance internationale de l'engagement d'un établissement envers une gestion des ressources humaines alignée sur les principes de l'Union européenne pour les chercheurs et leurs employeurs. Ce label atteste de la volonté de créer un environnement de travail propice à l'excellence dans la recherche. CY a obtenu ce label en 2021 et a mis en place une démarche qualité visant à améliorer les conditions de travail des chercheurs.

À la suite d'une autoévaluation de nos pratiques en matière de ressources humaines, les forces et les faiblesses de l'environnement de recherche ont été identifiées. Cette analyse a permis d'adapter la stratégie HRS4R spécifiquement aux besoins de CY. L'université a ainsi mis en œuvre des mesures dédiées pour renforcer le recrutement, la formation et le développement professionnel des chercheurs. Parmi les actions concrètes, la rédaction de notre charte OTMR garantit un recrutement Ouvert, Transparent et basé sur le Mérite, définissant les valeurs et les engagements à respecter lors du recrutement et de la sélection de nos collaborateurs. De plus, des sessions régulières de « Café RH » ont été instaurées pour favoriser la communication interne, discuter des problématiques RH, recueillir les suggestions du personnel et renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté engagée envers la qualité et l'éthique.

Engagement dans la transition écologique

C5 L'établissement évalue son impact environnemental, en particulier sous la forme d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre et se donne des objectifs chiffrés de réduction qu'il suit régulièrement

Un premier Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) incomplet a été réalisé en 2016. Conformément à la réglementation, en septembre 2023, CY a engagé avec un prestataire externe, la réalisation d'un nouveau BEGES en utilisant une méthode de calcul « globale » sur les trois scopes d'émissions.

Un groupe de travail dédié a été mis en œuvre afin de recueillir l'ensemble des données. Au final, le bilan s'élève, au titre de l'année 2022, à 29 023 tonnes CO2eq se répartissant selon les postes suivants :

- 40 % pour les déplacements,
- 27 % pour les achats,
- 18 % pour les immobilisations,
- 11 % pour l'énergie,
- 3 % pour le froid
- 1 % pour les déchets.

A la suite, un atelier de co-construction d'un plan d'action a réuni plus d'une trentaine de personnels et étudiants avec pour objectif de formuler des propositions visant à réduire les émissions carbone de l'université de 5 % par an au minimum. Cette proposition de plan d'action est en cours de consolidation avant de faire l'objet d'une présentation au sein des instances avant la fin du premier semestre 2024 (échéance prévisionnelle), puis d'une communication conformément à la réglementation.

En parallèle de ce travail, les laboratoires sont incités à réaliser un bilan carbone grâce à l'outil proposé par le Labo 1.5, qui est intervenu plusieurs fois en Comité des laboratoires.

Enfin, CY amorce la formation de plus d'une vingtaine de personnels administratifs et enseignants chercheurs à la méthodologie du bilan carbone avec l'organisme IFC. La formation d'une durée totale de 22 heures commence au mois de mars 2024 et vise à posséder une vision synthétique des principaux enjeux de la lutte contre le changement climatique et d'être en mesure de réaliser un premier BEGES en interne.

L'objectif de CY est à terme de pouvoir internaliser la réalisation de son BEGES et ainsi pouvoir suivre au plus près l'évolution de son plan d'action.

C6 L'établissement, par sa politique de formation, contribue à un développement significatif des nouveaux métiers de l'économie verte et décarbonée

L'UE Libre « Comprendre les enjeux de la Transition Écologique et Sociale » existe déjà depuis 2 ans et vise à faire comprendre la complexité des enjeux de la transition écologique et sociale et à identifier les leviers d'action (individuels et collectifs) dont chacun dispose pour agir en faveur de la transition en tant que citoyen et professionnel. Cette UE préfigure le socle commun de connaissances et de compétences, l'objectif final de l'établissement étant de former 100 % des étudiants conformément à la note de cadrage et de préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Par ailleurs, une vingtaine de doctorants de CY ont bénéficié d'une formation d'une journée en 2023 et 2024. La matinée apporte une vision globale de la transition écologique et sociale par une approche historique, scientifique et aussi en découvrant les différentes écoles de pensées. L'après-midi, des intervenants de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, de CY, de laboratoires et de la Chaire biodiversité viennent présenter plusieurs aspects de la transition : territoriale, institutionnelle et dans domaine de la recherche scientifique. La fin de journée, un débat mouvant invite les doctorants à échanger leurs points de vue sur le rôle à jouer face aux constats établis le jour même. Un colloque organisé un mois plus tard permet aux doctorants de présenter leurs réflexions et avancées en termes de transition au regard de la première journée de formation.

En parallèle, CY propose de plus en plus de programmes de formation qui répondent déjà aux exigences de formation à la transition écologique et sociale : le programme CATI, le bachelor ACT, une formation de l'IUT "Design a Sustainable Future", les formations du département Humanités et design, certaines formations spécialisées en environnement qui proposent aux étudiants de réaliser des projets tuteurés à impact, etc.

Le service de diversification pédagogique permet également d'accompagner les enseignants dans cette démarche de transformation vers la transition :

- Une transformation individuelle de son enseignement en montant ou transformant des enseignements privilégiant une posture active et autonome des étudiants pour une plus grande réussite (exemples : hybridation, pédagogie inversée, atelier interdisciplinaire ou transdisciplinaire, engagement étudiant).
- Une transformation proposée au niveau d'un service, d'un département ou d'une composante : création ou transformation durable et structurelle d'une formation ou de cursus de formation

Enfin, pour inciter à l'intégration des notions de transition dans les enseignements, CY peut s'appuyer sur le PIA4 CY Générations. Ce dernier est structuré en 3 axes : la recherche, la pédagogie et les lieux d'innovation. Sur l'axe de la pédagogie, les actions cibles sont par exemple :

- Renouveler l'enseignement avec les ODD
- Créer des doubles diplômes (licence et master) portant sur la transition
- Lancer des appels à projets d'initiatives étudiantes
- Développer les outils de la transition (Fresques, nouvelles pédagogies, etc.)

En complément des enseignements, le Libguide Transition environnementale et sociétale, développé par la Bibliothèque Universitaire (BU), a vocation à servir d'outil d'information et d'autoformation à l'ensemble de la communauté universitaire de CY, pour les enseignants-chercheurs, les étudiants, ou encore les personnels administratifs. La BU propose, sur une plateforme web, diverses ressources sur les thématiques de la transition.

C7 L'établissement, par sa politique de recherche et d'innovation, concourt aux avancées technologiques et scientifiques (y compris dans le domaine des sciences humaines et sociales) en faveur de la transition écologique et à la construction des politiques d'adaptation au changement climatique

L'établissement a initié plusieurs actions de sensibilisation des enseignants-chercheurs sur la transition écologique et le changement climatique via des réunions d'information et les webinaires de la formation doctorale. Egalement,

depuis 2022, l'établissement incite au développement de la recherche et de l'innovation en faveur de la transition écologique via l'appel à projets CY Générations, orienté vers les ODD et vers la transition écologique en particulier.

Souhaitant à terme devenir des acteurs de la transition écologique, plusieurs laboratoires de CY commencent à orienter leurs travaux de recherche vers la transition écologique, notamment sur des sujets comme les villes durables, les pratiques numériques écoresponsables, le transport vert, la chimie verte, la décarbonation de centres de données. En 2022, un enseignant-chercheur a été lauréat d'un ERC focalisé sur le changement climatique et les risques d'inondations.

Au-delà de l'activité de recherche, l'établissement est également impliqué dans sa valorisation au bénéfice de la transition écologique. CY est ainsi partenaire du programme Prémat-Mat Sci-ty piloté par le CEREMA dont l'un des axes est dédié à la ville durable. Les chercheurs se sont à l'échelle de l'établissement mobilisés pour déposer des projets sur ces sujets et depuis le lancement du programme mi-2023, 4 projets de prématuration d'une durée de 12-18 mois ont été retenus dans le domaine des matériaux durables et pour la performance énergétique. Plus en aval sur la chaine de la valorisation, l'établissement est également porteur d'un projet de maturation financé par la SATT ERGANEO concernant la dégradation de la biomasse par photocatalyse engagé depuis 2022 et qui se poursuit depuis septembre 2023 dans le cadre d'un programme de développement d'un prépilote industriel pour une durée de 15 mois. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans une démarche de création d'entreprise et bénéficie à ce niveau d'un accompagnement spécifique par la SATT ERGANEO.

Au quotidien, certains laboratoires de CY ont adopté le kit de Labo1point5 afin de mesurer et réduire des émissions GES, ont des charges de mission "transition" et organisent des événements et des séminaires sur des thèmes liés à la transition écologique (ex : journée sur les écoconceptions des technologies).

Dans les années à venir, l'établissement a comme objectif de rassembler ces actions éparpillées dans des laboratoires et de construire une politique de transition écologique en matière de recherche et d'innovation.

C8 La politique immobilière de l'établissement s'inscrit dans les enjeux de la transition écologique, énergétique et environnementale, s'appuie à cette fin sur des dispositifs incitatifs et se traduit par une amélioration significative de la performance énergétique de ses bâtiments

Un haut niveau d'engagement

Au regard de sa taille et de sa diversité, la gestion du patrimoine de CY et plus précisément sa performance énergétique font l'objet d'une attention particulière depuis maintenant plusieurs années.

Ainsi, CY, alors l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), s'est engagée dès 2011 au travers de son premier schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) dans une politique d'optimisation énergétique conduisant à la fermeture de deux sites énergivores (Etiolles et Saint-Christophe), la mise en place de tableaux de bord de suivi des dépenses énergétiques, le renforcement du pilotage de l'exploitation et de la maintenance des équipements énergivores (remplacement des chaudières et des centrales de traitement d'air), l'installation ou encore la rénovation des systèmes de gestion technique du bâtiment (GTB).

Cette politique s'est poursuivie par l'autorisation donnée au président de l'UCP, lors de la séance du Conseil d'administration du 7 juin 2016, de signer la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du dispositif "INTRACTING". Ce dispositif financier, alors innovant, a permis de réaliser des travaux de rénovation énergétique générant des économies d'énergie affectées au remboursement des avances consenties. L'université a mis à profit ce dispositif pour réaliser un chantier de près de $2M \in P$ portant sur le renouvellement et le développement des outils de gestion centralisée du chauffage et des éclairages. A ce jour, les économies générées sont estimées à $2M \in P$.

En 2017, l'université fait réaliser pour chaque site une mission d'audit énergétique comportant une analyse des consommations, une simulation thermique dynamique et des préconisations de travaux.

Cet engagement se prolonge avec l'évolution organisationnelle de la Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) se matérialisant par la création le 1^{er} janvier 2022 d'un poste d'Energy Manager ayant notamment en charge de :

- Consolider et suivre les consommations
- Optimiser la gestion budgétaire
- Contribuer à l'élaboration des plans de sobriété
- Réaliser des études
- Engager des actions d'adaptation des équipements techniques.

De nombreux investissements vertueux sur programmes spécifiques ont en outre été réalisés :

• Programme TIGA 2020 (42 K€), végétalisation de la terrasse de la Tour des Chênes

- Plan de Relance 2021/2022 (3,5 M€): travaux à Neuville bâtiment E et Sarcelles, avec notamment le passage au chauffage urbain et la suppression des chaudières à gaz ainsi que l'installation de 256 panneaux photovoltaïques sur terrasse pour une production annuelle de 100 MWh
- Programme plan de résilience 2022 (200 K€), site de Gennevilliers, installation d'une GTB sur bâtiment de 13 600 m².

Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Une nouvelle étape est franchie avec la présentation en Conseil d'établissement le 3 octobre 2023 du nouveau SPSI. Sur la base des données quantitatives recueillies et d'une enquête auprès des responsables des composantes et des services, le SPSI met en exergue les points saillants suivants :

- Un patrimoine hétérogène et dispersé, mais globalement bien géré (conformité technique et réglementaire, complétude des données immobilières)
- Un diagnostic d'occupation des espaces contrasté
- Une stratégie patrimoniale qui rappelle les opérations de constructions actées par CY (MIR des Chênes, bâtiment de recherche de Neuville, IUT de Neuville, campus CY Tech Hirsch et remplacement du gymnase à Pontoise) et prévoit d'étudier l'abandon total ou partiel des sites de Cergy Parc (après livraison de l'opération Hirsch), d'Argenteuil (après livraison du bâtiment IUT et selon les perspectives du campus des métiers de la sécurité) et d'Antony (alternative à trouver compte tenu de l'état technique du site)
- Une stratégie d'intervention qui intègre la rénovation technique et/ou énergétique de l'ensemble des bâtiments conservés, en priorisant ceux qui ne remplissent pas en l'état les objectifs du décret tertiaire à 2030

CY dispose ainsi avec le SPSI d'un document de référence (en attente de validation par les tutelles) définissant les orientations et la stratégie patrimoniale pour les prochaines années.

Zoom sur le plan de sobriété énergétique

Le tableau consolidé de l'évolution des consommations énergétiques (Cf. ci-dessous) reflète l'effet des mesures entreprises ainsi que les apports des plans de sobriété mis en œuvre notamment depuis l'année 2022.

A titre d'illustration, il convient ainsi de mettre en exergue :

- Une baisse de 8% de la consommation électrique entre 2019 et 2022 (années de référence hors Covid) suivie d'une nouvelle baisse de 5% entre 2022 et 2023 soit -15% entre 2019 et 2023
- Entre 2019 et 2023, la baisse pour le gaz s'établit à -28%

Au total, les consommations ont été réduites entre 2019 et 2023 de 21% en PCS (pouvoir calorifique supérieur) et de 23,3% en PCI (pouvoir calorifique inférieur).

Les perspectives de travail

La programmation des investissements au titre de l'année 2024 permet d'initier des actions majeures complémentaires, en l'occurrence :

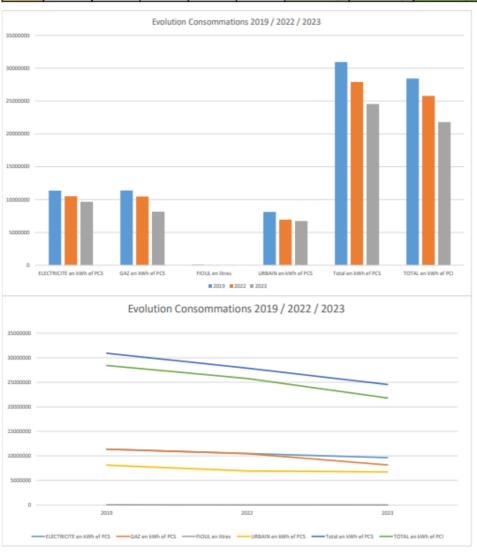
- La réalisation de nouveaux audits énergétiques avec rédaction d'un plan d'actions et d'investissements du patrimoine
- Une étude de faisabilité technique et économique du déploiement du photovoltaïque
- La réfection de l'étanchéité des toitures (Chênes 2, Gennevilliers et Neuville pour un montant prévisionnel global de 2,2 M€) et GTB (MIR Neuville)
- L'installation de fontaines à eau sur tous les sites
- La rénovation énergétique du Jardin Tropical situé sur le site des Chênes, suite à l'obtention de 733 K€ de subvention dans le cadre de l'appel à projets 2024 de la Direction de l'immobilier de l'Etat. CY déposera un dossier auprès de la Banque des Territoires pour obtenir un complément de financement.

Dans une perspective de moyen terme, un travail associant la Direction du Patrimoine Immobilier et la Direction Générale Adjointe Transition est en cours de réalisation au sujet de la définition du critère environnemental des projets de construction d'un nouveau campus sur le site Hirsch à Cergy et d'un bâtiment de recherche à Neuville. Au-delà de ces projets et actions, l'enjeu est véritablement d'améliorer la performance énergétique de l'ensemble des campus ce qui implique des budgets conséquents. A ce titre, CY participe à la démarche de travail initiée par France Universités dans le cadre de l'action « rénovation et décarbonation des campus » du programme de réduction des consommations énergétiques et de carbone (PEEC 2030 Programme Efficacité Energétique des Campus à 2030) visant à proposer aux universités un modèle économiquement soutenable et vertueux pour entreprendre la modernisation des campus.

Comme le conclut la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport public thématique portant sur l'immobilier universitaire en date d'octobre 2022, le « chemin reste long » avant d'atteindre la rénovation générale des universités. Au même titre que les autres établissements de l'enseignement supérieur et de recherche, CY aura sans nul doute besoin d'être accompagnée sur ce chemin aussi complexe qu'important.

Tableau consolidé de l'évolution des consommations énergétiques de 2019 à 2023

	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	Conso 2022 recalée sur DJU 2019 et Evolution 2022/2019	Conso 2023 recalée sur DJU 2022 et Evolution 2023/2022	Conso 2023 recalée sur DJU 2019 et Evolution 2023/2019
ELECTRICITE	11 363 753	10 235 269	10 751 947	9 892 945	9 208 138	10 494 671	9 358 419	9 647 597
en kWh ef				y compris 124 000 kW	y compris 360 000 kV	-8%	-5%	-15%
GAZ en kWh	11 374 929	10 247 867	12 712 950	9 867 754	7 450 131	10 467 948	7 693 310	8 161 246
ef PCS						-8%	-22%	-28%
FIOUL en	57 291	40 547	12 019	4 000	7 000	3 771	7 228	7 668
litres						-93%	81%	-87%
URBAIN en	8 127 493	7 203 920	9 516 950	6 534 370	6 148 505	6 931 815	6 349 198	6 735 380
kWh ef PCS						-15%	-3%	-17%
Total en	30 923 465	27 727 603	32 993 866	26 299 069	22 813 774	27 894 434	23 408 156	24 551 891
kWh ef PCS						-10%	-11%	-21%
TOTAL en	28 429 110	25 408 346	29 639 798	23 720 112	20 356 306	25 777 228	20 804 281	21 800 587
kWh ef PCI						-9,3%	-12,3%	-23,3%



CHAPITRE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE

Référence 10. La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes.

Choix stratégiques

CY se définit à la fois comme une université internationale de recherche développant une recherche et une innovation de pointe, et une université actrice de la transition sociétale et environnementale, assurant le transfert des connaissances vers la société. Lors de la dernière évaluation du HCERES, le comité a recommandé à l'établissement de « poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie fédérant, sur des objectifs d'envergure, l'ensemble des forces vives de son écosystème territorial de recherche ». Cette recommandation a été suivie tout au long de la période d'auto-évaluation.

Aujourd'hui, CY se positionne comme une université pluridisciplinaire de recherche qui se veut ouverte aux problématiques du monde et capable de contribuer à la construction de solutions. Avec 628¹ chercheurs et enseignants-chercheurs (ECs), répartis entre 25 unités de recherche (dont 9² unités mixtes de recherche (UMR) CNRS et 1 UMR CEREMA), elle couvre tous les champs disciplinaires de recherche à l'exception de la recherche médicale, avec environ 46% des enseignants-chercheurs dans les sciences et techniques et 54% dans les sciences humaines et sociales. Malgré un fort nombre d'étudiants (environ 25000 étudiants inscrits en 2023-2024) et un important effort pour leur enseignement et encadrement, les chercheurs de CY continuent à assurer une activité soutenue et à être visibles dans la recherche et l'innovation, en se reposant sur l'accroissement du potentiel de recherche rendu possible par l'I-SITE CY Initiative. Les thèmes disciplinaires de l'université, déjà mentionnés lors de la dernière évaluation HCERES, sont les suivants : 1) sciences de la modélisation ; 2) sciences du patrimoine et matériaux ; 3) sciences de l'éducation ; 4) risques, sécurité et territoires. Pour un exemple de la structuration autour des thèmes mentionnés ci-dessous, notons l'exemple des sciences du patrimoine : au cours des six dernières années CY a gagné en rayonnement national et international sur ce sujet en développant la Fondation des Sciences du Patrimoine (FSP), en travaillant sur un dispositif novateur du doctorat par projet dans le cadre de l'EUR Patrimoine et Création, en rentrant dans le réseau international E-RHIS via la FSP et en obtenant en 2023 un projet européen ECHOES.

Entre 2018 et 2023, CY a pu maintenir pratiquement constant le volume de sa production scientifique, tout en augmentant la qualité de ses publications. Donnons un exemple sur la base des extractions Scopus³. Selon Scopus, le nombre de publications, par champ disciplinaire, publié dans les 10% de revues les plus citées a augmenté et atteint presque 13% en 2023 (avec une moyenne sur la période 2018-2023 de 10.9%). Depuis 2021, l'indicateur "Field-Weighted Views Impact" de publications de CY dépasse l'indicateur 1, ce qui signifie que les publications de CY sont plus vues dans Scopus que les autres publications de leur champ disciplinaire. Le dynamisme de la recherche est confirmé par l'entrée de CY dans le

¹Titulaires et contractuels, voir l'annexe D2.X (Répartition de enseignants-chercheurs et de chercheurs)

² 10 UMRs attendus pour fin 2024 suite au rapprochement de l'UR GEC avec ISTeP UMR 7193.

³ Voir l'annexe D2.1 présentant l'analyse des publications via Scopus.

classement THE dans la tranche 251-300 (301-400 en 2024) en « Business and Economy », 201-300 en « Mathematics », 401-500 en « Computer Sciences » (stable en 2024), 401-500 en « Physics », 501-600 en « Engineering » et une place dans la tranche 601-800 (801-1000 en 2024) au classement général, nous plaçant ainsi à la 23ème place des établissements français sur les 39 classés dans THE. Il est également à noter que CY est classée en 2023 dans le classement de Shanghai en « Mathematics », dans la tranche 101-150. Finalement, CY fait partie de CWTS Leiden Ranking (place 941 dans le classement général) depuis 2023.

Le bilan des prix⁴ atteste l'obtention de 3 prix ERC entre 2022 et 2023, ainsi qu'une forte augmentation du nombre de lauréats de l'IUF vers la fin de la période d'observation (4 lauréats en 2023).

Le bilan de l'activité scientifique de CY sur la période 2018-2023 est jugé comme très satisfaisant. L'établissement continuera d'inciter à l'amélioration de la qualité scientifique de ses travaux et à leur meilleure visibilité, via un nombre de dispositifs de soutien de la recherche (voir Réf.11).

Cependant l'ambition de l'université ne se limite pas à continuer à soutenir la recherche disciplinaire en silo. Tirant avantage de sa relativement modeste taille et de son agilité, elle a pu instaurer une dynamique et des relations de proximité et d'échanges entre les laboratoires et la direction recherche par le biais (i) de la création d'une équipe de VP recherche⁵; (ii) de conseils des laboratoires réguliers⁶ tenus toutes les 6 semaines ; (iii) du financement de projets inter-laboratoires⁷. Un tel environnement est propice à l'émergence de nouveaux thèmes interdisciplinaires. Entre septembre et décembre 2023, un travail de structuration des axes scientifiques interdisciplinaires a été mené⁸ au sein de l'établissement. Désormais, la stratégie de recherche et d'innovation de CY intègre trois domaines interdisciplinaires à fort impact sociétal : a) la santé ; b) les applications de l'intelligence artificielle (IA) pour la science et la société ; c) la transition sociétale et environnementale. Voici quelques arguments expliquant ces choix :

- a) Le choix du domaine de la santé devient évident une fois fait le travail de cartographie suivant : parmi les unités de recherche de CY, 14 ont déjà collaboré ou sont actuellement impliqués dans des projets collaboratifs avec l'INSERM, l'APHP et des CHUs, 7 mènent des recherches en lien avec le handicap et l'éducation thérapeutique, plus de 200 travaux de recherche⁹ ont été publiés dans le domaine de la santé pendant la période d'évaluation. Par ailleurs, CY est impliquée dans le projet européen EUTOPIA HEALTH¹⁰ et collabore activement avec les hôpitaux du Territoire comme l'hôpital NOVO. La politique de renforcement de la recherche dans le domaine de la santé s'inscrit dans la stratégie de création d'une faculté de médecine.
- b) Depuis 2018, une nette augmentation des travaux de recherche en lien avec l'IA et les usages de l'IA est observée. Une majorité de laboratoires de CY, couvrant pratiquement

⁵ Voir l'annexe D2.X (Organigramme de VP recherche et de la direction recherche)

⁴ Voir l'annexe D2.2.

⁶ Voir l'annexe D2.3 (Compilation des ordres de jour de conseils des laboratoires sur la période d'observation).

⁷ Voir l'annexe D2.X (Programme CY Générations)

⁸ Voir l'annexe D2.3, période 2023.

⁹ Données Scival

¹⁰ EUTOPIA HEALTH est un projet Widening au sein de l'EUTOPIA focalise sur la structuration de santé en Europe

tous les champs disciplinaires représentés¹¹, s'est emparé du sujet. En 2023, CY et ses partenaires ont soumis une lettre d'intention lors de l'appel à manifestation d'intérêt "IA Cluster". Bien que la soumission ait été infructueuse, elle a permis de recenser les forces vives dans le domaine de l'IA et de ses applications, et à établir des liens plus étroits entre les unités de recherche travaillant sur le sujet. Le développement du domaine de recherche en lien avec l'IA et ses applications est devenu depuis un des axes prioritaires de l'établissement.

c) Par ses travaux développés entre plusieurs disciplines et en particulier en sciences humaines et sociales (SHS), CY présente une bonne force de frappe en recherche autour de la transition sociétale et environnementale. On note plusieurs projets ayant un impact sur les sujets de l'éducation, de l'inclusion, du traitement des inégalités, de l'environnement et du développement urbain. Par la suite, l'ouverture de la Maison de la Recherche en SHS (M-SHS), préparée depuis 2021 et qui sera inaugurée en juin 2024, contribuera à cet effort de structuration pluridisciplinaire en SHS.

On observe que les domaines interdisciplinaires a)-c) recouvrent en grande parties les thèmes i)-iv), ce qui montre l'interconnexion de la recherche disciplinaire avec la recherche interdisciplinaire au sein de CY. Un objectif de l'établissement est de <u>renforcer la recherche et l'innovation</u>, et de créer des pôles d'excellence de portée internationale dans les trois <u>domaines a)-c) interdisciplinaires en s'appuyant sur les thèmes d'excellence i)-iv) déjà visibles et identifiés</u>.

Il est également important de noter que la communauté scientifique de CY a participé à l'élaboration des axes interdisciplinaires structurants, et que la plupart des trajectoires des unités de recherche de CY s'adossent déjà aux axes a)-c). Néanmoins, le travail sur l'élaboration de la politique recherche au sein de l'établissement est encore en cours, le plus grand chantier étant de définir le périmètre plus précis de l'axe c). Ce travail sera en partie mené avec l'arrivée de la M-SHS et la structuration scientifique autour de cette Maison.

En sus des axes thématiques scientifiques, la politique de recherche de l'établissement¹², développée en 2023, définit trois autres objectifs généraux :

- s'inscrire davantage dans la démarche d'un rapprochement de la science vers la société et renforcer la politique de la science ouverte ;
- renforcer la recherche à l'international;
- renforcer l'articulation formation/recherche/innovation et renouveler l'écosystème de la formation par la recherche.

Les avancées de CY dans la politique de la science ouverte et l'internationalisation de la recherche seront présentées dans la suite de cette référence. L'inscription de la science vers la société sera évoquée dans Références 12 et 13.

Partenariats institutionnels et inscription dans le territoire

¹¹ A noter que CY compte parmi ses laboratoires l'UMR ETIS qui travaille sur le développement de plusieurs types de l'IA

¹² Voir l'annexe D2.X (Politique de recherche de l'établissement)

CY compte 87 partenaires publics et 248 partenaires privés ayant contractualisé dans le cadre d'un projet de recherche et/ou innovation pendant la période considérée, entre 2018 et 2023¹³. Parmi ces partenariats, évoquons ceux avec les organismes nationaux de la recherche, avec les membres de CY Alliance et les partenariats structurants autour des domaines transversaux de la recherche.

Concernant les <u>organismes</u> nationaux de la <u>recherche</u>, CY mène une politique de renforcement de liens, ce qui peut être illustré par le nombre grandissant d'UMR: l'<u>UMR 9022 HERITAGES</u> a été créé en 2021 sous la tutelle de CY, du CNRS et du Ministère de la Culture; l'unité de recherche LPMS a rejoint l'équipe DICO de l'<u>UMR 9222 LIDYL</u> (en co-tutelle avec le CEA, le CNRS et l'Université Paris-Saclay) en 2023. En complément, l'unité de recherche <u>GEC</u> a déposé la demande d'intégration auprès de l'<u>UMR 7192 ISTEP</u> et cette demande a été positivement évaluée par le HCERES (vague D d'évaluation).

En croisant la feuille de route scientifique et la feuille de route territoriale, CY et ses partenaires de CY Alliance mènent une politique d'internationalisation de la recherche développée sur le territoire du Val d'Oise, en développant les partenariats stratégiques sur les axes Europe-Afrique-Asie, mais aussi une politique de structuration des activités scientifiques du site. Le point de l'internationalisation de la recherche sera évoqué plus tard dans le rapport. En ce qui concerne le rapprochement des activités scientifiques de CY avec ses partenaires de CY Alliance, depuis 2020 on note l'augmentation du nombre des chercheurs de l'ILEPS et de l'EPSS hébergés dans ses labos ; le rapprochement des chercheurs de l'ESSEC des UMRs THEMA et AGM ; l'existence de l'AAP CY Générations facilitant les collaborations entre les membres de CY Alliance et une augmentation du nombre de projets pluri-partenaires d'année en année. Ces actions structurantes permettent de lancer une dynamique de recherche collaborative dont les retombées positives sont déjà présentes sur le thème du patrimoine culturel¹⁴ et sont attendues sur d'autres thèmes dans les années à venir.

Parmi les partenaires non-académiques territoriaux, il est important de mentionner le Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PJGN), avec qui CY mène une action de structuration d'un pôle de recherche d'excellence dans les sciences de la sécurité et du forensic. Les deux structures ont créé une fédération de recherche « Institut des Sciences de la Sécurité » en 2019. Le cadre de la fédération a permis d'initier 13 thèses, 9 projets collaboratifs, et de nouer des premiers contacts avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (Canada) et l'Université de Lausanne (Suisse).

Un autre projet scientifique et territorial, cette fois-ci sur la santé, est en train de voir le jour. La stratégie de recherche et d'innovation autour de la santé s'appuie sur des valeurs et une ambition commune à l'<u>Hôpital du Nord-Ouest Val d'Oise</u> (NOVO) et à CY, sur leurs acquis respectifs et sur des projets qu'ils souhaitent conduire ensemble. Les deux établissements ont eu des premières collaborations scientifiques en 2019, notamment autour de l'innovation thérapeutique et les neurosciences. Ils sont à la fois acteurs de proximité et au service du Territoire pour favoriser l'excellence académique en recherche, transmettre des savoirs et prodiguer des soins de qualité. Leur projet commun de recherche est focalisé sur les maladies

¹³ Voir l'annexe D2.X (extrait de CY report)

¹⁴ Notamment dans le cadre de la <u>Fondation des Sciences du Patrimoine</u> (FSP) et de <u>l'EUR Humanités, Création</u> <u>et Patrimoine</u>

chroniques et le parcours du patient dans l'hôpital et dans la ville. C'est un projet interdisciplinaire qui vise à renforcer les structures existantes comme l'Unité de Soutien à la Recherche Clinique (USRC) de l'hôpital NOVO et à créer de nouvelles structures sur le site de l'hôpital (une Fondation Santé attendue pour fin 2024 et 3 nouveaux laboratoires de recherche transversale dans l'avenir). Le projet touche tous les laboratoires de CY impliqués dans la thématique de la santé, ainsi que la plupart des services médicaux et paramédicaux rattachés à l'Hôpital.

Parmi les partenaires de CY acteurs dans la transition sociétale et environnementale, citons le <u>Cerema</u> (établissement public relevant du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires) et le <u>Learning Planet Institute</u> (ou LPI, une association privée). La création de l'UMR MATRIS avec le Cerema en 2020 constitue le point de départ d'une ambition scientifique partagée en matière de mobilités, de cohésion territoriale et de transition écologique. Le rapprochement avec le Cerema est également en cours sur d'autres volets d'expertise, ce qui est illustré par de nombreux dépôts de projets CY Générations¹⁵ depuis 2022. En ce qui concerne le LPI, une convention-cadre de coopération a été conclue en 2019, et une nouvelle unité de recherche <u>Learning Transitions</u> (LT) a été créée en 2023 sous la double tutelle, visant le développement des activités sur l'analyse systémique de transitions et l'ingénierie des transitions.

On constate que, ces six dernières années, CY a pu s'entourer de partenaires territoriaux et nationaux de qualité, à la fois académiques et non-académiques, lui permettant de développer sa stratégie de recherche dans les meilleures conditions et d'adresser des défis sociétaux par ses sujets de recherche (sécurité, territoires, transition, écologie...). La démarche entreprise vise non la croissance du nombre de partenaires mais la pérennisation des activités scientifiques communes.

Internationalisation de l'activité de recherche

Sur la scène internationale, en début de période d'évaluation, CY a fait un travail important sur le développement de nouveaux partenariats selon l'axe Europe-Afrique-Asie. Aujourd'hui l'établissement cherche la consolidation de projets de recherche autour de partenariats existants dans le cadre desquels un potentiel de développement a déjà été prouvé. L'approche écosystémique est préférée, avec l'ouverture de la collaboration à des universités, centres et instituts de recherche, entreprises, acteurs locaux. La vice-présidence relations internationales et partenariats stratégiques créée en janvier 2022 assure le travail et la gouvernance des partenariats.

Europe. Avec ses partenaires européens de l'alliance européenne <u>EUTOPIA</u> (10 universités de 10 pays aujourd'hui), CY construit des coopérations scientifiques alignées avec les ODD et au service des générations futures. Le changement majeur la concernant est la finalisation de la phase pilote EUTOPIA 2050 et le début, en décembre 2022, de la phase de consolidation EUTOPIA MORE (Erasmus +), avec un financement assuré jusqu'en novembre 2026 (voire deux années supplémentaires si la Commission européenne confirme cette intention). La phase pilote financée par l'ANR s'est terminée fin mai 2023 avec un accomplissement à 100% des

¹⁵ Voir l'annexe D2.X (Programme CY Générations)

actions prévues ; un financement supplémentaire a été accordé pour la phase EUTOPIA MORE. EUTOPIA est reconnue au niveau des alliances comme une organisation stable, forte de son ancienneté et du processus d'élargissement qu'elle a sereinement conduit.

CY coordonne la Young Leaders Academy (YLA dans MORE), le programme EUTOPIA Science and Innovation Fellowship (SIF, MSCA, H2020), les actions d'impact, de diplomatie scientifique et de communication et valorisation de l'alliance. Dix communautés connectées (CC) ont été sélectionnées en juin 2023, dont une, Quantum Technologies Initiative, dirigée à CY. Les 30 communautés de la phase EUTOPIA 2050 sont toujours actives, dont 17 impliquent la participation des ECs de CY. CY a deux Young Leaders parmi les alumnis et deux Young Leaders actifs.

Le programme de co-tutelles de thèses ¹⁶ (financé exclusivement par les universités membres) a connu sa sixième vague en 2023. Le programme Eutopia SIF¹⁷ a sélectionné en début 2024 sa 4ème cohorte de post-doctorants. Avec la YLA, ces deux programmes étayent la stratégie de l'alliance en direction des chercheurs en début de carrière. Toujours dans le cadre des projets en cours, le programme Ecotopia a ouvert ses portes en septembre 2022 ; il associe six partenaires en Europe et l'Université de Stellenbosch en Afrique du Sud parmi les partenaires globaux de l'alliance. Le projet EUTOPIA TRAIN (H2020) s'est terminé en décembre 2023 – l'alliance dispose désormais d'un certain nombre de documents stratégiques pour une feuille de route recherche et innovation commune, pour la mise en place d'un réseau doctoral, pour une stratégie RH des carrières européennes¹⁸.

Le projet EUTOPIA_Health (programme Widening) a été obtenu en 2023 et vise la coordination des stratégies et des actions en direction de la santé dans neuf des dix universités membres. Le projet EdLab, obtenu en 2023 également, associe quatre alliances dont Eutopia sur le terrain de la réflexion des conditions et des critères d'un futur diplôme européen. Enfin, le projet EUTOPIA Francophone obtenu en décembre 2023 et financé par l'AUF, vise à proposer une stratégie autour de la diplomatie scientifique dans les universités de l'alliance.

Afrique. Des coopérations aussi bien au niveau de la recherche que de la formation ont été mises en place entre CY et des établissements du Cameroun et de l'Afrique du Sud ces dernières années.

- Depuis 2020, le laboratoire LPPI coordonne un programme de Laboratoire International Associé (LIA) en chimie avec Western Cape University (Afrique du Sud). Cette collaboration a mené à 3 cotutelles de thèse entre 2020 et 2023 et se base actuellement sur 5 projets menés en parallèle.
- Le Laboratoire L2MGC collabore avec des universités camerounaises dans le cadre de cotutelles de thèse en génie civile depuis 2018. Un LIA en Génie Civil a vu le jour en juillet 2023. Le programme de ce LIA pour les 5 prochaines années appuiera les activités de recherche des laboratoires partenaires issus de 4 universités : Université de Douala, Université de Yaoundé I via l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé, l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Douala et l'Institut universitaire catholique Saint-Jérôme de Douala.
- Un programme de recherche, lancé en 2021 entre le laboratoire ETIS et IRD-UMMISCO au Cameroun, vise le développement de la recherche en IA embarquée, appliquée au patrimoine culturel camerounais et à des problématiques de santé (détections précoces de

¹⁶ Voir l'annexe D2.X (Bilan d'Eutopia Co-tutelle)

¹⁷ Voir l'annexe (Bilan du programme SIF)

¹⁸ Voir l'annexe (Livrable final de TRAIN)

pathologies). Il a été lauréat de l'appel à projet 2021 CNRS « Dispositif de soutien aux collaborations avec l'Afrique subsaharienne ».

A une échelle plus large, CY développe une Ecole doctorale francophone internationale (EDFI) en Afrique, avec le soutien d'une chaire UNESCO « Francophonie et révolution des savoirs » et de l'Agence universitaire de la francophonie. A terme, l'EDFI est conçu comme le lieu de développement d'un large consortium inter-universitaire Nord-Sud. Des coopérations à échelle pourront donc être développées à terme, pour le développement de la science comme bien public et pour les objectifs de la transition écologique et sociétale.

Asie. Des actions regroupant l'<u>IPAL</u>¹⁹, dont les domaines thématiques sont l'intelligence artificielle et le « machine learning » avec leurs applications dans leur diversité, ont été initiées en mars 2020 par CY via le laboratoire ETIS. Elles ont abouti au financement de 4 contrats doctoraux en cours avec le soutien financier de CY, <u>A*STAR</u> et <u>NUS</u>. Une discussion de l'élargissement de la coopération avec IPAL pour inclure d'autres unités de recherche de l'établissement et/ou pouvoir répondre aux appels à projets singapouriens est actuellement en cours.

Il convient enfin de mentionner une collaboration en cours de montage entre Arizona State University (ASU), le LPI et CY. Un professeur invité de CY se trouve dans les locaux de l'ASU depuis septembre 2022 pour faciliter la réalisation du partenariat, étendre les domaines de collaboration scientifiques et approfondir le dialogue entre les trois organisations. Les premiers échanges, issus de cette collaboration naissante, datent de 2023, il s'avère prématuré de dresser dès à présent un bilan. Une première programmation scientifique commune se déroulera en octobre 2024 autour de la biophysique. ASU est devenu un partenaire global de l'alliance européenne EUTOPIA.

Pour conclure, on remarque un réseau important de partenaires stratégiques internationaux de CY, construit au cours des six dernières années et ayant abouti à des collaborations scientifiques très dynamiques. Les partenariats à l'international ont permis d'augmenter le nombre de projets collaboratifs internationaux et de remplir l'objectif d'internationalisation des activités scientifiques de l'établissement. A titre d'exemple, 58% des publications CY sont co-signés avec des partenaires internationaux, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale française (57%). Cependant, ce réseau de partenaires internationaux doit encore être pérennisé à long terme ; et le processus de gestion de ces partenariats pourrait encore être amélioré.

Pratiques responsables

L'établissement est pleinement engagé dans les pratiques responsables. Il a mis en place un comité d'éthique, ainsi que des référents intégrité scientifique et égalité-diversité-inclusion. Il est labellisé HRS4R et met en place des actions pour promouvoir la science ouverte (SO).

¹⁹ Laboratoire International en Intelligence Artificielle basé à Singapour dont les partenaires sont <u>CNRS</u>, <u>A*STAR</u>, <u>NUS</u>, <u>University of Toulouse 3</u>, <u>INP Toulouse</u>, <u>Cergy-Paris University</u>

- La mission <u>Egalité-Diversité-Inclusion</u> est une mission active au sein de l'établissement, en voici quelques faits marquants. La charte d'égalité entre les hommes et les femmes a été adoptée à CY en 2014. Depuis 2016, le <u>Prix des Femmes et des Sciences</u> récompense chaque année deux jeunes chercheuses de CY Alliance (une doctorante et une maitresse des conférences). Un plan d'égalité professionnel a été adopte pour les 3 prochaines années, 2024-2027.
- La mission <u>Intégrité scientifique</u> est ouverte depuis 2018, elle s'inscrit dans la volonté de l'université de répondre à cet enjeu dans la validation des productions scientifiques, comme dans le rapport de confiance entre l'université et la société.
- CY s'est également dotée, depuis juillet 2022, d'un comité d'éthique de la recherche
 (CER-CY) afin de renforcer le respect des principes de la Charte nationale de déontologie des
 métiers de la recherche et de permettre à ses chercheurs d'obtenir un avis éthique sur leurs
 protocoles de recherche non-interventionnelle impliquant la personne humaine (hors du
 cadre de la loi Jardé).

Dans le cadre du travail de ces missions, des campagnes de sensibilisation sont organisées pour informer le personnel sur les principes de déontologie, d'éthique, de parité et les conséquences du plagiat. Des formations spécifiques sont également dispensées pour renforcer la compréhension de ces aspects cruciaux (sous forme de MOOC, intervention DGSI, lors des COS, intervention de la référence égalité Femme-Homme).

Le label "Human Resources Strategy for Researchers" (HRS4R) constitue une reconnaissance internationale de l'engagement d'un établissement en faveur d'une stratégie de gestion des ressources humaines alignée sur les principes de l'Union européenne pour les chercheurs et leurs employeurs. Ce label atteste d'une volonté de créer un environnement de travail propice à l'excellence dans la recherche. CY a obtenu ce label en 2021. L'université a déployé une démarche qualité visant à améliorer les conditions de travail des chercheurs. Les forces et faiblesse de l'environnement de recherche ont été identifiées à la suite d'une autoévaluation de nos pratiques, l'analyse de ces résultats a permis d'adapter la stratégie HRS4R spécifiquement aux besoins de CY. L'établissement a ainsi mis en œuvre des mesures dédiées pour renforcer le recrutement, la formation et le développement professionnel des chercheurs. Plusieurs actions concrètes ont été entreprises comme la rédaction de notre charte OTMR, garantissant un recrutement Ouvert Transparent et basé sur le Mérite. Elle définit les valeurs et les engagements à respecter lors du recrutement et de la sélection de nos collaborateurs. Des sessions régulières de « Café RH » sont instaurées pour favoriser la communication interne, discuter des problématiques RH, recueillir les suggestions du personnel, et renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté engagée envers la qualité et l'éthique.

Le déploiement du label HRS4R au sein de l'établissement est une étape majeure dans l'engagement en faveur de l'amélioration continue des conditions de travail des chercheurs. Il renforce le positionnement de CY en tant qu'institution respectueuse des principes de l'Union européenne pour les chercheurs, contribuant ainsi à la création d'un environnement de recherche attractif et compétitif.

CY s'implique dans le mouvement en faveur de la Science ouverte et s'engage, à partir de 2023, à suivre les recommandations du 1er et du 2ème Plan National pour la Science Ouverte, du Plan S et des recommandations de l'UNESCO en la matière. Dans le cadre de l'alliance

Eutopia, elle est signataire du texte « A Model Policy on Open Science for Eutopia Institutions ». Sa politique s'articule autour des axes suivants :

- 1) Ouverture des publications en faisant de l'archive ouverte HAL de l'établissement la base de référence des publications scientifiques de ses chercheurs et en déployant chaque année un baromètre de la Science Ouverte²⁰;
- 2) Ouverture des données selon les principes FAIR, notamment l'ouverture d'un espace CY dans l'entrepôt national fédéré Recherche Data Gouv ;
- 3) Évaluation de la recherche : l'université s'engage dans le mouvement en faveur de l'évolution de l'évaluation de la recherche. L'hégémonie des critères quantitatifs de la recherche (facteur d'impact, h-index...) est remise en cause et la place de l'évaluation entre pairs réaffirmée. CY s'engage dans la réflexion menée sur le sujet à l'échelle d'EUTOPIA et mène la discussion pour signer la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche .
- 4) Stratégie de non-cession des droits : l'université encourage les chercheurs à ne plus céder leurs droits d'auteurs aux éditeurs scientifiques afin de garantir la maîtrise de la diffusion de leur production ;
- 5) Formations et organisation d'événements afin de créer au sein de l'établissement une culture de la science ouverte (wébinaires, Open Access Week...).

L'établissement estime les actions menées autour des axes égalité-diversité-inclusion, intégrité et éthique comme très bonnes. Les actions autours de la science ouverte sont satisfaisantes et seraient à développer davantage durant le prochain quinquennal. La politique de promotion des sciences participatives reste encore à établir.

Référence 11. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche.

Politique de ressources

Ressources Humaines (RH)

L'Etablissement soutient une politique scientifique d'envergure et interdisciplinaire par une politique RH orientée vers l'attractivité et la conservation des talents scientifiques en son sein, ainsi qu'au renforcement des activités scientifiques dans le corps des enseignants et des enseignants-chercheurs. Cette politique RH est mise en place par la vice-présidente RH, cette responsabilité étant nouvelle depuis janvier 2023.

Fin 2023, CY héberge 75 chercheurs et ingénieurs de recherche du CNRS ce qui est un effectif relativement faible vu le nombre des UMR dont le CNRS est une co-tutelle (9 actuellement et 10 dans le futur avec ISTeP), ce qui représente 9.3% des membres permanents des laboratoires²¹.

Tout en étant conscient du nombre faible de chercheurs et en ayant l'ambition de développer l'excellence en recherche, CY a mis en place plusieurs nouveaux formats de recrutement visant à attirer et garder de nouveaux talents :

- les programmes Talent et Chaires INEX financés sur les fonds de l'I-SITE CY Initiative ont permis d'attirer 2 jeunes chercheurs et 5 chercheurs confirmés, qui mènent aujourd'hui leurs

-

²⁰ Voir l'annexe D2.4 - Baromètre SO de CY.

²¹ Les effectifs recherche (chercheurs, ECs, et personnel administratif et technique) s'élèvent à 803 au total.

travaux dans les domaines de la chimie, de l'archéologie, des neurosciences, des télécommunications, de l'économie, de la physique et du design. Ceci a permis d'attirer les chercheurs dans les axes scientifiques alignés avec la stratégie recherche de l'établissement et de gagner en visibilité sur le paysage national et international. Il est à noter que, si les Chaires INEX permettent d'installer les chercheurs sur des postes permanents dans le but de créer un effet de levier pour les projets scientifiques, le programme Talent ne garantit pas de pérennisation du contrat de travail ;

- CY a mis en place le recrutement des Chaires Professeurs Junior. Depuis 2021, elle a été lauréate de 9 CPJ²² dans ses domaines d'excellence, les sciences sociales (management, économie, finance), les sciences de la modélisation (mathématiques, physique théorique, intelligence artificielle) et les sciences du patrimoine. La politique de recrutement CPJ a été très bénéfique : 2 chercheurs recrutés sur un support CPJ ont été accompagnés par l'établissement et sont actuellement lauréats de Starting grant de l'ERC (1 en 2021 et 1 en 2023) ;
- CY a également mis en place une procédure de recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels, de type "tenure track", en particulier dans le périmètre CY Tech sur les ressources propres du programme grande école, avec des modalités de recrutement, d'accompagnement et de sécurisation du parcours professionnel, comme décrits dans sa Charte de recrutement²³. Ce type de recrutement a permis d'attirer quelques excellents scientifiques, notamment dans le domaine de la cryptographie et de la cybersécurité.

Les modes de recrutement ci-dessous ont permis de recruter d'excellents chercheurs tels <u>Jacopo di Nardis</u>, <u>Charles Collot</u>, <u>Anne Lehoerff</u>, <u>Lola Canamero</u> et <u>Annie Gentes</u>.

En termes d'attractivité des activités scientifiques pour les enseignants-chercheurs, l'établissement a mis en place depuis 2021 une politique de primes contenant non seulement les primes Ripec C3, mais également les primes Ripec C2 pour le dépôt et la coordination de projets d'envergure²⁴ et les primes Top Article pour la publication de travaux dans les revues les plus renommées²⁵.

Toujours avec le but de renforcer l'activité scientifique en son sein, une action ciblée a été menée auprès des enseignants-chercheurs ex-EISTI ayant intégré CY en 2020 suite à la fusion et ayant souhaité renforcer leur activité scientifique : ceux qui se sont inscrits dans cette action ont bénéficié d'une décharge d'enseignement pour 3-5 ans. Si le bilan scientifique d'une personne concernée a été positif à la fin de période probatoire, alors elle conserve la décharge de manière définitive. A ce jour, 4 enseignants-chercheurs bénéficient de la décharge pérenne, et 2 sont en cours d'évaluation.

• CY Advanced Studies : politique de mobilité entrante et programmes de chercheurs invités

<u>CY Advanced Studies</u> (CY AS) est un institut des études avancé, financé sur les fonds de l'I-SITE CY Initiative. La mission principale de CY AS est de promouvoir une recherche scientifique internationale de haut niveau, dans toutes les disciplines et de permettre le développement

²⁴ Voir l'Annexe D2.X (Cadrage de primes d'aide au montage de projets)

²² Dont 2 CPJ CNRS et 5 CPJ établissement

²³ Voir l'Annexe D2.X

²⁵ Voir l'Annexe D2.X pour le bilan

de projets originaux à l'interface des domaines scientifiques. En mettant en œuvre des programmes propres, CY AS favorise le développement des échanges académiques disciplinaires et interdisciplinaires, assure la visibilité scientifique du site par l'organisation de manifestations scientifiques à rayonnement national et international. Il accompagne l'accueil des chercheurs et de professeurs étrangers au sein de la Résidence Internationale de la Recherche, valorise et diffuse la recherche et ses enjeux auprès du grand public. Les actions principales proposées par CY AS sont :

- les programmes d'invitation (mobilité entrante) concernant des chercheurs étrangers en résidence, des chercheurs français en délégation, des chercheurs américains du programme Fulbright ainsi que les chercheurs internationaux pour des visites flexibles (de quelques semaines à 10 mois maximum). Afin d'accueillir les chercheurs invités, CY AS dispose d'une résidence ("guesthouse") très bien équipée et gérée. Malgré la période de Covid, des chercheurs de très haute renommée internationale ont été accueillis chaque année entre 2018 et 2023²⁶;
- l'organisation d'activités scientifiques telles que guest-lectures, cycles thématiques, workshops, conférences et séminaires, soit dans les locaux de la Maison Internationale de la Recherche située à Neuville (MIR Neuville), soit sur d'autres sites de CY, soit à l'extérieur;
- le maintien du réseau des anciens chercheurs invités ("fellows") qui contribue à la visibilité nationale et internationale ainsi qu'à la recherche de CY *via* des collaborations qui se poursuivent après leur départ.

Durant la période d'observation, CY AS a été impliqué dans l'intégration scientifique des chercheurs post-doctoraux d'EUTOPIA (programme EUTOPIA SIF), ce qui a permis de leur garantir d'excellentes conditions d'accueil.

Tenant compte de l'intérêt de CY au développement de l'inter-disciplinarité, à partir de 2024 les programmes de CY AS seront complétés par une chaire annuelle d'enseignement interdisciplinaire de haut niveau. D'autres axes de croissance de CY AS à l'étude sont : (i) l'accueil de petits groupes de chercheurs pour de courts séjours de recherche (recherche en groupes) et (ii) l'association au réseau des instituts d'études avancées (UBIAS).

• Maison de la Recherche en Sciences Humaines et Sociales : projet centré sur les

Depuis 2021, CY prépare l'arrivée de la Maison de la Recherche en SHS (M-SHS) sur le site des Chênes. Au-delà du projet immobilier (M-SHS sera doté d'un nouveau bâtiment à partir de 2024, permettant d'accueillir en partie 5 unités de recherche en SHS), la M-SHS est un projet structurant pour la recherche en sciences humaines et sociales visant à accroître les échanges inter-disciplinaires entre les laboratoires SHS autour des projets communs et à servir de lieu d'animation scientifique et de médiation. La M-SHS n'est pas pensée comme une concurrente à CY AS ou à la MIR Neuville, mais comme un complément permettant d'augmenter la capacité d'accueil et d'apporter une présence renforcée des chercheurs et des enseignants-chercheurs en SHS sur le campus.

Politique de soutien

SHS

²⁶ Voir l'Annexe D2.X pour le bilan

Allocation de moyens aux unités de recherche

Chaque année la Direction Recherche alloue une dotation en fonctionnement et en investissement aux URs et aux UMRs de CY.

L'allocation du fonctionnement annuel aux unités de recherche se fait en central selon un algorithme de calcul, établi en concertation avec les directeurs d'unités en 2021. 75% de la dotation de fonctionnement d'une UR dépend du nombre des enseignants-chercheurs CY hébergées au sein de l'UR, et 25% de la dotation dépend des résultats scientifiques obtenus durant 3 années précédentes. Plus précisément, l'algorithme tient compte du nombre de publications déposées dans HAL, du nombre de prix scientifiques obtenus et de leur nature, du nombre des thèses et des HDR soutenues, et de l'activité contractuelle des URs. Un quart de la dotation de fonctionnement dépend donc de la valorisation de l'excellence de la production scientifique, et permet d'inciter les chercheurs à déposer leurs publications dans HAL. Le fait que les trois quarts de la dotation ne dépendent que des effectifs permet d'éviter une trop importante variabilité du montant de la dotation entre deux années consécutives. L'allocation de l'investissement aux URs se fait selon le planning pluriannuel des dépenses.

L'allocation de l'investissement aux URs se fait selon le planning pluriannuel des dépenses. L'unité de recherche souhaitant faire un grand achat en investissement en informe la Direction Recherche largement à l'avance, ce qui permet de planifier la répartition de l'investissement en concertation avec d'autres unités.

La procédure d'allocation du budget annuel est sujette à révisiontous les 3 ans. C'est donc en juin 2024 que la révision de l'algorithme aura lieu. Une piste d'amélioration possible est l'attribution de poids différenciés à chaque élément de la production scientifique, pour les sciences "dures" et les SHS.

Pour finir, l'évolution de la dotation sur la période 2018-2023 est présentée dans l'Annexe D2.X.

La répartition du personnel technique et administratif parmi les URs et les UMRs est discutée lors des dialogues de gestion. Dans le cas des UMRs, elle fait ensuite l'objet de discussions entre les tutelles. L'arbitrage final est effectué après les dialogues de gestion des composantes et des écoles graduées avec la présidence, et il tient compte de l'argumentaire de l'UR (et donc de sa situation particulière et de ses projets en cours de réalisation). Dans le cadre général, on observe un manque du personnel technique et administratif dans les unités de recherche, notamment dans les URs en SHS. Ce manque devrait être partiellement comblé par le déménagement des URs à la M-SHS, ce qui permettrait d'avoir une gestion mutualisée du personnel de soutien à la recherche.

Lors de l'évaluation HCERES précédente, le comité a recommandé à CY de « conforter sa démarche d'accompagnement des laboratoires dans leur politique de développement par la maîtrise d'outils partagés ». Cette recommandation a mené au développement d'un outil partagé, appelé CY Report. CY Report est une plateforme partagée permettant aux directeurs d'unités de suivre l'évolution de leurs effectifs et plusieurs indicateurs de la production et de la valorisation scientifique. A ce jour CY Report n'est pas connecté avec les plateformes de gestion d'autres tutelles des UMRs (comme DIALOG du CNRS par exemple). La synchronisation automatique de données entre les plateformes de tutelles pourrait être une très bonne piste d'amélioration.

• Aide au montage de projets de recherche et organisation des manifestations scientifiques

En ce qui concerne l'aide au montage de projets de recherche, elle est organisée au niveau central de CY. La Direction Recherche comprend un service de valorisation à disposition des unités de recherche et des chercheurs de manière individuelle. Cependant le service de valorisation a eu un moment tendu entre 2019 et 2022 suite aux nombreux départs non-remplacés. La remise en place d'une structuration opérationnelle s'est produite en janvier 2023, avec le recrutement de X chargés de valorisation. La Direction Recherche s'est saisi de la restructuration du service et a changé complètement son organisation : désormais il existe un seul chargé d'affaire par portefeuille de laboratoire, ce qui permet d'identifier plus facilement la personne contact. Le fonctionnement du service a également changé et est devenu proactif : les chargés de valorisation se déplacent périodiquement sur les sites où se trouvent les laboratoires dont ils ont la charge, assurent des permanences et effectuent l'aide au montage administratif et financier des projets de recherche. Depuis 2023, l'évaluation de l'accompagnement par les EC en 2023 est très positive.

Parmi d'autres points forts en lien avec le service valorisation il est important de mentionner la mise en place d'un dispositif spécifique pour le dépôt de projets ERC, à partir de l'étape de sensibilisation de ECs et de leur consultation individuelle préalable, jusqu'à la fin du processus de sélection (entretien auprès du jury). Certaines étapes de ce processus sont assurées par un cabinet spécialisé, appelé en renfort du service valorisation.

En ce qui concerne les points de faiblesse, le service valorisation souffre actuellement d'un manque de personnel dédié au montage de projets internationaux, en raison de la hausse du nombre de projets européens dans les 6 dernières années. Pour combler ce manque, le recrutement d'un chargé valorisation pour l'international est envisagé.

Pour finir, l'aide aux manifestations scientifiques au sein de CY est organisée via CY AS ou via l'aide aux unités de recherche concernées. A ce jour ce dispositif de soutien est considéré comme de bonne qualité et couvrant les besoins existants. L'arrivée de la Maison de Recherche en SHS en 2024 sera une opportunité de le repenser, notamment en profitant de nouveaux locaux de la M-SHS.

Référence 12. Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes.

Politique d'innovation et impact des activités de transfert

Les forces en matière d'innovation de CY reposent sur le potentiel de recherche des UMRs et des URs, regroupant près de 1200 enseignants-chercheurs et chercheurs dont près de 650 doctorants, et couvrant un large champ disciplinaire, des SHS aux sciences technologiques. Ses forces s'appuient en externe sur un tissu économique local riche constitué d'un grand nombre d'entreprises mais également des filières locales stratégiques à forts besoins en termes d'innovation : citons par exemple la cosmétique, l'aéronautique et les transports.

CY Transfer

Avant 2020, l'établissement a mené une étude de ses activités en matière d'innovation et a abouti au constat suivant : les faiblesses de l'activité de transfert et de valorisation au sein de CY résultent principalement de l'insuffisance des actions, qui restaient limitées ou venaient d'être engagées, en termes de formation et de sensibilisation des chercheurs à la valorisation, de détection d'opportunités et d'accompagnement du transfert et de prospection d'entreprises. Au niveau de l'écosystème, les faiblesses détectées sont liées à la typologie des

entreprises du territoire essentiellement des PME et TPE et elles sont donc difficiles à surmonter pour une université. Les opportunités se situaient à plusieurs niveaux, notamment un fort potentiel peu exploré en SHS sur des sujets d'intérêt sociétaux, associé à une interdisciplinarité et une fertilisation croisée avec les sciences « technologiques ». Les menaces portaient principalement sur la concurrence exercée par des acteurs académiques majeurs et géographiquement proches en lle de France, qui étaient déjà très actifs et bien positionnés en termes d'offres d'innovation en direction des entreprises.

Sur la base de ce diagnostic et afin d'améliorer l'impact socio-économique de sa recherche, CY a structuré son activité de transfert à partir de 2021 en mettant en place de nombreuses actions et dispositifs en lien notamment avec son écosystème territorial. Ainsi, sous l'impulsion du Vice-Président Innovation Transfert, la structure CY Transfer a été créée début 2022 en tant que service rattaché à la DGA Recherche et qui intervient comme guichet unique du transfert de technologies et de savoir aussi bien à destination des enseignants-chercheurs que des acteurs socio-économiques. Cette structure initialement centrée sur le développement des plateformes technologiques a élargi son activité sur les différents canaux de la valorisation (partenariats entreprise, projets de maturation et transfert) en s'appuyant sur des compétences internes existantes (ingénierie de projets, communication et marketing) et en procédant à des recrutements sur des besoins métiers complémentaires (business development). Elle couvre tout le champ du transfert aussi bien au niveau « techno-push » (prématuration-maturation) que « market pull » (prestations et collaborations avec les entreprises). Cette équipe qui compte maintenant 4 personnes à temps plein s'appuie de manière complémentaire sur les autres services de la DGA recherche en charge des partenariats et projets de recherche, afin d'assurer au mieux le continuum rechercheinnovation et détecter au plus tôt les opportunités de valorisation.

Plusieurs actions structurantes ont pu être engagées ou développées suite à la création de CY Transfer aussi bien au niveau "techno-push" que « market pull », notamment l'organisation trimestrielle d'événements à destination des entreprises présentant l'offre des laboratoires autour d'une thématique²⁷, les Tech Days en lien avec les acteurs territoriaux (Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise...), la mise en place du dispositif CIREX²⁸ propre à CY Alliance et inspiré du dispositif CIFRE permettant le financement de chaires ou de projets partenariaux, et plus récemment un dispositif de financement des chaires associant plusieurs entreprises sur une thématique d'intérêt commun (eau) ou bien la création d'un club d'entreprise (hydrogène).

CY Transfer a également mis en place et pilote la déclinaison en France du programme EdTech Labs ²⁹d'accompagnement de start-up et de projets d'entreprises innovantes issus de University College London dans le domaine des Sciences de l'Education sur lequel les laboratoires de CY apportent leur expertise. Ce programme engagé depuis début 2023 a déjà accompagné près d'une trentaine de start-up ou de porteurs de projets de création d'entreprises. Il a également ouvert la voie à des collaborations de recherche en cours entre start-up et laboratoires dans le domaine des sciences de l'éduction.

CY Transfer a soutenu à partir de 2021 la création du « Centre d'Accélération pour le transfert de technologies et des savoirs » (CATTS) au sein de CY et un axe transversal autour de l'entrepreneuriat (CY Entreprendre). Le CATTS Business Finance et Management a permis de créer 7 chaires partenariales avec les entreprises pour un montant d'environ 7,5M€. Le CATTS

²⁷ Voir l'Annexe D2.X (Bilan des Techdays)

²⁸ Voir l'Annexe D2.X (CIREX)

²⁹ Voir l'Annexe D2.X (EdTech)

Patrimoine, Luxe et Arts, a été l'une des pierres angulaires qui ont permis l'obtention d'une Ecole Universitaire de Recherche – EUR - (cf. Graduate School Arts et Humanités) pour 9M€, avec un programme de 60 thèses par la pratique et le lancement du campus des métiers et des qualifications de Versailles (environ 10M€ levés, et 12M€ au futur CPER). Le CATTS Risque, Sécurité et Société, a permis le cofinancement de 12 thèses avec des partenaires industriels et territoriaux ainsi que 9 programmes de recherche collaboratifs pour environ 7M€. Il a permis également d'obtenir le campus des métiers et des qualifications « Sécurité » à Argenteuil (4M€). La Police Nationale Scientifique et Technique – partenaire du PUI, et le PJGN représentent des acteurs stratégiques pour valoriser les travaux de recherche en outils opérationnels pour les forces de l'ordre. CY Transfer participe aussi au développement de CY Entreprendre, en créant des ponts avec les structures de recherche.

CY Transfer participe également à plusieurs dispositifs de structuration et d'accompagnement de l'innovation en partenariat avec d'autres acteurs académiques au niveau national. Elle a ainsi répondu au nom de CY à plusieurs appels à projets Prémat-Mat et est impliquée en tant que partenaire dans les dispositifs Prémat-Mat Cactus sur la décarbonation de l'industrie, Scity sur la ville et le bâtiment durables piloté par le CEREMA, FrameXG sur les réseaux du futur. Au niveau de la prématuration, 4 projets sont actuellement financés dans le cadre du dispositif Sci-ty pour un montant total de 258K€ depuis mi-2023. Au niveau de la maturation, 7 projets sont financés par la SATT Erganeo qui a investi près de 2,5 millions d'euros depuis 2019.

Cette première structuration de l'activité d'innovation a permis d'obtenir des résultats sur les différentes voies du transfert (partenariats avec les entreprises, licences, création d'entreprises) qui représentent entre 2018 et 2023 : 273 contrats de prestations, 230 collaborations de recherche bilatérales, 30 thèses CIFRE, 1 thèse COFRA, 81 projets de recherche collaboratifs avec des entreprises, 2 start-up, 2 licences, 38K€ de retours financiers sur licences.

Ces résultats peuvent néanmoins être fortement améliorés par rapport au potentiel de recherche valorisable d'un point de vue quantitatif (plus de 600 enseignants-chercheurs et près de 650 doctorants) et qualitatif avec des champs disciplinaires insuffisamment exploités en SHS notamment. Des marges de progression importantes sont identifiées s'agissant du nombre de partenariats avec le monde socio-économique (contrats de collaborations et CIFRE en particulier), de détection d'opportunités de valorisation (au-delà des seuls brevets logiciels et bases de données en particulier), de projets de prématuration-maturation, de nombre de licences et de start-up issues de la recherche et de retours financiers.

Dans cette optique, CY Transfer s'est positionnée fin 2022 sur l'appel à projet PUI et vient d'obtenir une labellisation en phase d'amorçage pour le projet qu'elle coordonne pour le compte de CY Alliance et qui associe 3 autres fondateurs, le CEREMA, le CNRS et la SATT Erganeo ainsi que plus d'une cinquantaine de partenaires de son écosystème territorial d'innovation : collectivités (Région Ile de France, Conseil départemental du Val d'Oise, Communautés d'agglomération de Cergy Pontoise), pôles de compétitivité (Cosmetic Valley, Systematic), acteurs du développement économique (Comité d'expansion économique du Val d'Oise, CCI), réseaux d'entreprises et entreprises du Val d'Oise, etc. Les ambitions et objectifs du PUI visent à capitaliser sur son potentiel de recherche, améliorer l'articulation des programmes d'accompagnement de l'innovation entre les fondateurs, créer des outils d'accompagnement et de financement complémentaires sur les champs thématiques non couverts en particulier en SHS et en direction de 4 cibles : chercheurs, étudiants, entreprises et start-up.

En conclusion, la création de CY Transfer et son activité croissante est un grand atout pour l'université. Dans les prochaines cinq années, l'objectif est de stabiliser ce dispositif en créant un lien direct entre les UMRs et les URs de CY et CY Transfer. Ce travail est en cours d'initiation.

Politique d'inscription de la science dans la société

Le positionnement de CY Cergy Paris Université et des établissements de CY Alliance dans le paysage social revêt une importance cruciale, façonnant son rôle et son impact au sein de la société. La relation science-société est reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique en permettant à chacun de comprendre le monde qui l'entoure et d'y prendre part, de nourrir le débat démocratique et d'appuyer les décisions publiques. En se positionnant comme point d'ancrage des actions Science et société du territoire, l'université se donne pour mission d'incarner un lieu de débat, de controverse, de formation dans un contexte ouvert. Identifié comme un enjeu dans la stratégie de Transition, CY inscrit le sujet Science et Société dans la trajectoire globale de l'établissement notamment au travers du programme PIA CY Génération depuis 2020 et par là, contribue à relever les défis de la transition et du monde de demain.

Depuis plus de 20 ans CY organise des conférences grand public <u>Université Ouverte</u>. Durant la période de confinement, le format a su s'adapter aux contraintes. Ainsi, la captation en direct a été mise en place. Les vidéos des conférences enregistrent un nombre de visionnages important (jusqu'à 20 000 vues chaque année).

L'université prépare également, depuis la première édition, ses doctorants au concours francophone national et international "Ma thèse en 180 secondes". Des classes de lycées sont invitées à participer à l'enregistrement de la finale régionale. L'objectif est à la fois de découvrir le métier de chercheur, d'échanger directement avec les candidats lors d'un bord de scène et de voter pour le prix du public. C'est aussi un moment pour les lycéens de réflexion sur la prestation oratoire et la préparation du grand oral du baccalauréat.

En 2020 le projet novateur <u>Bulles de chercheur.e.s</u> voit le jour. Il a pour objectif de rendre les sujets de thèse des doctorants accessibles et compréhensibles par le grand public à travers la Bande Dessinée (BD). Cette collaboration entre scientifiques et dessinateurs, et la mise en image de leurs thèses, a permis aux doctorants de développer des compétences en communication, créativité et travail d'équipe. Comme en témoigne Amel Souifi, doctorante au laboratoire Quartz avec pour sujet de thèse, Exploitation des données massives pour le pilotage multi-objectif par performance de l'industrie 4.0 : "Parler de mes recherches en utilisant les BD était une réelle occasion pour apprendre à présenter un contenu scientifique non initié de façon simple et amusante. Pour le moment je n'ai pas encore utilisé la BD dans un milieu professionnel ni personnel mais je pense que je le ferai dans des présentations de mes travaux dans des journées ou dans des ateliers et pour expliquer certaines notions notamment dans l'enseignement".

Depuis 2021, l'établissement participe à l'évènement national <u>Fête de la Science</u>. Il a pour ambition de rapprocher chercheurs et citoyens pour parler de la science et de ses enjeux. CY coordonne la Fête de la science au niveau de CY Alliance. D'envergure modeste à ses débuts (400 personnes ont participé à l'édition 2021), elle est passée à une édition structurée et fédératrice comprenant au niveau de CY Alliance :

- 27 évènements (dont un village des sciences) et 63 animations scientifiques en 2023;
- co-construction avec 16 partenaires du territoire;
- plus de 1500 personnes impliquées pour participer aux animations ;

- 51 chercheurs de 15 laboratoires mobilisés.

Les partenariats engagés sur la Fête de la science lors des dernières éditions et les retours positifs des participants laissent présager des éditions à venir d'ampleur encore plus importante.

Début 2023, une dynamique nouvelle est impulsée. Une vice-présidente Science et société est nommée afin de porter, piloter et assurer une politique claire dans ce domaine. L'équipe impliquée dans la réalisation de la feuille de route comprend les vice-présidents Science et société et Transition, la chargée de mission « Partage de la culture scientifique » ainsi que les personnels des directions recherche, communication, bibliothèque universitaire et formation. Ensemble, ils forment une équipe transversale dont les actions sont coordonnées et en même temps intégrées dans les environnements administratifs dont ils relèvent. Cette structuration garantit une synergie des compétences et une mise en œuvre efficace des actions.

De plus, une politique incitative a été engagée pour valoriser les initiatives Science et société des chercheurs : la mise en place d'un prix de la médiation et de la diffusion de la culture scientifique. Il récompense des chercheurs de façon individuelle ou en groupe pour des initiatives à fort impact.

En décembre 2023, CY a déposé un dossier pour labélisation SAPS (Science Avec et pour la Société), en s'appuyant sur son ancrage territorial (travail avec les acteurs de la médiation, les collectivités et le rectorat de Versailles entre autres) et dans les buts de répondre aux enjeux locaux, de multiplier des actions à destination de la jeunesse et des public empêchés et d'aller à la rencontre des publics qui ne viennent pas spontanément à l'université pour des évènements de médiations scientifique.

Finalement, en janvier 2024, une feuille de route est votée par le conseil d'établissement. Elle prévoit le développement des actions Sciences&Société selon 4 axes prioritaires : 1) La réalisation de médiations scientifiques ; 2) La valorisation des résultats de la recherche ; 3) La vulgarisation des processus et des résultats de la recherche ; 4) L'accroissement de l'impact social, économique et politique de la recherche.

Pour les actions Sciences&Société, on observe donc une dynamique engagée et des acteurs impliqués dans les projets proposés. L'équipe interne commence à être bien identifiée au niveau de CY Alliance, ce qui implique un nombre croissant de chercheurs participant aux actions de médiation scientifique. A leur tour, les événements bien organises et localisés proche du public ont augmenté le nombre de citoyens participants. Les actions à venir vont s'orienter vers l'amplification de la notoriété des évènements proposés, ainsi que l'adaptation des dispositifs développés pour les nouveaux publics (ex : collégiens), afin d'inscrire de façon pérenne la programmation Sciences&Société dans les agendas des citoyens du territoire.

Des marges de progression pour les actions d'inscription de la science vers la société sont déjà identifiées par CY : le développement d'une communication numérique sur l'actualité de la recherche menée à CY en fait partie. A ce stade plusieurs actions sont en cours de discussion, notamment le dispositif « Vu Par » qui consiste à poster sur les réseaux une courte vidéo sur un projet de recherche en cours, qui contient un lien vers une vidéo explicative longue et un article vulgarisé.

Référence 13. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société.

Politique de ressources

CY mobilise des ressources humaines pour accompagner la valorisation de son activité de recherche. Un vice-président en charge de l'innovation a été nommé en 2021. Aussi, 4,5 équivalents temps plein sont actuellement impliqués au sein de la structure dédiée CY Transfer qui a été créée en 2022 pour la prospection d'entreprises, l'ingénierie de projets de valorisation et de partenariats, pour la communication et le marketing des technologies et savoir. Ils ont permis à CY Transfer d'obtenir, malgré sa création récente, des résultats significatifs même s'ils peuvent encore être améliorés au regard du potentiel de recherche, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif comme mentionné précédemment. Audelà des personnels d'accompagnement de la valorisation, l'implication de personnels de recherche dans des structures de recherche partenariale s'est traduite par plusieurs thèses successives en lien avec l'IRT Vedecom sur le véhicule autonome. Une première thèse s'est concrétisée par des résultats probants en termes de valorisation avec plusieurs demandes de brevets déposées et un programme de maturation qui est en cours, financé par le dispositif Prémat Sci-ty sur la mobilité durable.

Des moyens financiers sont également engagés directement par l'établissement sur des projets d'innovation à travers le dispositif CIREX qui a été spécifiquement créé sur les fonds de l'initiative d'excellence pour cofinancer avec des entreprises des projets de recherche collaborative. 15 CIREX ont ainsi été financés sur la période 2021-2023. Ces financements contribuent à une prise en charge à hauteur de 30% du coût chargé du personnel recruté.

Avec l'aide du service de valorisation, CY mène également une politique active de réponse à des appels à projets nationaux ANR ou européen (Horizon Europe) avec une participation d'entreprises dans 65.2% de projets entre 2021 et 2023. Le personnel du service de valorisation est formé aux enjeux de la propriété intellectuelle et aux enjeux de transfert, et sert de maillon important dans la détection de projets qui disposent d'un bon potentiel d'innovation.

En ce qui concerne la politique de ressources humaines pour soutenir les actions Sciences&Société, des moyens humains ont été déployés depuis 2021. Une vice-présidente a ainsi été nommée au niveau de CY Alliance, ce qui a contribué à la structuration d'une organisation interne et la création d'un pôle Science et Société au sein de la direction de la recherche de CY. 1 équivalent temps plein a été déployé pour ces actions, avec un appui renforcé des agents de la direction recherche et de la direction communication lors des événements ponctuels. Le déploiement des ressources humaines pour le pôle Sciences&Société n'est pas encore optimal et mérite d'être consolidé si le nombre d'activités et leur ampleur continuent à grandir.

Avec l'ouverture de la Maison de Recherche en SHS, il bénéficiera de locaux supplémentaires pour ses activités.

Politique de soutien aux activités de transfert

Politique de gestion de la propriété intellectuelle

CY mène des actions en termes de propriété intellectuelle qui restent à améliorer et dont les résultats sont inégaux à différents niveaux : détection, évaluation du potentiel de valorisation,

accompagnement de prématuration et transfert. En termes de détection, les résultats en nombre de dépôts de demandes de brevets et de logiciels sont encore faibles (28 demandes de brevets déposés par an en moyenne, 2 dépôts de logiciels) comparativement au potentiel quantitatif et qualitatif des résultats de recherche. Ces résultats sont liés principalement à l'absence d'actions de détection proactives des services en charge de la valorisation dans les laboratoires. Le renforcement des équipes a permis d'engager à partir de fin 2023 une première cartographie des projets de recherche en cours (ANR, thèses en cours de moins de deux ans) de manière à assurer une détection et une sécurisation au plus tôt de la propriété intellectuelle et augmenter d'un point de vue quantitatif et qualitatif le dépôt de titres. L'évaluation du potentiel de valorisation et des opportunités de dépôt après détection est assurée par la SATT ERGANEO dans le cadre d'un comité de suivi trimestriel. La moitié du portefeuille de brevets est valorisé par la SATT dans ce cadre. En termes de prématurationmaturation, le nombre de projets accompagnés est faible mais l'engagement du programme Prémat-mat Sci-ty en 2023 a permis en seulement 9 mois de financer 4 projets de valorisation dans le domaine de la ville et des mobilité durables. Ces projets devraient bénéficier également d'un accompagnement qualitatif au niveau marché et transfert grâce à un financement complémentaire obtenu dans le cadre du dispositif BPI BFT Lab. En termes de transfert, les résultats obtenus sont modestes au regard du potentiel de l'établissement : 2 licences signées, 2 start-up créées. Les retours financiers sont également faibles en l'absence de suivi effectif des contrats de licences signés par les services de valorisation. Des actions correctives ont été engagées à partir de 2023 et ont contribué à augmenter les recettes des redevances (32K€ dans le cadre de contrats avec EDF, Nawa Technologies). La gestion de la propriété intellectuelle ne s'est également pas jusqu'à présent suffisamment appuyée sur une analyse et une stratégie contractuelle clairement établie dans les contrats de recherche en amont. Le choix a été fait dans la très grande majorité des contrats de partenariat avec les entreprises d'appliquer le principe de la copropriété avec une gestion confiée à l'entreprise, sans que cela se soit accompagné d'un suivi effectif par l'établissement.

Pour le prochain quinquennal, l'établissement envisage de continuer le renforcement de la politique de la propriété intellectuelle, en commençant par la mise en place des mécanismes de détection du potentiel de valorisation proche des unités de recherche et les processus d'accompagnement mieux encadrés.

 Moyens mis par l'établissement pour soutenir la dissémination de la culture scientifique et les activités de médiation scientifique

Les moyens mis par l'établissement pour la dissémination de la culture scientifique sont principalement repartis entre le CY AS (financement des manifestations scientifiques et des semestres thématiques) et la direction recherche, qui assure l'aide financière à la publication des ouvrages. Ces moyens sont jugés comme suffisants par les chercheurs, et les dispositifs sont activement utilisés.

Les moyens pérennes pour les actions Sciences&Société proviennent des fonds de l'I-SITE CY Initiative. Si un soutien a, depuis 25 ans, été alloué aux cycles de conférence Université Ouvertes, c'est depuis 2021 que l'établissement a décidé de renforcer les moyens pour développer d'autres actions Sciences &Société sur le territoire. Il est important de noter que le pôle Science&Société s'appuie beaucoup sur des financements par appel à projets :

- l'état des lieux a été initié grâce à l'attribution d'un financement par le rectorat (DSG2) pour le recrutement d'une chargée de mission. Sur la base de cet état des lieux une feuille de route a été proposée afin de répondre aux problématiques territoriales de la dissémination de la culture scientifique et des activités de médiation;
- la fête de la science a bénéficié depuis deux ans d'une subvention de la DRARI (conséquente au regard de l'enveloppe totale allouée par la direction régionale);
- le recrutement d'une chargée de communication et de diffusion de la culture scientifique a pu être financé par un appel à projets interne IDEES@CY. Grâce à cette ressource, une réelle montée en puissance de nos actions et la mise en lien d'un réseau d'acteurs science et société au niveau du territoire ont pu être développées;
- la plateforme <u>U-Maker</u> a bénéficié d'un financement Science pour tous de la Région Ile-de-France pour développer des balades géologiques sur le Val d'Oise et le Vexin;
- l'établissement a été lauréat d'un dossier ANR SAPS avec le CNRS pour des actions de vulgarisation de projets ANR. Des chercheurs ont ainsi pu participer à une conférence Echappées Inattendues et à la parution d'une bande dessinée.

« SWOT » du chapitre 2 : politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

FORCES

- Restructuration de la recherche entre 2018 et 2023 :
 - Equipe de VP recherche étoffée
 - Direction de la recherche réorganisée
 - Dispositif de CY Transfer
- Interdisciplinarité scientifique et synergie entre les unités de recherche de CY, démontrées dans le cadre de plusieurs projets (ex: projets autour du patrimoine, IDHN, projets CY Générations)
- Excellence scientifique : ERC, ANR, modélisation AGM top 150-200
- Umérisation des labos (LPMS, MATRIS, Héritages, GEC)
- Structuration de partenariats stratégiques à l'international sur les axes Europe,
 Afrique, Asie
- Dispositif de CY Advanced Studies
 - Mobilité entrante
 - Réseau de chercheurs actifs
- Label HRS4R

OPPORTUNITES:

- Développement des nouveaux axes de recherche transdisciplinaires en lien avec la santé, l'IA et la transition sociétale et environnementale
- Ouverture imminente de la Maison de la Recherche en SHS et structuration de projets de recherche autours de la M-SHS
- Etalement des actions Science&Société vers le périmètre de CY Alliance
- Etalement du continuum recherche-innovation vers les SHS et acculturation en cours au montage de projet

FAIBLESSES:

- On constate un besoin de renforcer la communication scientifique à la fois en interne et en externe
- Les outils d'aide au pilotage (Power BI) sont en place mais il existe une marge d'amélioration; il y a un besoin de synchronisation avec d'autres tutelles des UMRs.
- L'articulation entre CY Transfer, le service de valorisation, les écoles graduées et les unités de recherche est encore en cours de stabilisation
- Un protocole de la prise en charge juridique des cas de harcèlement est encore à installer

MENACES:

- On constate l'implication forte du personnel dans les projets CY, d'où la difficulté d'être mobilisé sur de nombreux projets à la fois en recherche et en enseignement
- On constate un besoin de travailler sur la soutenabilité des partenariats internationaux et assurer un flux de financement pour entretenir ces partenariats, au niveau de l'Alliance Européenne notamment

CHAPITRE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ETUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS

Référence 14. L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.

Caractérisation et déclinaison de l'offre de formation (C1-C7)

CY Cergy Paris Université, en raison de sa localisation, doit relever de nombreux défis dans la construction de son offre de formation :

- Située sur un territoire hétérogène socialement, dans le département le plus jeune de France métropolitaine, elle doit penser son offre de formation pour des étudiants dont le niveau d'entrée est parfois inadapté pour permettre la réussite en Licence.
- En raison de sa proximité avec Paris, elle doit faire face à une double concurrence. Elle doit se distinguer des universités parisiennes dont la notoriété historique et l'accessibilité plus grande en transports font qu'elles restent un choix privilégié pour les étudiants de grande couronne, mais aussi des établissements d'enseignement privés, dont les moyens de communication sont importants et qui attirent de plus en plus d'étudiants, malgré des frais d'inscription élevés.

Face à ces constats, la gouvernance de CY Cergy-Paris Université a fait le choix de développer une offre de formation riche, couvrant tous les domaines et les types de formation, de la plus générale et théorique à la plus professionnalisante¹: sur 96 parcours de premier cycle (hors DU et Préparation Ingénieur), on compte 48 parcours de Licence générale et 48 parcours de diplôme professionnalisant (BUT, LP, DEUST). Sur les 115 parcours de Master, 48 parcours sont accessibles en apprentissage ou en contrat de professionnel. S'ajoutent à cette offre, de nombreux autres diplômes spécifiques dont par exemple le Diplôme d'institut d'études politiques de l'IEP de Saint Germain en Laye ou de titres d'ingénieur et double diplômes notamment avec l'ENSA-V ou ISAE – Supmeca². Il apparaît donc clairement que les besoins en formation générale et théorique aussi bien que les besoins en formation professionnalisante sont pris en compte, et ce, de façon très équilibrée et ce, au bénéfice d'une démarche de formation tout au long de la vie (FTLV) indispensable pour répondre aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Le projet de création d'une faculté de santé est aussi un enjeu important dans l'ancrage territorial de CY Cergy-Paris Université. En effet, cette création répondrait à un besoin vital sur le plan national mais aussi sur le plan local, dans la mesure où il n'existe qu'une seule faculté de médecine dans le nord de l'Île de France (Bobigny). Par ailleurs, les perspectives d'exercices professionnels et les besoins en soins tant médicaux que paramédicaux sont très vastes sur le territoire du nord Parisien.

L'offre de formation est donc adaptée à tous les types de publics et les différents cursus sont articulés grâce à des structures « transcomposantes » qui garantissent la cohérence de l'offre et la formation à des compétences transversales.

¹ L'offre de formation est accessible sur le site internet : <u>Formations | Catalogue des formations | CY Cergy Paris</u> Université (cyu.fr) et en téléchargement : Offre de formation NOV2023 web (3) (1).pdf

² Présentation et cartographie de l'offre « ingénieur » disponible ici : <u>CY Tech - Filière ingénieur (cyu.fr)</u>

Si les Graduate Schools (désormais GS), l'école universitaire des premiers cycles (CY Sup, dont les statuts sont annexés à ce rapport, Domaine3-Annexe30-StatCYSup), et les écoles d'application sont des éléments structurants, on en notera le développement inégal en fonction des composantes impliquées et des besoins de celles-ci. Cette hétérogénéité peut être perçue comme une faiblesse, mais il s'agit en réalité d'adapter les outils de gouvernance aux besoins identifiés par les composantes et aux différentes disciplines dont les contraintes ne sont pas les mêmes : les formations « en tension » n'ont pas les mêmes besoins que les formations qui ont du mal à trouver leur public.

L'offre de formation proposée reflète ainsi la double ambition de CY :

- être une université à la fois professionnalisante et théorique avec un adossement à la recherche important,
- mener à bien sa mission de service public local, tout en ayant une vocation internationale.

(C1) L'établissement a une identité forte en matière de thématiques aussi bien dans l'ingénierie (Design, IA, gastronomie) qu'en SHS (dans le domaine du patrimoine, avec notamment la création d'une EUR Création et Patrimoine). Par ailleurs, il poursuit une politique claire en matière de formation professionnalisante à destination d'un public local sans pour autant mettre de côté les formations plus générales et plus traditionnelles qu'une université se doit de proposer. Nous soulignons ici le fait que les formations de LLSHS proposent aussi de nombreuses formations professionnelles, ce qui n'est pas dans leur tradition disciplinaire et manifeste la politique globale de l'établissement à laquelle les personnels adhèrent massivement. Cela relève aussi de la volonté de lutter contre la désaffection de certaines filières perçues par le public comme n'offrant pas de débouchés professionnels alors que ce n'est pas une réalité.

La création d'un CFA universitaire dès 2020 a été un acte majeur pour illustrer la politique volontariste de la gouvernance pour une meilleure professionnalisation des étudiants et en réponse aux besoins en compétences des entreprises du territoire.

(C2) Les enjeux thématiques mentionnés précédemment sont structurés autour d'écoles graduées (Graduate School, GS) et de l'école universitaire des premiers cycles CY Sup, mais aussi d'écoles d'application qui assurent la cohérence globale de l'offre en interne (on trouvera pour exemple le rapport d'activité de l'école d'application CY Transport dans l'annexe Domaine3-Annexe38-CYTransports). On peut aussi citer des éléments structurants comme la mise en commun d'UE libres, la création d'une UE TEDS (Transition Ecologique pour un développement soutenable) transversale à toutes les licences (Voir Annexe Domaine3-Annexe01-TEDS-SDP1) ou la création pour les premiers cycles d'un projet NCU-CUPS sur la recherche documentaire pour illustrer le souci de l'établissement en matière de cohérence de l'offre de formation.

Cette structuration interne permet de s'appuyer sur des partenariats externes. CY entretient de forts liens avec l'extérieur, aussi bien localement qu'internationalement. Concernant les liens avec l'extérieur, on notera des partenariats avec l'agglomération et le département en faveur du développement économique et entrepreneurial (FabLab LabBoite, CY Entreprendre, la Turbine – voir les Annexes Domaine3-Annexe2-Fablabs et Domaine3-Annexe03-LabBoite), mais aussi un partenariat avec le conservatoire régional (voir DAE Licence de Lettres parcours LAV) ou la fondation des sciences du Patrimoine (https://www.sciences-patrimoine.org). Les formations arrivent à assurer une mise en stage des étudiants dans un périmètre local (entreprises, administrations, et notamment le Tribunal de Grande Instance de Pontoise pour

la faculté de Droit, voir les DAE de cette faculté). Pour finir, les acteurs culturels locaux et notamment les théâtres, sont impliqués dans les formations autour de la culture, mais aussi dans les UE libres proposées par le service culture de l'Université.

En ce qui concerne les partenariats internationaux, CY est fortement engagée dans l'alliance européenne EUTOPIA, qui propose notamment un certificat d'internationalisation pour les étudiants et qui fait partie intégrante aujourd'hui du label international de CY (Voir Annexe Domaine3-Annexe04-LabelInt). L'internationalisation de l'établissement était fondée depuis 2018 sur le développement d'un axe exploratoire Europe-Afrique-Asie. En janvier 2023 a démarré la phase de consolidation d'une vingtaine de partenariats stratégiques (Voir Annexe Domaine3-Annexe17-PartInter). Les composantes se sont diversement approprié ces opportunités, mais la volonté d'internationalisation des formations est forte.

(C3) La recherche de cohérence au niveau local se traduit par la création de formations construites dans le cadre de CY Alliance. Ainsi, le bachelor ACT est issu du souhait partagé par CY et l'ESSEC de proposer une formation d'excellence et innovante sur les enjeux de la transition. Nous pouvons citer également le master de Chimie, parcours Manager des process de création et développement des produits Parfum, Cosmétique, et Arômes alimentaires construit avec l'ISIPCA, ou la licence professionnelle Métiers du BTP: bâtiment et construction parcours Efficacité énergétique des bâtiments construite en partenariat avec l'ECAM-EPMI. On peut citer aussi comme signe de cette volonté de proposer une offre innovante pour nos étudiants, la passerelle entre la licence Économie et gestion vers Sup de Vente ou le master JHPP en partenariat avec l'ENSA Versailles. Ces formations montrent la façon dont CY réussit à créer des synergies entre les différents établissements du territoire et de CY Alliance. CY peut se prévaloir de 74 partenariats de formation (voir Annexe Domaine3-Annexe39-PartForm) que l'établissement pilote à travers une procédure bien établie via la direction générale adjointe à la formation et plus particulièrement le service de pilotage de l'offre de formation.

(C4) L'établissement a par ailleurs pris en compte la réforme des études de santé, notamment au travers de la création de LAS à l'ILEPS (établissement composante de CY), mais aussi par exemple, avec l'insertion d'une mineure santé dans le parcours Chimie du portail d'entrée PSCTI (Physique, Chimie, Sciences de la Terre et Ingénierie) de l'Institut Sciences et Techniques (https://www.cyu.fr/domaine-sciences-technologies-sante-licence-acces-sante-parcours-chimie-las-c-premiere-annee-de-licence-l1). Un PASS a été créé en lien avec Paris Nord (https://www.cyu.fr/domaine-sciences-technologies-sante-licence-parcours-acces-sante-specifique-biologie-premiere-annee-de-licence-l1). La liste des formations en santé et des effectifs de chacune est en annexe Domaine3-Annexe41-Santé.

Un projet de création de faculté de médecine est en discussion avec le ministère, la région, et l'agglomération. Les enjeux de la formation en santé sont intégrés par l'établissement qui met tout en œuvre pour se saisir de cette mission importante.

(C5) Les enjeux de l'interdisciplinarité constituent un axe majeur de développement pour par l'établissement mais doivent encore être saisis plus précisément par la communauté. Le COMP est une opportunité importante pour renforcer ces aspects. Si la création de formations interdisciplinaires reste embryonnaire (environ 2% des formations, voir Annexe Domaine3-Annexe14-InterD), la pluridisciplinarité, en revanche est totalement intégrée dans l'ensemble de l'offre de formation. Par ailleurs, environ 10% des formations de l'établissement sont identifiées comme pluridisciplinaires (voir Annexe Domaine3-Annexe14-InterD). Il est souhaité enfin de mieux valoriser encore certains parcours qui proposent une pluridisciplinarité moins « visible » mais réelle et que le chiffre annoncé soit plus important (voir le DAE du master

Sciences du Langage par exemple). L'importance de situer certains diplômes de logistique des transports en géographie pour conserver leur aspect « SHS » (master TTE, EDRTP, ML) ainsi que la création d'une école d'application regroupant des formations de LSH et de l'IUT sont révélateurs de l'importance accordée à la pluridisciplinarité.

(C6) La formation aux enjeux de la transition illustre la capacité de l'établissement à mettre en œuvre des actions coordonnées au sein de toutes les composantes, notamment au niveau des premiers cycles pour lesquels des fresques (climat, biodiversité...) sont organisées chaque année (Voir Annexe Domaine3-Annexe01-TEDS-SDP1). Par ailleurs, il existe des formations historiques centrées sur l'enjeu de transition écologique et sociétale, dont le master MISE en LSH, le Master éco-construction, les diplômes en lien avec les transports, ainsi que le bachelor ACT (développement durable) en partenariat avec l'ESSEC. A cette liste, vient s'ajouter aujourd'hui le programme CATI (Compétences et Ateliers Transversaux et Interdisciplinaires) à l'Institut de Sciences et Techniques, suivi par tous les L1 du portail scientifique. Enfin, un socle commun TEDS déjà mentionné a l'ambition d'associer des contenus théoriques à une démarche projet engagée pour chaque étudiant. (Voir Annexe Domaine3-Annexe01-TEDS-SDP2).

(C7) L'établissement s'appuie sur des financements liés au PIA (NCU, SFRI, IDEEs, CY générations) pour structurer son offre de formation. On citera de nouveau l'utilisation des financements pour la formation au développement durable, mais aussi l'utilisation de ces fonds par la composante CY Tech afin de financer par exemple, un double diplôme international (master en Génie Civil au Cameroun) et le LIA SENERGYLAB en chimie en Afrique du Sud. Certains postes soient financés par le NCU dont le poste « internationalisation de l'offre de formation » par exemple, qui permet d'articuler les projets entre la direction de la coopération internationale et le service de pilotage de l'offre de formation. Ces fonds sont pour le moment relativement sous-consommés et il apparaît que les composantes se saisissent inégalement des opportunités offertes par ces financements. Une piste d'amélioration de l'établissement consisterait à mieux informer et à mieux guider les responsables des formations dans la compréhension de ce type de financements, souvent considérés comme trop complexes à obtenir et sans garantie de durée puisqu'ils ne sont pas pérennes.

L'établissement s'assure donc de la mise en œuvre de son offre de formation au sein des composantes grâce aux diverses structures créée dans le cadre du projet d'établissement expérimental (école universitaire des premiers cycles, écoles graduées, écoles d'application) et grâce à un circuit de validation des projets de création des nouvelles formations dans les différentes instances de l'université (Voir Annexe Domaine3-Annexe05-CreaForm).

Par ailleurs un dialogue de gestion entre composante et présidence a lieu en deux temps dans l'année, au cours duquel une feuille de route (contrat d'objectifs et de moyens) est donnée à la composante qui rend des comptes sur la façon dont elle a été en mesure de la suivre l'année suivante.

Internationalisation des formations (C8-C9)

(C8) L'établissement opère une politique très volontariste d'internationalisation des formations et plusieurs éléments concrets permettent de mesurer la réalité de cette politique qui concerne les formations de façon hétérogène.

CY fait partie de l'alliance EUTOPIA : c'est un premier indicateur de l'internationalisation des formations, puisqu'il existe aujourd'hui 50 communautés connectées, qui sont tout autant d'initiatives d'enseignants-chercheurs de collaborer dans le cadre de l'alliance avec pour

objectif l'internationalisation des curricula et des pratiques d'enseignements (cours partagés, micro-certifications, dépôts de projets, programmes conjoints. (Voir Annexe Domaine3-Annexe6-CConnectees). Depuis 2019, l'établissement encourage le dépôt de projets Erasmus+clefs avec des orientations formation claires, comme indiqué dans les exemples fournis dans l'Annexe Domaine3-Annexe7-ExCc.

Des partenariats stratégiques sont mis en place afin d'aboutir à des coopérations structurantes (Voir Annexe Domaine3-Annexe17-PartInter). Il existe des formations délocalisées, comme la licence MACAT qui est délocalisée à l'Île Maurice, au Vietnam, en Malaisie, en Thaïlande et en Amérique Latine et des doubles diplômes ont été mis en place avec des universités (en Génie Civil et Informatique avec ZUST, en Chine, en Data Science avec l'Université de Maurice en chimie et biologie avec l'USTH au Vietnam, ou encore en ingénierie et éducation avec l'UFE en Egypte).

Par ailleurs, afin de permettre aux étudiants d'avoir une expérience internationale tout en prenant en compte les difficultés qui peuvent entraver une mobilité effective, une microcertification internationale a été créée fin 2022. Elle permet d'avoir un label « international » associé à son diplôme. Cette certification permet aux étudiants qui n'ont pas les moyens matériels de partir à l'étranger d'être malgré tout confrontés à une expérience différente et de la valoriser. Cette certification locale a été attribuée à 54 étudiants en 2023 (première année de mise en œuvre). Les chiffres de 2024 ne sont pas encore connus mais sont déjà encourageants. (Voir Annexe Domaine3-Annexe04-LabelInter).

(C9) On mesurera l'internationalisation d'une formation au nombre d'étudiants entrants, mais aussi au nombre d'étudiants qui arrivent à obtenir la certification locale mentionnée précédemment. Tous les chiffres concernant les mobilités depuis 2018 sont dans l'annexe Domaine3-Annexe33-ChiffresMobl. Par ailleurs, il est prévu de travailler à accroitre les mobilités sortantes. Pour cela il sera nécessaire d'avoir une politique de financement des mobilités sortantes correspondant aux besoins avec une politique de bourses de mobilités alignée sur l'inflation et qui permettrait de réduire les inégalités entre les étudiants des différentes composantes. En effet, si dans une composante comme CY Tech, les mobilités internationales sont aidées et structurées, ce n'est pas le cas dans toutes les composantes dont les moyens sont hétérogènes (Annexe Domaine3-Annexe18-MobCYTech).

Si le nombre d'étudiants sortants peut encore être amélioré, le nombre d'étudiants entrants est au-dessus de la moyenne nationale à CY. Campus France évoque autour de 14% étudiants internationaux au niveau national ; ce chiffre est de 17,74% pour CY pendant l'année académique en cours et a été en croissance constante ces dernières années : 17% en 2022, 16,35% en 2021, 15,73% en 2020, ce qui est une preuve de l'attractivité grandissante de l'établissement. On notera aussi plus de 600 accords d'échanges en cours.

Il ne reste pas moins que des améliorations doivent encore être apportées: l'offre de formation en langue anglaise, bien qu'existante, est encore insuffisante. La liste des diplômes et des cours dispensés en anglais est disponible sur le site de CYU (https://www.cyu.fr/en/international/programs-taught-in-english) et on se reportera à la cartographie de l'internationalisation de l'offre de formation en Annexe Domaine3-Annexe29-Carto pour une description précise. Consolider et augmenter l'internationalisation de l'offre dans les formations où c'est pertinent permettrait à l'établissement d'être plus attractif. Pour que l'internationalisation se réalise dans une dynamique inclusive, CY mise aussi sur la composante francophone: d'un côté, un partenariat solide est établi depuis de longues années avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (hébergement des locaux opérationnels et d'un

centre d'employabilité francophone (CEF) sur le site de Gennevilliers), et de l'autre la possibilité est offerte pour tous les étudiants internationaux de CY de suivre des cours de FLE adaptés à leurs niveaux.

S'il existe des freins internes, nous constatons également des freins règlementaires : en effet, la règlementation nationale est incompatible avec la délivrance de diplômes européens pourtant à l'étude au sein de l'Alliance EUTOPIA ; la forte professionnalisation de l'offre de formation, notamment avec l'apprentissage, est perçue comme incompatible avec l'internationalisation par les responsables de ces formations, même si des initiatives ont déjà vu le jour comme le projet Erasmus+ coordonné par le CFA SACEF, partenaire de CY, et la mobilité internationale pour un groupe pilote d'apprentis. Ces éléments nécessitent d'être travaillés et adaptés.

De plus, la concurrence entre les universités est forte au niveau national et international, les places en mobilité sortante sont saturées, il faut donc réussir à développer des propositions originales ce qui nécessite encore du temps et des efforts. Enfin, il est nécessaire d'insister sur la forte attractivité de notre offre pour les étudiants internationaux francophones. Il reste cependant des freins économiques qu'il faudrait pouvoir lever (prix du logement étudiant en lle de France et nombre insuffisant de places au CROUS pour les étudiants en mobilité « non-encadrée »).

Politique de formation à et par la recherche C10 - C 16

(C10) La continuité des parcours recherche du premier au troisième cycle est encore un élément que l'établissement doit renforcer. En dehors de la création d'une EUR Création et Patrimoine très structurante en LSH ou de CMI en géosciences et en EEA, l'établissement rencontre encore des difficultés à sécuriser un parcours théorique appuyé sur la recherche de façon précoce. L'échec de plusieurs CMI qui n'ont pas trouvé leur public (CMI transports, par exemple) en est l'illustration. La mise en place d'un pilotage et une clarification des responsabilités entre les écoles doctorales (ED) et les écoles graduées (Graduate Schools - GS) restent des chantiers importants pour améliorer l'attractivité de CY aussi bien au niveau national qu'international.

(C11) CY Cergy Paris Université a entrepris une trajectoire de structuration sous forme de Graduate School (5 dont l'ESSEC et 4 internes). Hormis celle qui correspond à l'ESSEC, les GS sont centrées sur une ou deux écoles doctorales. Les directions des unités de recherche sont présentes dans le Conseil des EDs. Les unités de recherche participent notamment au projet scientifique de l'ED à travers la répartition des contrats doctoraux.

Les écoles doctorales ont un lien opportuniste avec les formations de master - certaines activités pédagogiques des formations de master sont ouvertes aux doctorants, mais il s'agit généralement de liens personnels (directeur d'unité de recherche également responsable de master) plutôt que d'un lien structurel (écoles doctorales ne sont pas administrativement en contact avec les formations de master).

Les formations proposées en master sont le reflet des forces de recherche de CY Cergy Paris et il y a une cohérence importante entre les intitulés de master et les spécialités délivrées en doctorat. Pour la promotion des diplômés de doctorat de 2023, où 108 docteurs ont soutenu à CY, 28 ont fait leurs études de 2ème cycle à CY Cergy Paris. Ce chiffre augmente si on considère l'absorption par CY de certaines écoles présentes sur le site de Cergy.

Dans le cadre du renforcement des GS à CY, il est prévu dès la rentrée 2024 de soutenir (par un volume d'heures de formations dédiées, confiées aux EDs) les formations ouvertes aux masterants et doctorants, notamment sur la thématique des méthodologies de recherche.

La DOIP a par ailleurs une activité de communication autour du doctorat auprès des diplômes de master qui en font la demande. Enfin, la création de parcours recherche en école d'ingénieur est en cours et viendra contrebalancer la disparition des CMI.

La formation doctorale est assurée par les écoles doctorales et un alignement entre les GS et les écoles doctorales apparaît aujourd'hui clairement. Une réflexion reste à mener sur la structuration des formations en LLSHS, les statuts de la GS associée n'étant pas encore finalisés. Le rapport d'autoévaluation du Collège Doctoral et Postdoctoral est proposé en annexe du domaine 2.

(C12) L'établissement met en place dans le cadre des écoles doctorales et, le cas échéant, d'un collège doctoral une coordination et une harmonisation des pratiques de formation, d'accompagnement et d'encadrement des doctorants en vue de leur réussite et de leur poursuite de carrière. Ceci se fait en lien avec les unités de recherche.

Le Collège Doctoral et Postdoctoral, en accord avec l'article 3 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif aux formations doctorales, mutualise plusieurs missions des écoles doctorales, notamment au regard de l'organisation des formations aux doctorants, d'une harmonisation des procédures (par exemple à travers l'outil commun ADUM) et de l'organisation d'activités communes (dispositifs de mobilité, rentrées, cérémonie de remise des diplômes).

Un accompagnement individuel, en plus des formations « classiques » est proposé par une agente de la DOIP détachée au sein du Collège Doctoral et Postdoctoral.

Les enquêtes sur la poursuite de carrière des docteurs sont gérées par les services de la vie étudiante. Les résultats ne sont pas encore activement exploités.

Si le bilan en matière d'articulation formation et recherche paraît mitigé, il n'en reste pas moins que des efforts importants sont faits et sont couronnés de succès, notamment dans l'harmonisation des formations doctorales. Il est important d'ajouter qu'il existe un programme de co-tutelles doctorales au sein d'EUTOPIA, initié par CY, ainsi qu'un projet MCSA EUTOPIA Science and Innovation Fellowship, cofinancé par CY Initiative. Les deux font bénéficier aux composantes et laboratoires de recherche de compétences et expertises existant dans les universités partenaires de EUTOPIA (Annexe Domaine3-Annexe06-CConnectee). Il existe aujourd'hui un réseau des collèges doctoraux dans le cadre de l'alliance européenne, qui travaille sur la mise en œuvre de la feuille de route réalisée dans le cadre du projet SwafS EUTOPIA TRAIN, qui vise notamment un programme conjoint de formations doctorales et post-doctorales (voir Annexe Domaine3-Annexe34-PostDocTrain).

(C13) Les cinq écoles doctorales de l'établissement sont formellement portées par CY Alliance, mais l'établissement support et d'inscription pour tous les doctorants est CY. Les écoles doctorales de CY Cergy Paris comportent principalement des unités de recherche dont CY est tutelle, les exceptions étant des laboratoires associés de structures non universitaires (comme le LéaV, par exemple, qui est le laboratoire de l'Ecole Nationale d'Architecture et de Paysage de Versailles, membre de CY Alliance). CY est établissement unique pour l'accréditation pour les 5 ED. Plusieurs établissements sont désormais composantes de CY Cergy Paris (comme l'ENSEA) ou mais d'autres sont des tutelles secondaires de laboratoires CY (comme l'ECAM-EPMI). Un établissement fait exception : l'ESSEC qui est membre de CY Alliance sans être « fondu » dans CYU. Faute de moyens humains, la convention entre l'ESSEC et CY, notamment en ce qui concerne le doctorat, n'a pas été mise à jour et certaines pratiques de l'ESSEC au niveau du doctorat sont atypiques au regard de la norme de CY- cette situation sera traitée lors du prochain contrat. Les établissements partenaires, en premier lieu l'ESSEC mais également les autres établissements cités ci-avant ou listés ici (https://www.cyu.fr/universite/decouvrir-

<u>cyu/cy-alliance</u>) participent à un riche environnement scientifique et pédagogique pour les doctorants. Toutefois, ces derniers étant inscrits à CY, dans des laboratoires principalement sous tutelle CY, cette collaboration ne nécessite aucune formalisation particulière - tous les doctorants sont CY.

(C14) L'implication des enseignants chercheurs à tous les niveaux de formation se lit dans les DAE des formations quelles que soient les composantes. On notera cependant une sousdotation historique de CY en matière de dotation en postes d'enseignants-chercheurs. En effet, CY ne compte que 450 enseignants-chercheurs titulaires pour 25000 étudiants (le nombre d'étudiant a augmenté de plus de moitié en 10 ans sans augmentation du nombre de personnels titulaires). Il faut ajouter que la subvention pour charge de service public (SCSP) et inférieure à la moyenne nationale (5015 euros par étudiant en 2022 pour une moyenne nationale de 6720). Ces éléments économiques (publiés sur le site de l'AEF: https://www.aefinfo.fr/depeche/702844-la-scsp-par-etudiant-a-diminue-de-23-en-moyenneentre-2016-et-2022-le-detail-par-universite) sont clairement à l'origine de la difficulté de CY à faire mieux dans le domaine de l'adossement des formations à la recherche. On pense entre autres à l'encadrement de stages dans les unités de recherche, mais aussi au financement de la pédagogie par le projet. Ces difficultés ne sont pas des freins sur lesquels il est facile d'agir au niveau local. Pour autant, la mise en place du projet CATI à l'Institut des sciences et techniques (IST), la multiplication des modules d'enseignement par le projet, les modules de documentation sont la preuve certaine de la volonté d'adosser les formations à la recherche, et ce, dès le premier cycle et malgré les difficultés rencontrées.

(C15) Le financement de bourses d'excellences en master (bourses SFRI en LEI par exemple) l'encadrement des stages de master au sein des laboratoires liés à CY Tech, les journées d'accueil des doctorants ou les services d'appui pour les doctorants internationaux. Ainsi, des bureaux sont à disposition de l'organisme Access Paris Nord dans la Maison de la Recherche de Neuville (https://access.ciup.fr/access-paris-nord/). On peut y voir une preuve de l'attachement de l'établissement à fournir un accueil des doctorants de la meilleure qualité qui soit. L'existence d'une MIR en Sciences et Techniques et la construction d'une MIR SHS en cours d'achèvement en sont aussi des preuves matérielles incontestables.

(C16) L'existence d'une sensibilisation et d'une formation à l'éthique de la recherche se retrouve à tous les niveaux, du premier au troisième cycle. On retrouve de nombreux modules sur le sujet :

- Des EC spécifiques dans les licences (voir DAE Lettres Modernes), mais aussi l'UE documentation financée par le NCU déjà mentionnée abordent le sujet du plagiat notamment.
- Des masters font signer des chartes anti-plagiat aux étudiants (Master SDL, Master EEI-PE)
 et proposent des modules de méthodologie dans lesquels le plagiat, la transparence des données utilisées ou la protection des données personnelles sont abordés.
- Il existe aussi des formations sur l'intégrité scientifique et éthique au niveau de l'école doctorale partagées avec la formation des nouveaux maitres de conférences (MOOC FUN éthique de la recherche et intégrité scientifique dans les métiers de la recherche notamment).

Politique de documentation C17 – C18

(C17) La politique de l'établissement en matière de recherche documentaire est dynamique et montre sa capacité à faire le lien entre formation et recherche de façon très nette. Les personnels de la bibliothèque sont impliqués dans des projets pédagogiques dès le premier

cycle (NCU CUPS sur la recherche documentaire en LEI et LSH), ils sont présents dans les conseils de perfectionnement de certaines formations (voir par exemple le CR du conseil de perfectionnement de la licence Lettres Modernes).

La Bibliothèque Universitaire héberge par ailleurs la maison des langues, structure qui offre une formation en langues étrangères à tous les étudiants de toutes les formations par le biais d'UE libres et qui organise la passation de certifications linguistiques pour les étudiants de tout l'établissement, que les certifications soient obligatoires ou non dans les formations.

(C18) Le portail de l'Université permet d'accéder à des ressources électroniques nombreuses, variées depuis l'extérieur de l'Université (Frantext, catalogue CAIRN notamment). La politique de Science Ouverte est dynamique et fait l'objet d'une grande attention (Voir les annexes Domaine3-Annexe08-SienceOuv1 et Domaine3-Annexe08-ScienceOuv2).

Les bibliothèques sont déployées sur tous les sites de l'Université de façon thématique afin de permettre aux étudiants de CY Alliance de bénéficier des ressources appropriées. Un Learning Center est en cours de mise en place à l'IEP Saint Germain et l'aménagement de tiers lieux sur de nombreux sites est à noter. Les horaires d'ouverture des bibliothèques sont adaptés au rythme de l'année universitaire et il est important de noter que l'accès au site principal (Les Cerclades, à Cergy Préfecture) est facilité pour les étudiants, puisque les horaires sont élargis en période d'examen jusqu'à 22h . Nous renvoyons à l'annexe Domaine3-Annexe09-SWOTBU pour des éléments plus précis, mais au vu des difficultés posées par son caractère multisite, l'établissement peut se prévaloir d'une politique efficace et adaptée en matière de documentation.

Politique de professionnalisation des formations C19 -C21

Le volume des formations professionnalisantes au sein de CY est considérable (96 parcours de premier cycle ou de master au total sur 211). Les étudiants en apprentissage représentent environ 10% des inscrits. Ce volume est important et il est directement en lien avec l'analyse des besoins que l'établissement fait en lien avec les acteurs socio-économiques du territoire et ses partenaires.

(C19) On notera en premier lieu la participation des partenaires locaux aux conseils de perfectionnement des formations, mais aussi au conseil de perfectionnement du CFA CY (le CFA dont l'Université s'est dotée en 2020). La création d'une vice-présidence dédiée à la formation professionnelle, la création de trois écoles d'application (CY Transports, CY Gastronomie, CY Forensic school), l'accréditation des formations à la CTI et à la CGE, la création de CMQ sont autant d'éléments qui montrent que l'un des points forts de l'établissement réside dans la formation professionnelle en lien avec les institutions nationales et les partenaires locaux.

Par ailleurs, une politique de reconnaissance des compétences entrepreneuriales est en cours avec le parlement étudiant et se poursuivra dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences dans les formations.

Il reste encore à se doter d'outils de suivi des relations entreprise performants, et à continuer à se démarquer de la formation privée et du reste de la formation francilienne, puisque l'établissement n'ignore pas la concurrence des autres universités et du privé dans ce domaine.

(C20) L'articulation entre les axes politiques de la formation professionnalisante et leur déploiement opérationnel se lit dans la nomination de la directrice de la formation professionnelle et de l'apprentissage comme vice-présidente de ce domaine. L'établissement

participe au réseau France Université dans ce domaine, la vice-présidente adjointe à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Elle est de plus est vice-présidente du réseau FCU (conférence des directeurs de formation continue des universités)

Pour autant, la baisse des NPEC et la faible rémunération des intervenants contribuent à rendre l'offre de formation professionnalisante fragile et vulnérable face à la concurrence de l'offre privée. Pour permettre aux formations de s'engager encore plus fortement dans la professionnalisation, CY ACT PRO est un consortium qui s'appuie sur le PIA et qui permet aux formations d'obtenir un soutien financier important pour créer des modules de formation professionnelles (ACT PRO pour « Accélération des Transitions Professionnelles », voir Annexe Domaine3-Annexe28-CYActPro).

(C21) L'établissement structure l'offre de formation professionnelle tout au long des parcours, dans le premier comme dans le deuxième cycle. Pour autant, les réseaux étant composés d'acteurs externes et internes très divers, il n'est pas toujours évident de les coordonner à un niveau établissement et le portage se fait plutôt au sein des composantes.

Quoi qu'il en soit, l'établissement se saisit de toutes les opportunités en matière de professionnalisation des formations et affiche clairement cet objectif dans les priorités de sa politique.

Référence 15. L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation.

Organisation pédagogique des formations

(C1): L'établissement a fixé un cadre pour la transformation des maquettes et l'organisation des diplômes selon les préconisations de l'approche par compétences. Certaines composantes se sont complètement approprié cette approche pédagogique (voir les maquettes de l'IUT et de CY Tech dans les dossiers d'auto-évaluation des formations) quand d'autres sont moins avancées. Pour continuer à développer cette approche, le recrutement de nombreux ingénieurs pédagogiques dont la mission principale est d'accompagner les équipes pédagogiques dans la transformation de l'offre a été réalisé l'année passée. Les ingénieurs sont rattachés au Service Diversification Pédagogique qui est un service central au sein de la DGA Formation mais ils sont affectés dans les composantes, ce qui leur permet de travailler de façon coordonnée et d'avoir un suivi au niveau de l'établissement, tout en travaillant directement avec les équipes pédagogiques au plus près des spécificités de chaque formation. (Voir Annexe Domaine3-Annexe10-DepAPC) L'établissement peut donc se satisfaire d'avancer dans le domaine de façon coordonnée, tout en respectant les rythmes et spécificités de chacune de ses composantes.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'offre de formation a considérablement évolué avec la création de l'école universitaire des premiers cycles CY Sup. Cette instance fait office de CFVU élargi à l'échelle de la licence, et ses compétences comportent notamment le suivi de la construction des maquettes ainsi que la coordination de l'enseignement des savoirs transversaux. CY Sup est notamment le catalyseur de projets NCU et c'est à ce niveau que les différents établissements de CY Alliance se coordonnent pour les premiers cycles. C'est aussi à ce niveau que sont décidées certaines créations de dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants (DU Paréo, par exemple). C'est aussi au sein de CY Sup que se mettent en place des UE libres, les enseignements transversaux sur les TEDS et les projets de valorisation de l'engagement étudiant. Il est donc assez clair que pour les premiers cycles,

l'organisation et le suivi des formations par l'établissement a considérablement évolué et gagné en efficacité.

Au niveau des GS, des disparités sont à noter en fonction des statuts votés par chaque composante et chaque Graduate School, mais c'est dans le conseil des GS que les projets pédagogiques sont coordonnés.

(C2) La création d'open badges sur l'internationalisation (voir Annexe Domaine3-Annexe04-LabelInter) permet aux étudiants de faire valoir leurs compétences acquises au cours d'un cursus de façon transversale, en valorisant certains des enseignements ou certains choix optionnels réalisés au cours de leur parcours. Cette création étant récente, il est pour l'instant difficile d'en mesurer l'impact, mais l'obtention de cette labellisation a déjà été proposée à tous les étudiants de la filière ingénieur de CY Tech. De plus, l'Université continue de valoriser les engagements étudiants (elle le fait depuis plusieurs contrats maintenant) en permettant aux étudiants de valider des ECTS lorsqu'ils s'engagent dans des conseils centraux ou dans des associations. Il existe à ce titre des partenariats avec Zup de Co et l'AFEV (voir la convention signée avec l'AFEV en Annexe Domaine3-Annexe40-AFEV). L'établissement n'a pas pour le moment fait une priorité de la valorisation de compétences acquises en dehors des cursus, malgré l'installation ancienne de l'UE « Engagement étudiant ». La création d'open badges est une marque d'intérêt et un début d'amélioration dans ce domaine. En dernier lieu, l'installation du Parlement Étudiant en janvier 2024 donnera à n'en pas douter, un nouvel élan à la valorisation de l'engagement dans les parcours.

Développement et diversification des pratiques pédagogiques y compris alternance

L'établissement a investi de façon importante sur la diversification et l'innovation pédagogique, et on peut faire un bilan général, pour tous les types de formation (FA, FC, FI) qui sont toutes concernées par les dispositifs d'innovation. En effet, il est important de rappeler l'effort fait sur les formations professionnalisantes en apprentissage ou en alternance, et l'innovation pédagogique n'est pas réservée à la formation initiale. Nous faisons donc ici un bilan global de la diversification pédagogique pour toutes les formations de CY.

(C3) La construction de dispositifs innovants présente deux versants : la formation et la mise à disposition de moyens d'innovation pour les enseignants, mais aussi la création de structures originales et innovantes pour les étudiants.

Tout d'abord, le service de diversification pédagogique propose un plan de formation important destiné aux enseignants (voir Annexe Domaine3-Annexe11-PlanFormSDP) avec des formats très variés (durée des formations, horaires, modalités pédagogiques, etc.), auquel s'ajoute des initiatives conviviales telles que le lunch pédagogique organisé tous les mois autour d'un thème associé à des formations d'une journée ou à des sessions de formation au long cours. Fin 2023, deux journées de séminaires dédiée à l'approche par compétences ont réuni près de 145 personnels de CY. Au total, près de 680 personnes ont été formées lors des différents événements proposés par le service de diversification pédagogique (événements du plan de formation et fresques) en 2023.

L'outil Moodle a par ailleurs été très investi par l'établissement et propose maintenant toutes les fonctionnalités auxquelles on peut s'attendre. Il est très utilisé par les enseignants au quotidien et les étudiants sont demandeurs d'une utilisation systématique désormais. (Le nombre d'enseignants utilisant la plateforme est passé d'environ 1700 en 2022-2023 à environ 3000 en 2023-2024, chiffres donnés par la direction du numérique).

Il est vraisemblable que les dispositifs de formation mis à disposition soient sous-exploités par les enseignants, mais on connait les difficultés à se former en cours d'année, avec les contraintes de calendrier imposées par l'enseignement et la recherche. On notera la souplesse et la diversité des formats proposés par le service de diversification pédagogique pour remédier à ce problème et on peut espérer que cela contribuera à une formation plus massive des personnels.

De façon générale et on le lit dans les DAE des formations, les enseignants se sont approprié les méthodes pédagogiques d'approche par le projet et de classe inversée notamment, même si on note des résistances, parfois même de la part des étudiants, qui ne sont pas toujours habitués à ce type d'apprentissage. On peut donc dire que l'établissement se donne les moyens de permettre aux enseignants volontaires de se former à de nouvelles pratiques, même si les personnels se saisissent des outils de façon hétérogène, en fonction des contenus et des formations dans lesquelles ils interviennent.

Concernant la mise à disposition de structures innovantes pour les étudiants, il faut mentionner le développement et le bilan positif du réseau des fablabs (voir Annexes Domaine3-Annexe2-Fablabs et Domaine3-Annexe3-LabBoite). Ce réseau a été renforcé, et de plus en plus d'étudiants s'y inscrivent. Il s'agit ici de projets innovants, hors des cursus, en lien avec le tissu économique et social local. Ces structures sont financées par les PIA et gagnent en notoriété (+47% d'inscriptions en 2021-2022). Elles étaient auparavant gérées au niveau de la Comue, et ont été transférés à CY en 2020. Le réseau des Fablabs est donc une structure qui continue d'évoluer et de se développer de façon positive, et contribue à ancrer CY dans le territoire.

(C4 – C5) La politique de l'établissement est de préserver au maximum un enseignement en présentiel pour les publics de formation initiale et notamment les premiers cycles. L'expérience du « distanciel subi » pendant la crise sanitaire a laissé des traces, et il est important d'en tenir compte. Cependant, comme l'atteste l'annexe Domaine3-Annexe12-ListeTRooms, des moyens matériels importants ont été déployés de façon à permettre l'enseignement à distance ou l'enseignement hybride pour les formations qui le souhaitent. Ainsi, l'établissement a fait le choix du logiciel Teams et a installé le matériel pour fonctionner en hybride ou en distanciel dans une cinquantaine de salles sur les différents sites de l'établissement. Il faudra nous améliorer sur la promotion et le suivi d'utilisation de ces salles. On notera de plus l'installation de salles innovantes à l'Inspé sur le site de Saint-Germain en Laye et sur le site Hirsh à Cergy. Ces salles ont été conçues « pour travailler autrement ». Le mobilier y est réellement mobile pour faciliter les réorganisations. Elles comportent par ailleurs des outils de communication (écran, tableau interactif). A CY Design, les étudiants disposent de deux laboratoires infographiques et d'un atelier de très grande dimension.

Le service de diversification pédagogique propose par ailleurs une boîte à outils numérique riche et en assure la promotion dans les composantes, par le biais de communications et de formations régulières proposées à tous les personnels enseignants (Voir Annexe Domaine3-Annexe15-OutilsNumSDP).

Ouverture et adaptation de l'offre de formation à l'international

(C6) L'établissement améliore son attractivité internationale en travaillant aussi bien sur les mobilités entrantes que sur les mobilités sortantes.

Concernant les mobilités entrantes, il a été constaté que certains étudiants internationaux n'ont pas le niveau de français requis par les formations. Par l'intermédiaire du Centre de

Langue Française (CLF), l'université propose des cours de français langue étrangère permettant aux étudiants d'obtenir un DELF ou un DALF. Un DU local (DUFLE) a été créé à destination de ces étudiants, mais aussi d'habitants du territoire. Chaque année une quinzaine d'étudiants s'inscrivent (les chiffres ont baissé en 23-24 à cause de désistements liés à la non-obtention de visas). Les cours de FLE ont compté 137 inscrits au premier semestre et 102 au second semestre de cette année. Cela étant, le CLF mériterait d'être étoffé sur le plan RH pour couvrir les besoins de CY dans son ensemble. Pour un bilan plus précis de l'organisation des cours de FLE à CY, on se reportera à l'annexe Domaine3-Annexe13-CLF qui détaille aussi les modalités d'inscription des étudiants à ce centre.

En 2024, des classes internationales en relation avec l'Inde ouvriront (Voir Annexe Domaine3-Annexe16-Inde). Le succès de ce programme récent ne peut pas être analysé pour le moment (la date limite d'inscription est fixée au 30 juin 2024).

L'offre de cours en anglais susceptible d'attirer des étudiants non francophones est encore certainement insuffisante, même si elle continue de se développer. La liste des diplômes et des cours dispensés en anglais est disponible sur le site de CYU (https://www.cyu.fr/en/international/programs-taught-in-english).

Afin de faciliter et de favoriser les mobilités sortantes, l'établissement s'est doté d'une maison des langues associée à la bibliothèque universitaire qui permet aux étudiants de suivre des UE libres de langues vivantes. Cette année, 16 UE de langues vivantes différentes ont été proposées et suivies par les étudiants, en présentiel pour l'anglais, l'Italien, le russe, l'arabe, le chinois et le japonais, à distance pour dix autres langues. La maison des langues organise par ailleurs de très nombreuses sessions de TOEIC. 951 étudiants ont passé le TOEIC en 2023-2024 dont un tiers de leur propre initiative.

Malgré ces constats en demi-teinte, il est nécessaire de relever les effets bénéfiques et dynamisants de l'Alliance EUTOPIA (https://www.cyu.fr/europe-et-international/eutopia), qui propose des Learning Communities et différentes activités virtuelles ou hybrides (EU semester in multilingualism, Open Innovation Challenge, Teamwork, EURSS...). Elle permet une ouverture à l'international certaine, même pour les étudiants qui n'ont pas les moyens matériels de faire des mobilités classiques. L'Alliance EUTOPIA permet aussi de travailler sur un temps plus long à l'augmentation de l'offre de cours en anglais, puisqu'elle propose, en formation continue, des cours d'anglais aux personnels enseignants qui n'ont pas tous l'assurance nécessaire pour se lancer dans l'enseignement en langue étrangère.

(C7) Pour faciliter l'intégration des étudiants internationaux, plusieurs événements sont organisés au cours de l'année. Ainsi, il existe une structure centrale basée au centre d'information jeunesse : le Welcome Desk (https://www.cyu.fr/campus/international-welcome-desk) qui accueille les étudiants et les oriente vers les différentes administrations et les aide dans leurs démarches. Plusieurs événements sont organisés en cours d'année pour maintenir le lien avec ces étudiants. Par ailleurs, des webinaires par le biais des forums Campus France en ligne sont organisés et l'établissement participe à des salons internationaux (en présentiel ou en ligne) pour promouvoir son offre de formation. (Campus France Chine, Campus France Egypte, Salon pour la promotion des études en France, EAIE, NAFSA, APAIE...). Au niveau des GS et /ou des composantes, des systèmes de pairs étudiants ont été mis en place, ainsi que des sessions d'accueil des étudiants étranger. Depuis octobre 2023, un dispositif de mobilités croisées est en cours d'élaboration afin d'encourager les mobilités depuis et vers l'Afrique. Un seul dossier progresse pour le moment avec l'Afrique du Sud mais il est encore trop peu avancé pour en faire une présentation plus précise.

Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue

(C8) L'établissement a mis la formation continue et la formation en alternance au centre de ses préoccupations à côté de la formation initiale classique. Il s'agit là d'une grande force de CY Cergy-Paris Université.

Tout d'abord, l'établissement développe la pédagogie par le projet, ce qui est de nature à attirer le public habituel de la FA /FC. De plus, il existe des pôles et des services dédiés aux différents publics de la FA/FC au sein de la direction formation professionnelle et apprentissage. La présence d'une vice-présidence consacrée à ces sujets est d'ailleurs le moyen d'assumer pleinement le fait que la FA/FC est une préoccupation centrale de CY. Pour l'apprentissage, un CFA local à CY a été créé et il prend en charge une grande partie des apprentis de l'université (40% des apprentis sont rattachés au CFA CY).

Le catalogue des formations ouvertes à l'alternance est disponible en ligne et contient plus de 90 formations (https://www.cyu.fr/formation/career-center/choisir-alternance). On notera que les formations de LLSHS, réputées plus frileuses à développer la formation professionnalisante, sont très présentes dans ce catalogue (culture, patrimoine, tourisme, transport, communication, multimédia, journalisme...).

La qualité des formations professionnelles exigées pour la certification Qualiopi a d'ailleurs renforcé la coordination de l'organisation de l'apprentissage et de la FC dans l'établissement. Un élément important montrant le soutien et l'importance accordés à l'apprentissage est le fait que l'établissement finance un référentiel conséquent pour le suivi d'apprentis, afin que les enseignants soient rémunérés à la hauteur de l'investissement que demande le suivi d'une formation en apprentissage.

On modulera cette évaluation positive sur l'accès à l'offre de formation accréditée aux publics de FA/FC par le constat d'un turn-over important des équipes et d'une coordination et d'une maîtrise inégales de la FC au niveau de l'établissement. De plus, la concurrence dans le domaine est importante au niveau francilien (offre publique nombreuse, mais l'offre privée est très présente aussi), ce qui constitue évidemment un obstacle à notre développement. Enfin, les formations de ce type étant très chronophages pour les enseignants (petits groupes, suivi plus individualisé, liens avec les entreprises à faire et à conserver...), le manque de ressources humaines se fait sentir pour un développement plus avancé de ces formations.

(C9) L'ingénierie attendue pour ces formations est portée par les pôles et les services dédiés évoqués. CY développe une offre de formation spécifique pour la FC, avec des mastères et des masters spécialisés, mais aussi de nombreux DU et autres formations courtes, portées par les enseignants chercheurs de CY et en lien avec les besoins en compétences des entreprises.

Une veille sectorielle a été mise en place afin de proposer une offre de formation pertinente (https://padlet.com/cecilebigotucp/l-volution-des-m-tiers-x93bxyslm5b6u7ao). Enfin, on notera l'utilisation des financements PIA (CY ACT PRO, CMA Cyber, GreenAl digital for security, IFPAI) qui renforcent les ressources mobilisables.

Les freins à un développement plus important de l'offre de formation continue ou par apprentissage sont de deux natures différentes :

- Cette offre se développe inégalement suivant les composantes : certains domaines s'y prêtent moins et sont moins avancés dans leur réflexion, mais ce n'est pas la seule raison. La coordination de ce type de formation est complexe et nécessite des ressources humaines importantes. De plus, la profusion d'appels à projets dans le domaine à tendance

- à diluer les actions et la lisibilité des structures portant les formations est complexe (CMQ, écoles d'application, composantes).
- Le deuxième frein est d'ordre économique: Le modèle des coûts complets n'est pas compétitif et la rémunération proposée aux professionnels qui viennent enseigner dans ces formations n'est pas attractive. Il est donc difficile de recruter et de fidéliser des professionnels partenaires de ces formations.

Référence 16. L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle.

Attractivité des formations

(C1) L'établissement, conscient de l'environnement concurrentiel déjà décrit précédemment, se saisit du fait qu'une raison majeure de l'échec en premier cycle est liée à l'orientation dans les lycées. Aussi, il travaille intensément à la communication sur l'offre de formation, à la sécurisation des parcours et aux dispositifs de réorientation. En effet, l'offre de formation est riche et adaptée, mais pour la rendre attractive, il est nécessaire de la faire connaître et de l'adresser à un public adapté. Les moyens de communiquer et de réorienter sont nombreux :

Nous renvoyons au rapport d'activité de la DOIP (Direction Orientation et Insertion Professionnelle), qui fournit notamment les chiffres de la participation aux diverses manifestations de promotion de l'offre, d'orientation des lycéens et de réorientation des étudiants que nous décrivons dans ce paragraphe (Domaine3-Annexe21-RADOIP)

Pour n'en citer que les principaux : tout d'abord, l'établissement organise ou prend part à des événements internes et externe sa participation aux différents salons de l'orientation sur toute l'Ile de France est systématique et massive. On notera aussi son engagement en qualité d'acteur de l'orientation vers le supérieur au sein du projet Oraccle (https://www.cyu.fr/universite/media-et-communication/actualites/oraccle-un-projet-

<u>territorial-innovant-pour-lorientation-des-lyceens</u>) et la coordination du réseau Lyli (Réseau Lycées-Licences, PIA LyLi), qui permettent une meilleure communication sur l'offre de formation et les choix d'orientation des lycéens et une meilleure liaison entre les lycées du territoire et l'université.

On ajoutera à ces éléments l'entrée possible par plusieurs cordées de la réussite, l'organisation de manifestations à destination des lycées (mercredis de l'université, journées d'immersion, dont le détail se trouve visible sur le site web de l'Université (https://www.cyu.fr/formation/construire-son-projet/decouvrir-luniversite et le bilan dans l'annexe Domaine3-Annexe21-RADOIP p.11 à 15). Ces différents projets et manifestations concernent toutes les formations et tous les sites de CY.

Une autre concrétisation de l'importance accordée à la communication sur l'orientation est le webinaire sur la formation dans le supérieur organisé par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) qui a réuni 500 personnes (public cible : lycéens et parents) en janvier 2024 (https://www.youtube.com/watch?v=qMY4VXOx3E).

Nous renvoyons à l'annexe Domaine3-Annexe20-BllanCYSup qui complète ce paragraphe et montre le dynamisme de l'établissement concernant les procédures de réorientation avec la création des Pass' Sup et la création de passerelles entre licences générales et licences

professionnalisantes (p. 13 à 20), la sécurisation des parcours jusqu'à Bac+5, et particulièrement la création du Bachelor IT (p. 21 à 30 de l'annexe citée).

Evidemment, ces manifestations, projets et initiatives s'accompagnent de partenariats avec les CPGE des lycées du Val d'Oise et de l'organisation d'une Journée Portes Ouvertes multisite annuelle et hybride de façon à renseigner les étudiants sur les formations en étant au plus près du territoire (voir p.16 Domaine3-Annexe21-RADOIP).

Si l'accent est mis sur les premiers cycles, qui cristallisent actuellement la majorité des difficultés d'orientation, le travail au niveau master n'est pas pour autant négligé. Ainsi, un atelier à destination des L3 permet un accompagnement à l'optimisation des candidatures sur la plateforme MonMaster (voir Annexe Domaine3-Annexe22-DOIPMaster). La DOIP participe par ailleurs chaque année au webinaire régional organisé par le SCUIO d'Île de France, dont l'objectif est de mettre en avant les spécificités des masters de chaque université. Enfin, la DOIP participe à des activités de formation à l'insertion professionnelle au sein des masters de CYU (voir DAE des masters).

Toujours pour montrer le dynamisme de l'établissement en matière d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, nous devons mentionner ici les EU Career Ambassador qui est aussi EUTOPIA Career Ambassador. Il s'agit « d'ambassadeurs de carrières » qui ont la charge d'organiser des ateliers qui présentent les environnements professionnels européens aux étudiants des universités membres d'EUTOPIA. Ils forment un réseau très actif décrit ici : https://eutopia-university.eu/english-version/career-ambassadors.

Enfin, l'établissement étudie les possibilités numériques afin de déployer une stratégie de communication et de valorisation de l'offre de formation (nous parlons ici d'outils de type Explorasup : https://www.kosmos-education.com/fr/presentation-explorasup-outil-orientation ou Ametys : https://www.ametys.org/campus/fr/index.html).

La cérémonie de remise des diplômes, en interne, permet, elle aussi, de valoriser et de communiquer sur les formations, puisqu'elle constitue un événement festif, pendant lequel les diplômes professionnalisants de licence et les diplômes de master sont remis aux étudiants sortants. Cette cérémonie est le moment d'échanges entre enseignants et étudiants sortants sur la suite de leur parcours.

Bien que l'information sur l'offre de formation ainsi que la réorientation soient des éléments centraux de notre mission et bien que la qualité et la quantité de manifestations et d'action organisées soient conséquentes l'établissement est conscient qu'il reste au moins deux pistes d'amélioration dans le domaine :

- La DOIP n'est présente physiquement que sur le site des Chênes et n'est donc pas accessible facilement à tous les étudiants de CY, d'autant qu'elle n'y est pas très visible. Ce point est en voie de résolution puisqu'un déménagement est prévu d'ici la rentrée 2024 dans des locaux bien plus visibles et accessibles, et de manière optimisée puisqu'à proximité des services dédiés à la vie étudiante : santé, association, etc.).
- L'offre de formation n'est pas encore présentée de façon optimale sur le site web de l'établissement. Une présentation plus centralisée de l'offre sera sans doute la solution et il sera nécessaire d'avoir une présentation complète de l'offre de formation en anglais. Là encore, ces deux axes sont des priorités pour la gouvernance de CY et un engagement dans le déploiement d'une communication efficace sur l'offre de formation est en cours de finalisation via la solution EXPLORASUP (projet KOSMOS).

(C2) Une plateforme avec les données sur les inscriptions et sur les taux de réussite par formation est accessible et un volet international sera mis en place. Le suivi des plateformes Parcoursup et MonMaster est organisé. Les données et les statistiques seront compilées, ce qui aura des conséquences sur l'offre de formation. Cela étant, le pilotage des taux de réussite est fait par les responsables de formation, principalement par les filières professionnelles et les CFA. Il y a peu d'analyse globale des taux au niveau de l'établissement, en raison d'un pilotage déconcentré dans les composantes et les services. L'établissement ne dispose par ailleurs pas encore de données d'entrepreneuriat dans la plateforme décisionnelle. Une CRM sera mise en place à l'échelle de CY en 2024 pour le suivi et les contacts avec les entreprises (de la recherche de stage jusqu'à l'apprentissage et au mécénat). Il apparaît clairement qu'à côté du travail mené sur la communication et la réorientation, une analyse plus centralisée des taux de réussite, d'échec et d'abandon est nécessaire au niveau établissement.

On notera en particulier la nécessité de travailler sur les filières qui se remplissent essentiellement au cours de la phase complémentaire de Parcoursup (filières littéraires notamment), et qui se retrouvent à être des filières choisies « par défaut » ; ces filières entrent dans un cercle vicieux avec un taux d'échec important, et de fait, une attractivité encore moins grande. Cette analyse existe au niveau des formations et permet d'adapter l'offre à un niveau essentiel, mais une vision plus « macro » de la question est un point d'amélioration certain.

Enfin, l'établissement s'engagera pour la rentrée prochaine dans une large campagne de lutte contre le décrochage avec l'aide d'une communication permettant d'avoir de manière dynamique pour l'étudiant l'ensemble des informations pour l'accompagner dans sa réflexion : tchat avec des conseillers d'orientation, accompagnement dans un projet de réorientation ou de passerelle, réexamen du projet professionnel...

Performance des formations

(C3) Les données concernant la réussite et les inscriptions de chaque formation sont accessibles, mais l'analyse de ces taux se fait plutôt au niveau des formations, des CFA pour les filières professionnelles et des composantes. Elle est encore prise en main de façon insuffisante au niveau de l'établissement.

Cependant, les dispositifs de réorientation notamment fonctionnent au niveau de CY alliance, et des dispositifs de suivi des étudiants « décrocheurs » existent de façon déconnectée des composantes. Le DU Paréo, notamment, est piloté par CY Sup, en dehors des composantes. Dans le cadre du COMP, CY prévoit le montage de licences professionnelles en 3 ans, la création de passerelles entre licences générales et licences professionnelles entre autres. (Domaine3-Annexe20-BllanCYSup p.18)

On notera aussi, pour toutes les formations et à tous les niveaux, un accompagnement personnalisé et renforcé des publics avec des besoins spécifiques, comme c'est prévu par la loi, mais avec un travail particulier sur les étudiants en situation de handicap depuis de nombreuses années et qui porte aujourd'hui ses fruits.

S'il est entamé aujourd'hui, le travail d'analyse de l'impact des différents dispositifs d'accompagnement et de remédiation reste à faire.

Pertinence des formations

(C4) Si la pertinence de l'offre de formation peut être mesurée au regard des nombreuses collaborations avec les entreprises, avec la mise en stage des étudiants dans un périmètre local, il reste encore des progrès à faire dans l'analyse du devenir des étudiants de CY. En effet, si toutes les formations sont désormais pourvues de conseils de perfectionnement qui permettent une analyse de chaque domaine, les résultats aux différentes enquêtes

d'insertion ne sont pas probants. Il y a trop peu de répondants pour conduire une analyse fiable, non seulement parce que les dispositifs d'enquêtes sont multiples (CFA et université), mais aussi parce que chaque formation est autonome sur le sujet.

La mesure de la pertinence des formations par l'analyse du devenir des étudiants est donc un point à travailler, avec notamment la création d'un réseau d'alumni qui a démarré, mais qui reste encore insuffisante, développé essentiellement à la faculté de Droit et dans la composante CY Tech. Un autre axe d'amélioration en cours de mise en œuvre consiste à renforcer la DGA formation de compétences statistiques et conduite d'enquêtes (prise d'effet au 1^{er} juin prochain).

Référence 17. L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue.

Politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation

(C1). Lors du dialogue de gestion des composantes, l'attribution de postes est décidée aussi bien en fonction des besoins de recherche que des besoins d'enseignement. Ainsi, le nombre d'heures d'enseignement à effectuer au sein des composantes est l'élément central de la décision en matière d'affectation des postes. Afin d'inciter les enseignants chercheurs à innover sur le plan pédagogique et à prendre en charge la gestion et la création de formation, l'établissement propose une rémunération selon un référentiel important de ces activités. Il a mis en place la possibilité de rémunérer l'innovation pédagogique par des bonus (calculés en HETD). Cependant, les freins liés à la dotation de l'établissement et déjà mentionnés dans la référence 14 (C14) se retrouvent ici aussi. En effet, les ressources humaines et matérielles nécessaires à la transformation pédagogique des formations sont importantes.

(C2) L'établissement possède un service de diversification pédagogique, déjà mentionné précédemment, dans l'annexe Domaine3-Annexe23-PFormSDP. Il constitue un grand soutien à la création de ressources (Le MOOC « Les métiers de la géographie » par exemple, qui permet d'accompagner le département de géographie dans la promotion de ses formations https://cysup.cyu.fr/accueil/actualites/mooc-les-metiers-de-la-geographie) et il accompagne les enseignants dans des projets d'équipe ou plus personnels d'amélioration et de transformation de leurs pratiques. Les projets NCU permettent financer la formation à ces nouvelles pratiques. Les demandes de décharge pour projet pédagogique sont aussi accordées à certains personnels Enfin, la formation des néo MCF intègre un volet important sur l'enseignement et la pédagogie.

Pilotage du coût des formations au regard de leurs objectifs et de leurs résultats

(C3) L'évaluation systématique du coût des formations est fait dans le cadre du dialogue de gestion. Des tableaux de calcul des coûts complets d'une formation ont été fournis aux directeurs de composante et aux responsables de formation. (Voir annexes Domaine3-Annexe31-MEGrilleCC et Domaine3-Annexe32-GrilleCCF). Ces grilles doivent être remplies et utilisées au moment de la création d'une formation et peuvent aussi être utilisées pour calculer le coût d'une formation existante. Elles sont la marque d'une implication plus grande

demandée aux responsables de formation sur les aspects financiers. Les calculs sont donc réalisés précisément et les choix faits au plus près des besoins des formations.

(C4) Le dialogue de gestion entre établissement et composantes permet un pilotage des formations depuis les services centraux jusqu'aux formations, les rôles et compétences de chacun étant clairs et transparents à tous les niveaux. Les composantes ont, avant le dialogue de gestion général, des réunions techniques préparatoires aux différents thèmes abordés. Ces réunions techniques séparées se tiennent avec la direction des ressources humaines, la direction des affaires financières, et la direction générale adjointe à la formation. Cette dernière réunion se tient sous égide du VP formation, et en présence du VP 1er cycle, DGA Formation, équipe du centre d'appui aux enseignements (CAE), Directeur exécutif de CY SUP, du directeur de composante, de son responsable administratif et des personnels impliqués. Ce dialogue porte notamment sur l'évolution des effectifs par formation et l'évolution de l'offre (N et N+1) notamment dans le cadre du COMP. Ces dialogues permettent de consolider la cartographie de l'offre de formation en cohérence avec l'ambition de la gouvernance et en réponse aux enjeux économiques et sociétaux.

En complément, dans le cadre du projet ACT PRO, la Vice-Présidence à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage a fait un appel à projet pour allouer les moyens humains en fonction des projets à déployer permettant d'accéder à des recettes complémentaires en formation professionnelle continue. Dans ce périmètre, le pilotage de l'offre et l'analyse de sa soutenabilité sont évalués pour chaque composante ou chaque établissement-composante, dans le cadre de dialogue bilatéraux avec cette vice-présidence. On trouvera dans l'annexe Domaine3-Annexe35-ACTPRO1 un exemple du tableau qui permet la vérification de la soutenabilité de la formation professionnelle continue d'une composante ou d'un établissement-composante. En dehors de cet appel à projet, une procédure de création de formation et de tarification a été optimisé (Annexe Domaine3-Annexe36-ACTPRO2) et enfin le bilan de l'année et les préconisations font l'objet d'un partage d'information en bureau politique, en Codir et en bilatérale avec les composantes et établissements-composantes (Annexe Domaine3-Annexe37-ACTPRO3). Tous ces éléments montrent que la soutenabilité de la formation professionnelle de façon générale est un élément maîtrisé par l'établissement et discuté étroitement avec les responsables des formations.

Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation

(C5) Le processus d'évaluation interne réside essentiellement dans le dialogue de gestion entre présidence et composante, qui se déroule en deux tours. La partie évaluation de l'offre de formation constitue une partie importante de la discussion. Y sont étudiés l'évolution du nombre d'inscrits et les taux de réussite notamment. Une feuille de route, sous forme de contrat d'objectifs et de moyens est fournie à la composante à l'issue des discussions.

(C6) L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore totalement centralisée au niveau de l'établissement. Certaines formations l'organisent, certains collègues le font au niveau de leur matière mais sans pour autant que ce soit généralisé à la formation. Des expérimentations ont été conduites en 2021 après la tenue de groupes de travail réunissant des enseignants de différentes composantes et les personnels de la Direction Formation. Toutefois, l'évaluation des formations par les étudiants a été mise en place. Les questionnaires sont diffusés auprès des étudiants chaque année : en 2022 pour les L2. Le taux de réponse a été de 35%. L'expérimentation s'est poursuivie en 2023 en L1 et M1 avec un taux encore faible d'à peine 30% et en LP et L3 en 2024 (en cours). Au vu du caractère sensible que peut revêtir la conduite d'une telle enquête à grande échelle, une charte sur son usage a été rédigée. (Voir

Annexes Domaine3-Annexe24-EvalForm et Domaine3-Annexe25-CharteEEFE). Étant donné le caractère encore récent et expérimental de la procédure, nous avons peu de résultats à présenter et analyser. Les taux de réponse ne sont pas satisfaisants, les réflexes et les habitudes ne sont pas encore ancrés. Cela étant, si cela constitue une faiblesse de l'établissement, le travail est entamé pour y remédier.

(C7) L'organisation des conseils de perfectionnement est très hétérogène au niveau de l'établissement. Dans un premier temps, cette organisation était peu formalisée. Depuis 2021 elle est généralisée et le cadrage établissement est désormais précis (Voir Annexes Domaine3-Annexe26-NoteCoperf et Domaine3-Annexe27-CadreCoperf).

Il n'en reste pas moins que si le conseil de perfectionnement est ancré dans les formations professionnalisantes sous l'influence des CFA, il reste encore fragile, peu formalisé et peu intégré dans certaines licences. Par ailleurs, l'organisation, en fonction des contextes, peut avoir lieu au niveau d'un parcours, d'une mention ou même d'une composante dans son ensemble. De plus, des politiques différentes de transmissions des PV des conseils au service de l'offre de formation sont appliquées par les composantes. Certains transmettent leur PV, quand d'autres estiment que cela relève de leur compétence interne et les archivent à leur niveau. Malgré un premier cadrage en 2018, la pratique n'existait que de façon informelle dans beaucoup de composantes et elle n'était pas suffisamment intégrée pour qu'une trace en soit conservée au niveau de l'établissement. Depuis 2021, elle s'étend, se généralise et se formalise. L'homogénéisation et la systématisation de la pratique est un point d'amélioration certain pour l'établissement, qui s'est saisi de la question.

Référence 18. L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. Politique de la vie étudiante et de campus

(C1) Le schéma directeur vie étudiante (SDVE) est en cours de construction : le travail a pris du retard depuis le précédent contrat, mais il est actuellement rattrapé. La direction « vie de campus » était précédemment intégrée au sein d'une Direction Générale Adjointe à la Formation, portée politiquement par un Vice-Président « Formation et Vie Etudiante ». En 2023, une vice-présidence spécifique a été créée, ainsi qu'une DGA dédiée. L'organigramme de la direction de la vie étudiante (DVE) a été étoffé : 14 postes ont été créés depuis 2019 et un pôle communication est né au sein de la DVE, avec deux apprentis. Tous les services de la DVE ont été renforcés. L'organigramme du service ainsi que la présentation de la Stratégie Vie Etudiante sont joints en annexe à ce rapport. (Domaine3-Annexe48-OrgaDVE et Domaine3-Annexe49-StratVE) Cette vice-présidence et cette direction sont de création récente, mais elle se sont appuyées sur les forces existantes (services DVE), ainsi que sur un outil majeur depuis la rentrée 2019 : la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus), au travers d'une commission CVEC récemment renouvelée et restructurée (50% d'étudiants la composent à présent, et un appel à projets a été lancé à destination des composantes, services et directions pour la première fois en 2023). La vice-présidence mène des actions concrètes selon trois axes qui sont les suivants :

Tout d'abord, dans la continuité de la crise du Covid qui a mis en exergue la précarité étudiante, l'accompagnement des publics les plus fragiles s'est révélée comme une priorité par un dispositif actions solidaires : campagne de vaccination, de distributions alimentaires (SPF95, Linkee), des aides spécifiques (FUSE Région, API-Aides Pédagogiques Individuelles), la

structuration d'une action envers les étudiants en situation de handicap (structuration d'un accompagnement spécifique individualisé, Certification Talent ESSEC) mais surtout le conventionnement du SSE (ex SSU) avec de nombreux établissements partenaires de CY Alliance, et l'aménagement d'un pôle santé, handicap et social dans un même lieu, pour simplifier le parcours et la prise en charge de tous les étudiants, ainsi que la coopération des services (CROUS/CY). En 2023, un Chargé de Mission Handicap dédié a été recruté (mission autrefois assurée par le VP Formation et Vie Etudiante).

Dans un second temps, **l'enjeu d'animation du campus cergy-pontain** mais aussi des autres campus de CY s'est caractérisé par la mise à disposition et le développement de lieux ressources (bibliothèques, scène 33Tour, fablabs, incubateur), la création et le soutien d'événements fédérateurs comme le Campus Day (organisé par le CECP et soutenu par la CACP (Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise) et CY), la Nuit des Etudiants du Monde, le Village Santé, Apprentiscène, le Campus Sounds,... A noter, l'organisation de journées d'accueil CYOnBoard en septembre, et le Village Etudiant (action nouvellement déployée sur plusieurs sites en janvier). Il s'agit d'une journée d'accueil et de présentation de tous les services, associations et partenaires (CROUS, CACP, CPAM...) pour les étudiants.

Enfin, dès 2022, la vie étudiante de l'université s'est rapprochée de la CACP afin de mieux se coordonner et d'établir une stratégie « vie étudiante » commune (COPIL et COTECH trimestriels) pour une valorisation des initiatives et des événements étudiants. Pour ce faire, la **structuration d'une information commune** et l'affirmation progressive, par CY et la CACP, du CIJ comme point d'entrée du campus, de dispositifs adaptés (Pass Campus, Campus Tour) ont été poursuivis ou mis en place. Un nouvel élan est donné pour les années à venir avec la constitution, en 2023, d'un réseau des référents vie étudiante de CY Alliance (en lien avec le CROUS, la CACP et le CIJ) et une meilleure coordination des commissions d'attributions de subventions aux associations et étudiants (FSDIE, Culture Action, FIVE). Au premier trimestre 2024, le lancement du Parlement Etudiant, la tenue des « Assises » de la vie étudiante et le lancement d'une grande enquête vie étudiante (mars-mai 2024) en partenariat avec l'OVE de CY (Observatoire de la Vie Etudiante) sur le périmètre de CY Alliance donne le cap **vers le dessein d'une stratégie commune** qui sera formalisée dans le SDVE « du grand établissement »

L'établissement, qui à l'occasion du précédent contrat et avant le COVID n'avait pas priorisé la Vie Etudiante par rapport à d'autres missions statutaires de l'université, s'est donc engagé clairement en faveur de l'amélioration de la vie étudiante sur les différents sites de CY. Un travail de pilotage stratégique resserré a démarré récemment, et on se doit de noter encore quelques faiblesses, et particulièrement des inégalités entre les douze sites de l'université.

(C2) Il est important de noter que lors de l'exercice auto-évalué dans ce rapport, a eu lieu la crise sanitaire liée au Covid. Les services de la vie étudiante ont été en première ligne dans la gestion de cette crise et une annexe dédiée aux actions menées pour soutenir les étudiants lors de ce moment critique est fournie (Voir Annexe Domaine3-Annexe47-FocusCovid).

De manière plus générale et au-delà de la période de crise, la politique de développement de la vie étudiante est une priorité de l'établissement qui reste le pilote des diverses actions menées, avec ses partenaires dans des domaines très variés (pour une description sommaire mais complète des actions, voir l'annexe Domaine3-Annexe51-BilanServicesDVE).

L'amélioration de la réussite des étudiants en situation de handicap est une priorité de l'établissement depuis longtemps. Des référents handicap sont actifs en composante depuis plusieurs contrats. Des actions supplémentaires ont été menées, au-delà des obligations

légales. L'établissement a donc multiplié les initiatives : mise en place de coupe-files au restaurant universitaire, dispositif « Aspie-Friendly », ou encore formation du personnel à l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Concernant la santé, le SSE a été étoffé de façon considérable (notamment avec l'arrivée de psychologues supplémentaires, d'une diététicienne et d'une gynécologue) depuis la crise Covid et de nombreuses animations autour de la santé (physique et psychique) sont par ailleurs proposées à l'ensemble des étudiants : « Sérénétudes », santé des femmes, sommeil etc. Le SSE collabore aussi avec les autres services de la vie étudiante afin de mener des actions pluridisciplinaires. Le service culture est associé aux initiatives autour de l'art-thérapie et le service des sports dans les initiatives autour de « sport et santé ».

Sur le plan social et économique, sans se soustraire au CROUS, mais en s'appuyant sur les associations, des distributions alimentaires ont été mises en place, et une convention avec le secours populaire a été signée (permanence sur le site de Neuville et des Chênes). Un bilan complet des actions menées conjointement avec le CROUS se trouve dans l'annexe Domaine3-Annexe50-CROUS.

Une rationalisation des espaces de vie étudiante et notamment des locaux des associations est en cours.

Sur le plan culturel, on notera le déploiement de saisons (la salle de spectacle *la 33 tour*, cycle de conférences-débats), une offre de formation-pratique artistique (UE libres, espace de répétition musicale) qui vient nourrir la majeure partie des événements culturels des campus (la folle nuit du théâtre, le tremplin musical campus sounds,...) et des actions culturelles axées sur de l'art thérapie ou de la découverte. Ces actions, proposées par le service culture, se font en partenariat avec des acteurs culturels locaux.

Le sport est également en plein essor : le SUAPS (service universitaire des activités physiques et sportives) bénéficie d'une dynamique portée par une nouvelle équipe qui s'appuie fortement sur la CVEC pour développer de nouvelles activités (nouveaux équipements, augmentation des créneaux, plateforme de réservation en ligne, activités de bien être, de pleine nature, projets sport-santé). Les problématiques d'infrastructure freinent cependant le déploiement du sport multisite.

Le service de la Vie Associative a pâti d'une vacance de poste de chef de service pendant plus d'un an au retour des étudiants sur les campus après la crise du Covid. Aujourd'hui, forte d'une nouvelle équipe et d'une nouvelle dynamique, dans une démarche de simplification pour tous les sites, les procédures ont été revues et mises en lignes, et l'accompagnement des étudiants dans les démarches renforcé (cafés étudiants, formations à la création d'une association...).

Dans les réalisations notables pour améliorer « l'expérience étudiante » qu'il nous semble important de valoriser, une procédure de simplification et de dématérialisation des inscriptions administratives notamment a été mise en place. L'évolution des procédures d'inscription est décrite dans l'annexe Domaine3-Annexe42-Scol.

Il est important de signaler aussi les nombreux partenariats qui contribuent à la qualité de l'accueil des étudiants internationaux à CY: Le CROUS réserve un contingent de logements dans une ou deux résidences du Crous du territoire pour les étudiants en mobilité encadrée.

Le Centre d'information Jeunesse porté par la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise a pour mission de coordonner (dans ses locaux) le dispositif IWD (International Welcome Desk) qui permet de centraliser toutes les formalités administratives et informations d'accueil pour les étudiants internationaux. Les étudiants sont accueillis par des emplois-

étudiants ambassadeurs (formés par les partenaires) en entretiens individuels pour toutes ces démarches à effectuer. Le dispositif est ouvert sur deux périodes de l'année universitaire (de septembre à fin octobre et de janvier à mi-février) pour tenir compte des rentrées universitaires et des écoles du territoires. Il est porté par CY depuis 2020, en lien avec des partenaires du territoire (CIJ, préfecture, CAF, CPAM)

Enfin, l'UNIF (Université Numérique d'Ile de France) coordonne la plateforme numérique du OWD qui permet aux étudiants internationaux de générer des feuilles de route de toutes les démarches à accomplir avant d'arriver sur le territoire. On notera l'installation du Centre d'Employabilité Francophone international dans les locaux de Gennevilliers (https://www.auf.org/nouvelles/actualites/centres-demployabilite-francophones-cef-deja-14-centres-ouverts-a-travers-monde/)

Il est sans doute possible d'améliorer encore la qualité de l'accueil des étudiants internationaux, et notamment des étudiants qui ne sont pas dans des mobilités encadrées. Cela étant, dans l'ensemble, les partenariats engagés sont solides et sont la marque d'une réelle volonté de bien accueillir ces étudiants en coordination avec le territoire. Le partenaire Studapart est une plateforme numérique à la disposition de tous les étudiants de CY pour la recherche de logements dans le secteur privé, mais elle a ses limites. L'université travaille en collaboration avec l'association CY Campus International et le VP Patrimoine pour développer les partenariats avec les bailleurs privés.

Les services Vie Etudiante ont toujours fait partie du fonctionnement de l'université. Le portage politique nouveau et le récent pilotage resserré de ces actions contribuent à les visibiliser tant au niveau de l'établissement que des partenaires, et contribuent également à améliorer l'impact de de leurs missions (sanitaires, sociales, handicap, sportives, culturelles, vie associative, intégration des étudiants étrangers...) pour poursuivre un même objectif: s'assurer que les conditions de vie et d'études de l'étudiant à CY soient optimales, à commencer par une réponse adaptée à ses besoins fondamentaux pour améliorer ses chances de réussite, et ce sur tous les sites. On peut donc se féliciter du nombre d'actions menées, de leur meilleur portage et visibilité, dans les différentes thématiques de la vie étudiante.

(C3) L'établissement s'appuie sur les associations étudiantes et leur apporte un soutien financier et matériel important. La CVE (qui réunit les responsables de la vie étudiante, mais aussi un représentant du CROUS et un représentant du CIJ) se réunit tous les mois pour étudier les demandes de subventions qui peuvent être accordées aux associations par l'intermédiaire du fonds fléchés de la CVEC, le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes). Cette fréquence des réunions montre une grande souplesse et la volonté de s'adapter aux besoins des associations et d'agir au plus près d'elles. La CVE enregistre aussi la domiciliation des associations qui le souhaitent à CY et qui se font accompagner par le service de la vie associative (voir p.7 de l'Annexe Domaine3-Annexe51-BilanServicesDVE).

(C4) L'établissement peut aussi se prévaloir de faire en sorte d'accueillir au mieux les étudiants internationaux. En effet, de nombreuses activités d'accueil sont organisées par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) à destination de ces étudiants (qu'ils soient en mobilité encadrée ou individuelle) : l'élément le plus important à mentionner est l'International Welcome Desk, déjà décrit dans ce rapport d'auto-évaluation et financé en partie par la CVEC. Il est à noter qu'un poste dédié a été créé, partageant son temps entre le service de la Vie Associative et la Direction de la Coopération Internationale. Ce poste a pour mission de développer tous ces évènements et de permettre un lien et accompagnement direct avec l'international. Par ailleurs, d'autres manifestations et initiatives sont organisées : semaine

d'intégration (Discovery Days), journée d'accueil (Welcome Day), Christmas Party (repas festif en décembre), Afterwork Events (événements culturels et festifs).

(C5) Le dernier contrat de site affichait un objectif de renforcement de la démocratie étudiante. Cela s'est traduit par l'installation d'un Parlement Etudiant en janvier 2024. Cette instance, présidée par le vice-président étudiant, a vocation à permettre un engagement et une implication plus importante des étudiants dans la vie démocratique de l'établissement. La création étant récente, elle n'est pas encore évaluable mais elle montre une volonté de donner toute la place qui leur revient à tous les étudiants de l'Alliance dans les décisions prises concernant leur avenir.

Il a été noté une baisse considérable de la participation des étudiants élus dans les conseils centraux pendant l'exercice auto-évalué (voir annexe Domaine3-Annexe43-ParticipConseils) ce qui n'est évidemment pas satisfaisant et qui est même inquiétant. Peut-être cette création contribuera-t-elle à encourager la participation étudiante aux élections. (https://www.cyu.fr/universite/media-et-communication/communiques-depresse/lancement-du-parlement-etudiant-de-cy-alliance)

Au sein d'EUTOPIA, la préoccupation d'accorder une juste place à la démocratie étudiante est également présente. Le conseil étudiant d'EUTOPIA (Student Council https://eutopia-university.eu/english-version/about-us/student-council) se réunit tous les mois et dispose de véritables prérogatives. L'ancrage d'EUTOPIA au sein de CY est encore à renforcer mais celuici commence à se développer. La multiplication des initiatives étudiantes a un effet vertueux qui permet une adhésion croissante des étudiants.

(C6) L'engagement étudiant est une notion vaste, et si un travail a été fait autour de leur participation à la vie des instances démocratiques de l'Université, la valorisation de l'engagement au sein des formation ne passe pour le moment que par une UE libre « engagement étudiant » qui permet à celles et ceux qui s'impliquent des associations d'aide aux devoirs de recevoir des ECTS dans le cadre de leur licence. Cette UE, relativement ancienne à CY, n'a pas rencontré de succès cette année. Les modalités d'inscription et de validation sont à retravailler. La mise en place des étudiants ambassadeurs aurait pu aider à l'information sur les dispositifs existants dans l'établissement et à faire la promotion de cette UE Engagement. Ils ne sont pour l'instant pas suffisamment pilotés et cela constitue un point certain d'amélioration pour l'établissement.

Les éléments concernant l'engagement étudiant sont synthétisés dans la note « transition et engagement » jointe en annexe à ce rapport (Domaine3-Annexe44-TEE). CY, consciente de l'insuffisance du dispositif, participera à un séminaire organisé par la DGSIP le 4 juin 2024 sur le sujet de la reconnaissance des divers types d'engagement étudiant. Une réflexion en interne est également entamée entre Formation et Vie Etudiante, ainsi qu'avec d'autres partenaires internes, afin de valoriser l'engagement dans « l'expérience étudiante ». Un séminaire organisé entre la direction Vie Etudiante et la direction Formation aura lieu en juin sur ce thème.

(C7) Parmi les actions importantes de la direction de la vie étudiante, on trouve l'organisation d'actions de sensibilisation aux VSS et notamment à des journées organisées en partenariat avec plusieurs associations et des actions de lutte contre toutes les formes de discrimination. Un bilan des actions menées dans ce domaine se trouve dans l'annexe Domaine3-Annexe45-VSS avec notamment les mentions du projet de création d'une plateforme de signalement et la conduite de l'enquête Acadiscri. La lutte contre toutes les formes de discrimination passe aussi par le service handicap en lien avec CY Sup, qui forme les personnels et sensibilise aussi

aux handicaps invisibles ainsi que par le financement de formations sur les VSS auprès des associations étudiantes.

Politique de ressources

(C8) La volonté de faire de la vie étudiante un axe fort de la politique générale de l'établissement se marque tout d'abord par un acte symbolique important : la création d'une vice-présidence adjointe dédiée associée à une direction générale adjointe qui ne soit pas intégrée à la direction de la formation est symboliquement et opérationnellement important (voir organigramme CY_https://www.cyu.fr/universite/decouvrir-cyu/gouvernance). Par ailleurs, il est clairement affiché dans la politique de la vie étudiante que les actions doivent être pilotées de façon à toucher tous les sites, et pour certains sujets, au niveau de CY Alliance et en s'appuyant sur les partenaires locaux. Ainsi, on peut citer les actions en faveur du logement, qui est un sujet crucial en Île de France, et qui ne peuvent pas se faire sans l'appui de la communauté d'agglomération et le CROUS (voir Annexe Domaine3-Annexe46-Logement). On peut citer de nouveau dans ce domaine, la volonté de simplifier les démarches administratives au niveau de la scolarité ou de l'accueil des étudiants étrangers.

En prenant en main, toujours en s'appuyant sur les acteurs associatifs locaux, l'organisation des événements décrits précédemment, en lien avec la culture, la santé, le sport, en favorisant la démocratie interne, l'établissement est réellement le pilote de sa politique de vie étudiante tout en favorisant au maximum les initiatives portées par les étudiants.

VIVERSITÉ SWOT : Domaine 3 - Formation

FORCES

Offre de formation riche, variée et pleinement ancrée sur son territoire Forte professionnalisation et développement de l'entrepreneuriat étudiant Focus historique sur le développement durable et la transition écologique Réseau EUTOPIA

Réseau CY Alliance coordonné de la licence au doctorat

Politique de documentation solide

Structures innovantes en lien avec le territoire (réseau des fablabs)

Service de Diversification Pédagogique renforcé

Service de Santé Etudiant varié et accessible

Accompagnement du handicap et aménagement des études (sportifs /artistes HN...)

Formation des personnels

FAIBLESSES

Internationalisation de l'offre de formation, notamment professionnelles, à développer

Adossement recherche en licence

Offre de cours en anglais encore trop restreinte

Analyse du devenir des étudiants et des taux de réussite / d'échec

Réseau d'alumni trop peu investi et animé

Une communication sur l'offre de formation perfectible

OPPORTUNITES

Internationalisation en bonne voie, construction en cours de collaborations avec l'étranger (Cameroun, Afrique du Sud)

Intégration des formations en santé, création prochaine espérée d'une Faculté de Santé

APC en cours de construction

Développement du service de diversification pédagogique, micro-certifications Accueil des étudiants étrangers

Travail important sur l'orientation pour renforcer l'attractivité nationale et internationale

Mise en place de l'évaluation des enseignements

Pilotage de la soutenabilité des formations (ACT PRO)

Consolidation du rôle des conseils de perfectionnement dans le pilotage de l'offre

Vie et démocratie étudiante en plein essor (vice-présidence dédiée)

MENACES

Environnement particulièrement concurrentiel

Territoire peu accessible et mal desservi

Etablissement multisite (difficulté à offrir des services étudiants de qualité sur tous)

Développements ultérieurs (notamment en formation pro) difficiles à envisager à moyens humains constants

Réformes nationales nombreuses et peu anticipables (INSPE, Apprentissage, etc)

PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES

Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) de CY Cergy Paris Université est actuellement en discussion entre l'université et le ministère (CY faisant partie de la deuxième vague de déploiement des COMP). CY a donc élaboré un projet de COMP que cette note reproduit.

Le travail d'élaboration de ce projet a été initié avant l'été 2023, il a donné lieu à des échanges entre les composantes et l'équipe présidence. Le présent projet a été rédigé à partir des grandes lignes votées en conseil d'établissement en janvier 2024. Il a été amendé à la suite d'un échange avec le ministère.

Le projet se compose d'une présentation de l'établissement (sa « signature ») et des 6 objectifs prévus dans le cadre du COMP, à savoir :

- Quatre objectifs liés aux missions des établissements, couplés aux politiques publiques prioritaires :
 - Pilotage de l'offre de formation (renforcer le pilotage de l'offre de formation, pour améliorer la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, objectif intitulé « métiers d'avenir, métiers en tension » et qui est en lien avec les objectifs de France 2030)
 - Développement de la recherche et de l'innovation aux meilleurs niveaux européen et international
 - Mobilisation de l'ESR en faveur de la transition écologique et développement soutenable (TEDS)
 - Bien-être et réussite des étudiants
- Un cinquième objectif visant à améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement
- Un sixième objectif lié à la stratégie particulière de l'établissement

Signature de l'établissement.

Jeune université née en 1991 puis établissement public expérimental (EPE) depuis 2020, CY Cergy Paris Université est la grande université du Nord-Ouest francilien. En raison de sa position en périphérie de Paris, CY est confrontée plus que d'autres universités à des enjeux d'attractivité et à des contraintes de moyens de plus en plus importants. En effet, CY ne dispose non seulement pas des mêmes moyens (financiers, ressources humaines, immobilier) que ses consœurs parisiennes, mais ses effectifs étudiants ont augmenté de plus de moitié en 10 ans sans progression comparable de l'accompagnement financier de l'Etat. Cette situation crée une tension particulière notamment sur le potentiel de recherche, limité en regard de la taille de l'établissement, et sur le patrimoine immobilier dont l'état nécessite l'adaptation rapide. CY doit également répondre à une problématique plus large d'attractivité tant vis-à-vis des étudiants que des personnels, dues à plusieurs facteurs (position périphérique, faiblesse des rémunérations proposées, développement rapide de l'enseignement supérieur privé, ...). Pour ces raisons, l'université de Cergy-Pontoise a fait le choix d'une stratégie de transformation dont la manifestation la plus évidente a été le changement de nom en 2020. Cette stratégie permet à la fois de créer une image en rupture avec la vision malheureusement encore trop répandue de l'université de banlieue, enfermée sur des préoccupations purement de formations, et de valoriser une spécificité essentielle des universités qui est l'articulation de la formation et de la recherche. Ces dernières années, CY a su mener un effort important couronné par l'obtention de l'I-SITE et la transformation en EPE. CY se doit maintenant de rester, comme elle l'est déjà depuis plusieurs années, une université agile et entreprenante pour adapter en permanence son offre de formation à travers notamment la professionnalisation, améliorer l'expérience étudiante et développer son potentiel de recherche. Ainsi CY éteindra définitivement le risque d'être perçue comme une université périphérique spécialisée dans les formations professionnalisantes et s'affirmera comme une université pluridisciplinaire complète en mesure de jouer pleinement son rôle d'acteur au service de son territoire, des sujets transition, du développement de la recherche et de la réussite de tous les étudiants.

C'est dans cette logique et grâce à cette agilité et au soutien de ses partenaires sur le territoire que s'est effectuée la transformation en EPE avec une sortie de l'expérimentation en 2024. Cette évolution institutionnelle majeure a pu être obtenue avec les apports de l'I-SITE CY Initiative, co-porté avec l'ESSEC et le CNRS et pérennisé en 2022 par un jury international. Aujourd'hui, ces évolutions institutionnelles permettent à CY de déployer une nouvelle stratégie.

CY, prônant un modèle public-privé, se construit autour d'un engagement : *Design your life* et poursuit l'ambition d'être

- Une université de la diversité, ancrée dans son territoire, soucieuse de la réussite de tous les publics étudiants,
- Une université internationale de recherche développant une recherche et une innovation de pointe,
- Une université actrice de la transition sociétale et environnementale, conjuguant le transfert des connaissances vers la société (individus, entreprises, société civile) et la délivrance de formations conçues pour que chacun contribue à relever les grands défis du XXIème siècle.

Au niveau des premiers cycles et dédié à la réussite de tous les étudiants, CY Sup (l'école universitaire des premiers cycles), accompagné par le PIA NCU CUPS, porte en concertation avec les composantes et les établissements-composantes (EPSS et ILEPS) une politique d'adaptation des licences générales qui permettra de proposer, en lien avec les parcours généraux, des parcours professionnalisant en 3 ans et de mettre en place l'approche par compétences et les formations aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS). CY Sup pilote aussi les formations du supérieur et le lien scolaire/supérieur des Campus des Métiers et Qualifications (Art et patrimoine à Versailles, Sécurité à Argenteuil) et le Réseau Lycée-Licence dédié aux enjeux d'orientation sur le territoire.

La stratégie de formation et d'augmentation des ressources est illustrée par la création en 2020 d'un CFA interne, les activités de notre PEPITE CY Entreprendre, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) CY Transfer, le projet CY Act Pro (lauréat de l'AAP du programme d'accélération des stratégies de développement des établissements de l'ESR), qui structure le développement de la formation continue, et la stratégie de mécénat de CY Fondation.

Au cœur du projet de CY se trouve l'école graduée CY Tech (grande école de sciences, d'ingénierie, d'économie et de gestion née de la fusion de l'école privée d'ingénieurs EISTI avec les deux UFR Sciences et Techniques et Economie et Gestion de l'université) qui articule filières ingénieurs et masters et conforte l'expertise pionnière de CY en matière de formations professionnalisantes. Après une phase de hausse des effectifs et l'intégration des équipes de l'ex-EISTI avec celles de l'université, l'enrichissement de l'offre de formation de CY Tech se poursuit (nouvelles filières, développement de l'apprentissage et de la formation continue). CY Tech prendra pleinement sa place sur le territoire cergypontain à l'horizon 2028 avec la construction d'un bâtiment dédié, dans le cadre du CPER 2021/2027.

L'école graduée Education (INSPE de l'académie de Versailles, EPSS, ILEPS) constitue un des pôles éducation les plus importants de France et accueillera bientôt l'INSEI au sein du PNEI à Saint-Germain-En-Laye, ce qui contribuera (avec l'IEP, CY école de Design et Sup de V) à faire de CY l'acteur majeur, aux côtés des collectivités territoriales, du pôle ESR à Saint-Germain-en-Laye. L'école graduée Arts et Humanités prendra quant à elle possession en 2024 de la Maison de la Recherche en SHS à Cergy. Enfin, aux côtés des collectivités territoriales du Val d'Oise, CY porte avec l'hôpital Nord-Ouest Val d'Oise (NOVO) le projet de faculté de médecine qui est grandement stratégique pour le territoire.

La présence de CY sur son territoire s'incarne également dans la modernisation de son implantation à Cergy-Pontoise qui se fait dans un cadre porté par l'association CY Campus qui regroupe les établissements ESR, les collectivités et l'Etat (constructions de bâtiments pour l'IUT, la recherche et CY Tech, à l'aide de financement du CPER et des collectivités territoriales). La création en cours d'un département MT2E de l'IUT sur le site de Sarcelles contribue à densifier l'implantation de CY dans son site à l'est du Val d'Oise. CY demeure en effet une université multi-sites (implantée également à Antony, Argenteuil et Gennevilliers).

Afin de changer d'échelle en matière de puissance académique, d'expérience étudiante et de trajectoire économique, CY porte la politique de site au niveau de 11 établissements de l'Ouest francilien, privés ou publics, et de 3 partenaires qui sont rassemblés au sein de CY Alliance (une convention d'association spécifique lie CY et l'ESSEC). CY Alliance favorise les réponses communes aux appels à projets, la collaboration en matière de formation et de recherche, et est ancrée à Cergy-Pontoise où elle concentre 80 % de ses étudiants, au nombre de 40 000 en 2022, et 90 % de sa recherche.

Dans le cadre de l'I-SITE CY Initiative, CY développe activement sa recherche en augmentant le nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Cette stratégie d'excellence scientifique s'est construite autour des domaines ayant acquis une reconnaissance internationale (mathématiques, physique théorique, informatique, économie), des domaines des sciences du patrimoine, de l'éducation et du domaine « risques, sécurité et territoires ». Elle a vocation à s'étendre à d'autres domaines à forts impacts sociétaux, actuellement émergents à CY (santé; applications de l'IA pour la science et la société; transition sociétale et environnementale).

Enfin, CY poursuit son ouverture internationale qui se structure autour de CY Advanced Studies (Institut d'Etudes Avancées) et autour de partenariats stratégiques ciblés en Europe, Afrique, Asie et Amérique du Nord (alliance européenne EUTOPIA avec 10 partenaires, AUF, implantation à Singapour et, à titre d'exemples récents, structuration du partenariat avec plusieurs établissements au Cameroun, au Canada et avec ASU aux Etats-Unis). CY délocalise ainsi en partie certaines formations (déjà en Chine, au Vietnam, à Maurice, au Cameroun et à l'état de projet au Bénin et en Egypte). Dans le cadre de partenariats avec des universités internationales, CY met également à disposition des ressources à distance. Enfin, CY dispose de laboratoires internationaux en Afrique du Sud, au Cameroun, à Singapour.

Objectif 1 : Diversifier les possibilités d'études supérieures professionnalisantes accessibles à partir d'une L1.

Description et contextualisation de l'objectif

Notre proposition est une 2ème phase du développement de la professionnalisation du cycle Licence entreprise dans le cadre du NCU CUPS, focalisée sur l'amélioration de la réussite en

Licence, en lien avec la poursuite de la diversification de l'offre de formations professionnalisantes de niveau EQF6 (LP, bachelor, BUT). Ce projet est également une évolution dans le traitement des questions d'orientation engagé via notre PIA LyLi.

L'idée fondatrice est que la réussite des étudiants est autant liée à leur motivation qu'à leurs compétences à l'entrée en formation et qu'il faut donc proposer dès la L1 des possibilités d'orientation vers des formations professionnalisantes aux étudiants qui se découvrent motivés par la finalité professionnelle de leurs études supérieures.

Nous proposons pour cela de mettre en place un modèle systémique d'intégration Licence / Licence Pro (organisation pédagogique et administrative, mise en visibilité dans l'offre et discours vers les lycées, ...) en adossant aux licences générales des LP en 3 ans, accessibles dès Parcoursup ou via des passerelles (en L1 à 1 mois, 1 semestre, 1 année). Ces LP seront construites à partir des LP existantes et via des partenariats hors université, en particulier au sein de CY Alliance (Sup de V, ESIEE-IT, EBI) ou avec l'appui de nos CMQ (Patrimoine et artisanat d'excellence à Versailles et Sécurité à Argenteuil).

Nous commencerons le déploiement de cette nouvelle structuration de l'offre à l'IEG (économie et gestion), puis à l'UFR LEI (langues) et à l'IST (sciences et techniques), avant déploiement aux autres composantes. Nous accentuerons en parallèle la communication sur l'offre et l'aide à l'orientation aux lycéens pour mettre en avant la possibilité de venir en L1 par choix disciplinaire et de choisir au cours de L1 une orientation plus académique ou plus professionnalisante. Cette nouvelle organisation de la licence permettra une amélioration significative de la réussite en licence en proposant l'entrée dans des parcours de réussite plus professionnalisant à des étudiants aujourd'hui en difficulté en L1 générale.

Les formations transformées ou créées sont répertoriées sous 3 domaines : les métiers d'avenir relatifs 1/ à la transition, 2/ à l'intelligence artificielle et 3/ à la santé en perspective de la future faculté de médecine à CY.

Des évolutions, plus limitées, concerneront également le niveau master de façon à ajuster l'offre de formation master à celle du niveau licence, permettant la sécurisation des parcours sur l'ensemble du l'offre L+M. En ce sens, les formations transformées ou créées sont répertoriées sous les 3 domaines ci-dessus. Nous aurons également à mener l'évolution des formations aux métiers de l'enseignement, compte tenu de la mise en place d'un continuum de formation en 5 ans.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

Aujourd'hui, toutes nos licences sont potentiellement concernées par cette transformation dans la mesure où les taux de réussite en L1 restent de l'ordre de 30%. Le principal objectif sera de substituer des places dans les filières générales au profit des LP associées. Seront concernées principalement les composantes IEG, LEI et IST.

Liste des Formations

A – transformées

2024 Licences mention Eco-finance et mention Gestion deviennent une seule licence mention économie gestion (IEG; environ 350 étud.) et intègre une passerelle vers un bachelor en apprentissage en L2; double licence droit économie (IEG, Droit; 70 étud.); M1 économie (orienté complètement développement durable) (IEG; 30 étud.); Master Sciences du langage (orienté IA et big data) (LSH; 20 étud.); Accroissement et professionnalisation effectifs BUT

MT2E (IUT; de 49 étud. à 60 étud. (30 FA et 30 FI)); Passerelle L2 (IST) vers LPs TC, Management, HSE (IUT, +10 étud.)

2025 LP Commerce bio et développement durable en 3 ans (LEI; 25 étud.); LP Tourisme international (LEI; 25 étud.); Passerelle vers LP en partenariat avec Sup de V (IEG; 100 étud.); BUT MT2E passage à 4 groupes FI et 2 groupes FA (IUT; de 60 à 120 étud.); M2 IEAD devient M2 data développement durable (IEG; 30 étud.)

2026 LP Commerce International en 3 ans (LEI; 25 étud.); Passerelle L1 (LEI; LEA LLCER vers les 2 LP transformées en 2025); Licence mention Histoire en licence mention Histoire avec 3 parcours (patrimoine / métiers de l'enseignement /cultures de l'image et Médias) (LSH; 139 étud.)

B - créées

2024 double licence langue-économie + DU ECE (IEG-LEI; +35 étud.); master EAD en alternance formation ingénieur pédagogique (INSPE; +25 étud.), licence Sciences enseignement médiation Gennevilliers (INSPE; +60 étud.)

2025 Licence (L1) Sciences enseignement médiation St-Germain-en-Laye (INSPE; +60 étud.); LP Ressources végétales, Productions Maraichères et Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales + mineures pré-professionnalisation en L1 et L2 (IST; +30 étud.); licence science des données et IA (IST; +40 étud.)

2026 LP Diagnostiqueur de l'environnement (IST; +25 étud.) + mineures préprofessionnalisation en L1 et L2 (+30 étud.) ; licence numérique quantique (IST; +25 étud.) ; Licence Géographie parcours transition environnementale et sociétale (LSH; +50 étud.)

<u>C – supprimées</u>

2024 1 groupe L1 LEA Anglais Espagnol (LEI; -30 étud.); LP assistant juridique (Droit; -15 étud.); 4 groupes L1 éco gestion (IEG, -140 étud.); Licence (L3) pluridisciplinaire (INSPE, -30 étud.); L1 droit parcours franco-allemand (Droit, -10 étud.)

2025 LP métiers gestion et comptabilité : révision comptable (IEG, -15 étud.) ; 2 groupes L1 (IST, -80 étud.) ; 1 groupe L1 (-30 étud.) pour passerelle EPSS

2026 Licence Géographie parcours géographie et aménagement (LSH; -50 étud.)

Formations pour la santé :

2024 Augmentation effectifs LAS biologie (IST, 15→ 30 étud.) et LAS chimie (IST, 10→ 20 étud.)

2025 Création LAS Physique, Informatique et Mathématiques (IST, 40 étud.); STAPS option LAS (ILEPS, 30 étud.)

Soit 120 étudiants LAS en 2026 (au lieu de 25 actuellement)

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en L1 en régime permanent dans de nouvelles filières Composante Economie et Gestion (IEG) : 195 étudiants sur 556 (35%)

Composante Langues et Etudes Internationales (LEI): 105 étudiants sur 389 (27 %)

Composante Sciences et Techniques (IST): 195 étudiants sur 886 (22 %)

Autres composantes et établissements composantes : 294 étudiants (LSH, IUT, ILEPS, INSPE, Droit)

Total: 789 étudiants concernés

Les effectifs de ces nouvelles filières ne modifient pas la capacité d'accueil totale ; les ouvertures de places dans les nouvelles filières sont compensées par des fermetures dans des logiques de substitution.

Articulation avec l'AMI CMA et les programmes PIA

Une partie des formations à transformer ou à créer le sera en lien avec les AMI CMA dont nous bénéficions ou dont nous projetons le dépôt :

- AMI CMA Cybersécurité porté par le Campus Sécurité et dans lequel CY est impliqué pour la mise en place de formations niveau licence (en lien avec les formations de CY Tech dans le domaine du numérique) ;
- AMI CMA Métiers et compétences du patrimoine, de l'artisanat d'excellence et des métiers d'art, porté par le CMQ Campus Versailles, avec CY partenaire pour la mise en place de formations supérieures en lien avec les besoins de ce secteur professionnel ;
- Projet d'AMI CMA EcoConstruction en partenariat avec la FFB pour le développement des nouvelles compétences requises par la transformation des métiers du BTP ;
- Projet d'AMI CMA Agri/Agro/santé alimentaire en partenariat avec la DSDEN95 et le secteur professionnel correspondant pour la mise en place de filières de formation.
- Projet d'AMI CMA IA Vertu, en partenariat notamment avec l'ESSEC, l'université Sorbonne Paris-Nord et l'hôpital NOVO pour la formation à une utilisation éthique de l'IA.

Nous mobiliserons par ailleurs:

- des fonds de notre NCU CUPS, en particulier ceux dédiés à la mise en place de fonds d'amorçage pour le montage de formations professionnalisantes.
- les recettes des contrats d'apprentissage puisque les formations professionnalisantes ouvertes le seront dans le cadre de l'apprentissage.

Objectif 2 : Développement de pôles d'excellence sur de nouvelles thématiques de recherche à fort potentiel, Valorisation de la science et ouverture vers la société.

CY se positionne comme une université pluridisciplinaire de recherche qui se veut ouverte aux problématiques du monde et capable de contribuer à la construction de solutions. Avec ses 628 chercheurs et enseignants-chercheurs, répartis entre 27 unités de recherche (dont 10 UMR), CY couvre tous les champs disciplinaires de recherche avec environ 46% des enseignantschercheurs dans les sciences et techniques et les autres 53% dans les sciences humaines et sociales. Les chercheurs de CY continuent à assurer une activité soutenue et à être visibles dans la recherche et l'innovation autour de thèmes suivants : 1) sciences de la modélisation; 2) sciences du patrimoine et matériaux; 3) sciences de l'éducation; 4) risques, sécurité et territoires. L'accroissement du potentiel de recherche a été rendu possible par l'I-SITE CY Initiative, il est bien visible par l'augmentation de la qualité des publications depuis 5 dernières années. Un travail de structuration des axes scientifiques interdisciplinaires est actuellement mené au sein de l'établissement. Désormais la stratégie de recherche et d'innovation de CY intègre trois domaines interdisciplinaires à fort impact sociétal : 1) la santé ; 2) les applications de l'intelligence artificielle (IA) pour la science et la société ; 3) la transition sociétale et environnementale. Le choix du domaine de la santé au sens large s'inscrit dans la stratégie de création d'une faculté de médecine (voir ci-dessous l'objectif « stratégie d'établissement »). Parmi les unités de recherche au sein de CY, 14 ont déjà collaboré ou sont actuellement impliqués dans des projets collaboratifs avec l'INSERM, l'APHP et des CHUs, 7 mènent des recherches en lien avec le handicap et l'éducation thérapeutique, plus de 200 travaux de recherche ont été publiés dans le domaine de la santé. En capitalisant sur les actions de recherche passées et en cours, une fédération de recherche (l'Institut de Recherche de la Santé pour les Territoire) sera créée dès l'été 2024 en partenariat avec l'Hôpital Pontoise. Cette fédération sera focalisée sur les maladies chroniques et la vulnérabilité de patient qu'elles génèrent. Ce projet concerne par conséquent de nombreux champs disciplinaires (sciences de la vie, de l'ingénieur, SHS) tout en se focalisant plus spécifiquement sur des questions sur lesquelles des résultats ont déjà été obtenus (innovation thérapeutique, suppléance fonctionnelle, littératie) dans le cadre de contrats de recherche en partenariat avec l'INSERM ou des CHU.

Concernant l'IA, la communauté scientifique de CY impliquée dans le domaine s'est agrandie et compte une cinquantaine de chercheurs qui couvrent plusieurs types d'IA (IA frugale, IA embarquée, IA de confiance, IA centrée sur la personne) dans plusieurs champs d'application (sécurité et réseaux, santé et bien-être, héritage culturel). Enfin, CY se positionne dans la recherche en transition sociétale et environnementale autour des thématiques de l'éducation, de l'inclusion, du traitement des inégalités, de l'environnement et du développement urbain. L'objectif de CY est de structurer la recherche et l'innovation, et de créer des pôles d'excellence de portée internationale dans ces trois domaines interdisciplinaires. L'ouverture de la Maison de la Recherche « Annie Ernaux » en 2024 contribuera à cet effort de structuration des SHS ainsi que la fédération de recherche ci-dessus dans le domaine de la santé. La mise en place d'un Institut IA est également envisagée. A côté de ces objectifs prioritaires, l'activité des domaines « historiques » sera poursuivie, notamment en approfondissant le partenariat avec l'ESSEC pour les équipes concernées (unités de recherche ThEMA et AGM). Les parcours d'innovation seront développés dans le cadre du PUI CY Transfer, avec une large palette d'actions allant de la sensibilisation à l'innovation et du transfert à la création d'entreprise.

Les actions de développement incluront le montage de chaires d'excellence, de projets nationaux et internationaux, la coordination des activités de recherche au niveau de CY Alliance et l'intensification des liens avec les partenaires stratégiques internationaux (EUTOPIA, laboratoire IPAL à Singapour, Cameroun, ...). **Dans le cadre du COMP**, CY propose d'appuyer le développement de la recherche dans les domaines liés à la santé en améliorant l'équipement des équipes existantes (exemples : ERRMEce et LPPI dans le domaine de la biologie et de chimie, ETIS dans le domaine d'informatique, EMA et CESDIP dans le domaine des SHS). Les autres financements - notamment I-SITE CY Initiative et financements ANR et européen COFUND en lien avec EUTOPIA - sont en effet pour l'essentiel consacrés aux ressources humaines.

CY se donne également comme objectif de valoriser la recherche et de la rendre visible au sein des communautés scientifiques et auprès d'un large public, en particulier auprès de la jeunesse. CY rend la science accessible au grand public par des événements organisés sur le territoire francilien (notamment la Fête de la Science, Ma Thèse en 180 secondes, les Balades Géologiques du Val d'Oise). L'ampleur et le nombre de ces activités seront augmentés afin d'attirer le jeune public et de mieux communiquer sur les sujets impactant la vie quotidienne tels que l'intelligence artificielle et la santé. Le renforcement de la communication au sein de l'université valorisera le doctorat, les parcours de femmes scientifiques (par exemple les prix Femmes & Sciences) et les laboratoires (une journée ouverte des labos sera créée). Au niveau international, CY participe à des événements scientifiques avec ses partenaires (en 2024, CY organise EUTOPIA Week, un des évènement phares d'EUTOPIA).

Objectif 3 : mobilisation de la communauté universitaire en faveur de la TEDS dans l'ensemble de ses dimensions.

La transition est un axe stratégique majeur de l'établissement qui s'est structuré dans ce sens (création d'une direction « transition » en 2020, nomination d'un vice-président adjoint à la transition en 2023). La stratégie de l'établissement est formalisée dans une feuille de route « transition », signée en décembre 2022 avec les partenaires territoriaux, dont la raison d'être est de « construire le monde de demain » et les ambitions :

- Préparer les nouvelles générations à aborder la complexité du monde de demain et relever les défis de la transition écologique et sociale ;
- Développer la prise de conscience des enjeux et les compétences nécessaires pour résoudre des problèmes en concevant des solutions durables ;
- Offrir des espaces inspirants, favoriser la perméabilité avec les acteurs du territoire et accélérer le transfert avec la société ;
- Devenir une fabrique de solutions pour le bien commun.

La mise en œuvre opérationnelle de cette feuille de route consiste à mettre en place des actions et objectifs concrets à l'horizon 2030 et 2050 autour de trois axes (académique, fonctionnel, territorial) et sur la base des 17 ODD. Elles sont financées sur le budget de l'établissement et le projet d'ExcellencES CY Générations (PIA4). CY présente trois actions. **Un financement est demandé dans le cadre du COMP pour la troisième action**.

Action 1. La sensibilisation et formation aux enjeux de la TEDS. CY ambitionne de former 100% de ses étudiants et personnels aux enjeux de la transition. La massification auprès des étudiants est en marche depuis la rentrée 2023 (rentrée climat pour 3000 néo-étudiants de Licence, Design a sustainable futur en BUT1 et 2, UE libre transition au semestre 2) grâce à des financements PIA (CY Générations, NCU CUPS). A la rentrée 2025, tous les étudiants de premier cycle auront un enseignement TEDS dans leur cursus (proposant une approche pluridisciplinaire et systémique des enjeux de transition et une activité de type projet). Concernant les enseignants, un programme de formation soutenu par le PIA4 sera lancé début 2024. CY veut également développer la sensibilisation et formation des personnels BIATSS et une formation de 2 jours pour les doctorants.

Action 2. La réduction de l'impact environnemental de l'établissement. CY, engagé dans une démarche progressive de développement durable depuis 2009, a placé la transition au cœur de sa politique stratégique depuis 2020 (rénovation des GTB et des sources de chauffage, programmation de relamping, guide des achats responsables, électrification de la flotte automobile, ...). En septembre 2023, CY a lancé la réalisation de son BEGES soucieux de quantifier ses émissions et de proposer un plan d'actions pour les limiter.

CY se propose de renforcer le pilotage des actions visant à réduire les EGES et d'installer des sous compteurs permettant une analyse affinée des consommations énergétiques des laboratoires et sites technologiques fortement énergivores. Dans les laboratoires, les directeurs ont été sensibilisés à l'impact environnemental de la recherche, des référents TSE vont être désignés et formés à la réalisation de bilan carbone (formation ABC) afin de répondre aux attentes du HCERES. A terme, CY mettra en œuvre des actions identifiées dans le BC et réalisera le suivi des EGES évitées.

Action 3. La mobilité des personnels et des étudiants. Une enquête réalisée dans le cadre du plan de mobilité CY Campus a démontré que les véhicules thermiques représentent une part importante des modes de déplacements domicile-université pour les étudiants et les personnels. Afin de réduire les émissions associées à ce poste, CY entend promouvoir les modes de déplacements doux et en particulier le vélo. Selon un diagnostic réalisé en 2022, un frein majeur à ce mode de déplacement est l'absence de parkings à vélos. Dans le cadre du COMP, CY propose de lever ce frein par la réalisation d'aménagements en faveur des mobilités douces répondant aux attentes des usagers sur des sites majeurs de l'établissement. Cette action s'inscrit en cohérence avec les aspects urbanistiques portés par les collectivités locales. Elle tient compte du développement des mobilités alternatives sur et entre les différents sites de l'établissement.

CY affiche une volonté politique forte en matière de Vie Etudiante au travers de la création d'une nouvelle Vice-Présidence Vie Etudiante début 2023 et une nouvelle DGA Vie Etudiante fin 2022. Les crises sanitaires ont renforcé la volonté de l'établissement d'articuler Bien Être et Réussite Etudiante suivant deux axes majeurs : 1/Offrir des conditions de vie étudiante adaptées à tous les étudiants et sur les 12 sites de CY, 2/ Valoriser les compétences extra-académiques et les différentes formes d'engagement. Cette ambition est mise en œuvre en partenariat étroit avec les composantes de l'établissement et ses partenaires privilégiés (CROUS, collectivités) et elle est portée au niveau du site dans le cadre de CY Alliance. Cette action s'inscrira dans le cadre d'un nouveau schéma directeur de la vie étudiante (SDVE), elle s'appuie sur la mise en place d'un Parlement étudiant et l'intégration du dispositif APC. Dans le cadre du COMP, CY propose 3 actions et un financement est demandé pour la première :

Action 1 : Besoins fondamentaux – simplification du parcours étudiant : Aménagement Tour des Chênes

Le projet (dont le financement a été amorcé par la CVEC) vise à réorganiser les services centraux de la vie étudiante en les concentrant dans un même bâtiment (Tour des Chênes, Site de Cergy) qui deviendra un lieu repère pour tous les étudiants du campus. Ce lieu facilitera le parcours de l'étudiant, améliorera l'accueil de tous les étudiants et favorisera la visibilité, la lisibilité et surtout l'efficacité des services fondamentaux (qui du fait de leur proximité pourront collaborer plus efficacement et ainsi libérer du temps d'action sur tous les sites de CY). Il contribuera ainsi à l'orientation, à l'engagement et à la dynamique d'animation de campus sur tous les sites de CY. Le projet s'organise sur 4 niveaux et selon 3 entrées : 1/Rassemblement des services fondamentaux, jusqu'à présent éclatés, de la santé, du handicap et des aides sociales ; 2/Réaménagement de la Direction Orientation et Insertion Professionnelle et du service de la vie associative, transformé en tiers-lieu étudiant ; 3/Redynamisation et valorisation qualitative des espaces publics attenants par la dotation en mobiliers d'extérieur.

Action 2: Besoins Fondamentaux - Mise en place d'une plateforme d'alerte VSS (Violences Sexistes et Sexuelles)

Le projet vise à déployer une plateforme d'alerte permettant le signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Cette plateforme garantit l'écoute et le recueil du signalement ainsi que l'orientation des victimes et témoins vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien et vers les autorités compétentes en matière disciplinaire. Elle permet de recueillir des signalements en toute confidentialité, de garantir que la procédure et les modalités d'enquête internes respectent les critères de qualité fixés par le MESR, de respecter la présomption d'innocence et de protéger la victime et le mis en cause.

Action 3 : Aménagement et optimisation de l'utilisation de tiers lieux et des espaces dédiés à la vie étudiante sur tous les sites

Le projet consiste dans l'aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs dédiés à la vie étudiante sur tous les sites (mobilier extérieur, tiers-lieux, inter-lieux, ...) et le déploiement de l'application AFFLUENCES (outil de réservation d'espaces). Cela permettra aux étudiants de réserver depuis n'importe quel lieu des espaces fermés sans avoir à se déplacer. L'outil est facile d'utilisation, gratuit pour l'étudiant et peut s'appliquer à tous les tiers-lieux estudiantins : salles mixtes dans les bibliothèques, locaux associatifs, salles de projets, ...

Objectif 5 : Mettre en place une plateforme de gestion des processus métiers (BPM) et des contenus (GED/ECM), les dématérialiser et les optimiser.

CY se donne pour objectif général en matière de pilotage d'harmoniser, de simplifier, de rationaliser et de sécuriser son fonctionnement. Il s'agit d'un objectif reposant sur la formalisation des processus, transversal à tous les domaines du pilotage (RH, finances, infrastructures immobilière et numérique, ...) et qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Cet objectif, très général, nécessite d'être spécifié dans un souci de mise en œuvre opérationnelle : précisément, CY se donne pour objectif de référencer, modéliser et gérer de façon continue et active ses processus afin de les mettre à disposition (publication) des agents, des étudiants et plus généralement de tous les utilisateurs internes comme des partenaires extérieurs.

Cette démarche se conjugue avec une ambition forte en matière de dématérialisation et, *in fine*, de gestion électronique des documents (GED). Elle consiste à mener de façon systématique une action déjà amorcée (CY a en effet initié la dématérialisation de ses processus et procédures, mais cette dématérialisation demeure hétérogène et incomplète). La nécessité et l'intérêt de cette démarche paraissent évidents au regard du fonctionnement actuel de l'établissement (en effet, de nombreux processus ne sont pas dématérialisés, ce qui freine leur optimisation et fait persister des redondances coûteuses, des durées de traitement trop importantes et parfois un manque de fiabilité).

L'action proposée consiste à mettre en œuvre une démarche BPM (Business Process Management) qui reposera sur l'acquisition d'une solution logiciel adaptée. Par exemple, les demandes d'absence des agents s'opèrent aujourd'hui via des fiches-papier dont le traitement, sous excel, est effectué deux fois, au sein de la composante et de la DRH. La plateforme BPM doit permettre d'identifier et structurer toutes les étapes de ce processus (de sorte à définir un seul processus harmonisé pour toute l'université), l'acquisition concomitante d'un logiciel de gestion du temps de travail (début 2024) devant générer des gains de temps considérables (délais plus courts, nombre moindre d'opérations réalisées).

Ainsi, l'acquisition de cet outil BPM « intelligent » et spécialisé, adossé aux solutions métiers préexistantes ou à acquérir, est une étape indispensable qui permettra de progresser vers un Système d'Information optimisé, de gérer la qualité et d'améliorer fortement la performance interne. En levant nombre de freins et tâches fastidieuses, elle doit permettre une plus grande polyvalence et efficience des agents de CY, au profit du service aux usagers.

Ainsi, l'acquisition de cet outil BPM « intelligent » et spécialisé, adossé aux solutions métiers préexistantes ou à acquérir, est une étape indispensable qui permettra de progresser vers un Système d'Information optimisé. En levant nombre de freins et tâches fastidieuses, elle doit permettre une plus grande polyvalence et efficience des agents de CY, au profit du service aux usagers. Les conséquences attendues sont une amélioration de qualité (tant la qualité du service rendu que la qualité interne pour les agents des services concernés) et de la performance interne.

En effet, ces gains d'efficience obtenus permettront de consolider et de fluidifier le fonctionnement de l'établissement après les transformations internes de ces dernières années résultant notamment du développement de l'I-SITE et de la transformation en EPE. En ce sens, les marges de manœuvre obtenues au sein de chaque service seront d'abord utilisées pour améliorer le service rendu au sein de l'établissement.

Objectif 6 : Préparation à la création d'une faculté de médecine.

La stratégie de développement s'appuie sur des valeurs et une ambition commune à l'Hôpital du Nord-Ouest Val d'Oise (NOVO) et à CY, sur leurs acquis respectifs et sur des projets qu'ils souhaitent conduire ensemble. Les deux établissements sont ancrés dans le même territoire et revendiquent cette identité territoriale. Ils sont à la fois acteurs de proximité et au service du territoire pour favoriser l'excellence académique en recherche, transmettre des savoirs et prodiguer des soins de qualité. En concertation avec les collectivités locales, les deux établissements œuvrent pour faciliter l'accès aux soins et à l'enseignement supérieur aux populations du territoire. Le fil rouge du projet est d'assurer la cohérence du parcours du suivi du patient, de le rendre simple, facile à suivre et économiquement viable.

Les collectivités, à leurs différentes échelles territoriales, mettent en œuvre des politiques publiques d'incitation pour favoriser le développement de l'offre médicale. Pour autant, l'un des leviers majeurs identifiés pour répondre à ce défi est la possibilité de former les médecins sur le territoire contribuant ainsi à leur ancrage. C'est pourquoi, le Département du Val d'Oise, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Pontoise s'associent à CY Cergy Paris Université et au GHT NOVO pour porter cette ambition. Il s'agit à la fois de développer une faculté de médecine à Cergy-Pontoise portée par CY Cergy Paris Université, pôle d'enseignement majeur en Ile-de-France, et un institut hospitalo—universitaire par le développement de la recherche, qui viendrait en appui du Groupement Hospitalier NOVO.

Cette convergence politique locale autour du projet est assurée jusqu'en 2026. Nombre de décideurs locaux ayant annoncé ne pas se représenter, l'engagement des partenaires territoriaux serait à reconstruire au-delà de cette échéance.

En matière de formation, notre ambition est de former des professionnels de santé pour tout le territoire et pas uniquement au sein de l'hôpital. Pour qu'une faculté de médecine irrigue le territoire - enjeu crucial pour l'accès aux soins - CY et l'hôpital proposent un projet en étroite collaboration avec les médecins de ville.

L'ambition pour 2024-2026 est d'augmenter le nombre d'étudiants accueillis dans les LAS que CY opère avec l'Université Sorbonne Paris Nord et de créer de nouvelles LAS avec le même partenaire. Les objectifs, déjà présentés ci-dessus dans l'objectif métiers en tension, sont de porter les effectifs à au moins 120 étudiants LAS en 2026 et à beaucoup plus si besoin : dès 2025, CY pourrait accueillir un premier palier de 300 étudiants en première année de LAS, et une centaine d'étudiants en cursus d'études de santé, sous réserve de passer une ou deux conventions de partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord et/ou une autre faculté de médecine.

L'hôpital NOVO quant à lui est en mesure d'accueillir de nouveaux internes dès 2024. En effet, sur les 150 postes d'internes dont il dispose, seule une cinquantaine est occupée par les étudiants de Sorbonne Paris-Nord. L'arrivée de 4 PU-PH à la rentrée 2024 au sein de NOVO accompagne cette dynamique. Avec l'appui du GHT Sud Val d'Oise et Nord Hauts-de-Seine (Argenteuil, Eaubonne, ...) engagé à nos côtés sur le projet, et la création de places dans les cabinets de ville, la capacité d'accueil pourrait être portée d'ici 2027 à 200 par années d'internat. Il en irait de même pour les externes (D2, D3 et D4), dont une cinquantaine est actuellement accueillie chaque année à l'hôpital NOVO, venant à 90% de Paris XIII et à 10% de Paris Cité.

En pratique, la réalisation des projets immobiliers de l'établissement (en particulier sur le site de Hirsch à Cergy), permettrait d'accueillir dès la rentrée 2025 les étudiants sur le site Saint-Martin et de monter progressivement en puissance les flux sur ce site avec la réalisation du CPER.

Enfin, l'attraction des étudiants et des internes en santé en Val d'Oise s'accompagnera du développement d'une offre de logements inscrite dans le cadre du projet de CY Campus et de services proposés par les partenaires territoriaux.

En matière de recherche, CY porte aujourd'hui des sujets de recherche en matière de santé dans diverses disciplines telles que les sciences de la vie, les sciences de l'ingénieur, les sciences sociales et les humanités. Parmi ses 27 laboratoires de recherche, 14 ont déjà collaboré ou sont actuellement impliqués dans des projets collaboratifs avec l'INSERM, l'APHP et/ou des CHUs; 7 mènent des recherches en lien avec le handicap et/ou l'éducation. Cette trentaine de contrats de recherche terminés et en cours sur le dernier contrat quinquennal ont mené à multiples publications autour de l'innovation thérapeutique, de la suppléance fonctionnelle et de la littératie.

Entre 2024 et 2029, CY est impliqué dans le projet européen EUTOPIA HEALTH autour de la santé en Europe (avec l'Université de Göteborg, VUB, l'Université NOVA-Lisbonne et Babes-Bolyai Université, toutes ayant une activité importante dans la recherche en santé).

Le projet commun de recherche à CY et à l'hôpital NOVO est focalisé sur les maladies chroniques et le parcours du patient dans l'hôpital et dans la ville. C'est un projet interdisciplinaire renforçant les structures existantes y compris l'Unité de Soutien à la Recherche Clinique (U.S.R.C) de l'hôpital NOVO et créant de nouvelles structures sur le site de l'hôpital (trois laboratoires de recherche en innovation thérapeutique, en numérique pour la santé et en suivi du patient et des soins, des plateformes technologiques et un incubateur en santé numérique). Le projet touche tous les laboratoires de CY impliqués dans la thématique de la santé, ainsi que la plupart des services médicaux et paramédicaux rattachés à l'Hôpital NOVO.

En capitalisant sur les actions de recherche passées et en cours, une fédération de recherche - « L'Institut de Recherche de la Santé pour les Territoires » - sera créée dès l'été 2024, focalisée sur les maladies chroniques et la vulnérabilité qu'elles génèrent, et autour de la notion de parcours de soins du patient. Pour la première année de fonctionnement de cet institut, l'hôpital Novo et CY Cergy Paris Université apportent chacun 500 000 €, avant élargissement aux autres hôpitaux val d'oisiens (l'hôpital d'Argenteuil s'est déjà engagé à apporter 150 000€ à l'institut). Dès la rentrée 2024, le volet de recherche en santé au sein de CY s'intensifiera avec l'intégration de l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Education Inclusive (INSEI) et de son laboratoire de recherche GRHAPES (Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires, EA 7287).

Au-delà, l'implémentation des nouveaux laboratoires et plateformes est prévue sur une période de 4 ans (2024/2027). Le renforcement des laboratoires de CY sera accompagné par la construction du nouveau bâtiment recherche à Neuville en sciences expérimentales. Les trois nouveaux laboratoires dédiés exclusivement à la recherche en santé seront implantés sur le site de l'hôpital NOVO (7000m² prévus à cet effet dans le projet de modernisation de l'hôpital NOVO). Ces nouveaux laboratoires échangeront avec les laboratoires CY afin d'assurer le continuum entre recherche fondamentale et recherche clinique.

Enfin, 22 entreprises du territoire pertinentes dans le domaine de la santé ont déjà été identifiées pour intégrer le futur institut.